



RAPPORT D'ACTIVÉS 2020

RAPPORT DU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE (2019/2023) AU TITRE DE 2020

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS



SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

<u>I. INTRODUCTION</u>	5
<u>II. OBJECTIFS</u>	5
<u>DOMAINE 1 - PRODUIRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE</u>	7
- Objectif 1-1 – Acquisition de connaissances	7
- Objectif 1-2 – Administration et diffusion des connaissances	14
- Objectif 1-3 – Contribution à des programmes de recherche	15
<u>DOMAINE 2 - PROTÉGER ET RESTAURER LES PATRIMOINES</u>	17
- Objectif 2-1 – Surveillance du territoire et des usages	17
- Objectif 2-2 – Actions de gestion et de restauration de populations, d'espèces et de milieux naturels	20
- Objectif 2-3 – Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysager	21
<u>DOMAINE 3 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</u>	23
- Objectif 3-1 Accompagnement des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles	23
- Objectif 3-2. Accompagnement des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature	25
- Objectif 3-3 Accompagnement des acteurs sur l'aménagement, cadre de vie et urbanisme	29
- Objectif 3-4 Accompagnement des acteurs sur la valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire artisanaux, soutien à l'activité économique locale	30
- Objectif 3-5 Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et les changements climatiques	30
<u>DOMAINE 4 – FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR</u>	32
- Objectif 4-1 – Éducation scolaire	32
- Objectif 4-2 - Sensibilisation, animation, accueil tous publics	34
- Objectif 4-3 – Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public	35
- Objectif 4-4 – Outils de communication	40
<u>DOMAINE 5 - CONTRIBUER AUX POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE BIODIVERSITÉ</u>	44
- Objectif 5-1 – Animation et évaluation de la charte	44

- Objectif 5-2 - Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines	44
- Objectif 5-3 – Contribution aux politiques européennes et internationales	44
- Objectif 5-4 - Mise en œuvre de la convention de rattachement à l’OFB	45
- Objectif 5-5 - Mise en œuvre d’actions au service de l’Inter-Parcs	45
<u>DOMAINE 6 – GÉRER L’ÉTABLISSEMENT PUBLIC</u>	47
- Objectif 6-1 – Management général	47
- Objectif 6-2 – Gestion financière	48
- Objectif 6-3 – Fonctionnement général de l’établissement	50
- Objectif 6-4 - Gestion des ressources humaines	51
- Objectif 6-5 – Politique immobilière	52
III. <u>TABLEAU DES MOYENS</u>	54
<u>DEUXIÈME PARTIE – BILAN DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL</u>	55
<u>TROISIÈME PARTIE – ACTES RÉGLEMENTAIRES PRIS EN 2020</u>	76
<u>GLOSSAIRE</u>	84

PREMIÈRE PARTIE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

BILAN 2020



I- INTRODUCTION

Ce bilan de l'année 2020 vous est présenté selon l'architecture des domaines, activités et indicateurs du contrat d'objectifs 2019–2023 entre l'État et le Parc national des Écrins, signé le 10 janvier 2019.

II- LES OBJECTIFS

Des objectifs à échéance 2023 ont été définis entre le Parc national des Écrins et le Ministère de la transition écologique (MTE) et répondent aux quatre priorités stratégiques définies pour les Parcs nationaux :

1) **protéger et restaurer la biodiversité**, en particulier afin que le réseau des Parcs devienne un des acteurs majeurs de la mise en œuvre du plan biodiversité 2020 ;

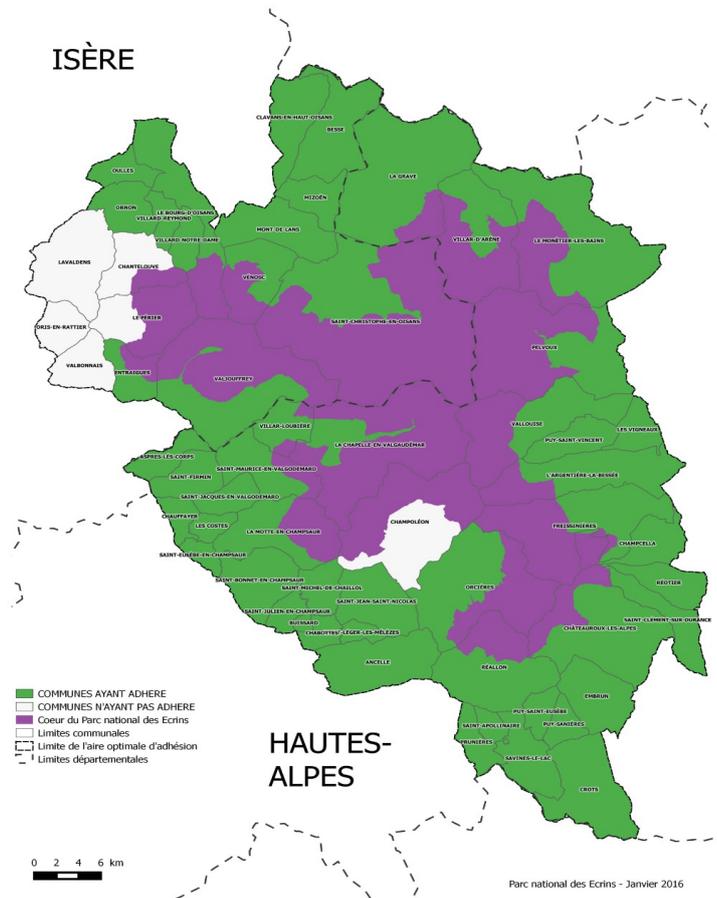
2) faire de **la préservation de la biodiversité un moteur du développement durable** des territoires ;

3) contribuer à **l'émergence d'une « citoyenneté écologique »** au sein de la société, à travers la médiation et l'éducation ;

4) renforcer résolument **les synergies et la mutualisation** dans le cadre du rattachement avec l'OFB, mais aussi en inter-Parcs nationaux, dans un objectif de rationalisation et d'optimisation des moyens budgétaires.

Ce contrat prend en compte par ailleurs un contexte nouveau pour le développement local :

- montée en puissance des communautés de communes ;
- recentrage de l'intervention des Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes, récemment créée ;
- recentrage également des compétences des Conseils départementaux ;
- développement d'initiatives citoyennes en matière d'environnement et de développement durable.



[Les communes du parc national des Écrins en 2020](http://www.ecrins-parcnational.fr/les-communes-du-parc-national-des-ecrins)

<http://www.ecrins-parcnational.fr/les-communes-du-parc-national-des-ecrins>

Dans ce contexte, le Parc national des Écrins,

- 1) s'attache à mieux adapter les projets qu'il entend mener avec les moyens à sa disposition ;
- 2) se doit de réformer significativement l'accueil dans les maisons de parc et les points d'information ;
- 3) veille à maintenir l'équilibre entre les actions de connaissance, d'aménagement / équipement du Parc national, de sensibilisation et d'appui au développement durable.

Les activités sont organisées en six domaines communs à tous les établissements publics des parcs nationaux :

01 - PRODUIRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE
02 - PROTÉGER ET RESTAURER LES PATRIMOINES
03 - ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
04 - FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR
05 - CONTRIBUER AUX POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET BIODIVERSITÉ
06 - GÉRER L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Ces domaines sont déclinés en objectifs opérationnels et indicateurs, qui sont rappelés tout au long de ce rapport.

DOMAINE 1 - PRODUIRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE

La première orientation de la charte, « approfondir et partager la connaissance du territoire et anticiper les évolutions », constitue le pilier des missions du PNE. Ce dernier a d'ailleurs construit sa notoriété au fil des années, pour une large part sur sa capacité à hiérarchiser, organiser, « bancariser » et diffuser au sein de réseaux et de systèmes d'information locaux, régionaux et nationaux, les données environnementales produites sur le territoire. Dans ce dispositif désormais reconnu, le cœur de parc tient une place toute particulière, comme le rappelle l'objectif « 1 » de la charte, « faire du cœur un espace de référence en matière de connaissance ».

- Objectif 1-1 – Acquisition de connaissances

Les grandes priorités sont rappelées ci-dessous.

- Réaliser un point d'avancement de la stratégie scientifique à mi-parcours (2019-2020).
- Veiller à l'application de la stratégie scientifique pour les suivis des milieux et des espèces, en privilégiant les liens avec les questions liées aux changements climatiques, la veille sanitaire ou les plans nationaux d'action.
- Privilégier les actions en lien avec des organismes de recherche et les universités, impliquant les acteurs du territoire.
- Poursuivre une collaboration fructueuse avec les sciences humaines et sociales.
- Poursuivre la connaissance autour de la biodiversité cachée ou méconnue.
- Hiérarchiser puis harmoniser entre les Parcs nationaux alpins les questions communes qui se posent en matière de biodiversité et de gestion conservatoire des espèces.
- Consolider les partenariats sur les milieux forestiers.

En 2020, la stratégie scientifique de l'établissement public adoptée en 2013 (résolution n°2013/06 – CA) est dans sa septième année de mise en œuvre. Le point d'avancement intermédiaire de la stratégie scientifique a été présenté au conseil du 25 juin 2020.

+ Mise en œuvre de la stratégie scientifique et politique de la connaissance

Les mises en œuvre de la stratégie scientifique et de la politique de connaissance qui en découle visent notamment à

- l'optimisation des suivis en privilégiant les liens avec les questions liées aux changements climatiques, la veille sanitaire ou les plans nationaux d'action ;
- l'approfondissement du lien avec les sciences humaines et sociales ;
- le renforcement de la connaissance de la biodiversité cachée.

→ Suivi des espèces emblématiques et biologie fonctionnelle d'espèces cibles

Suivis des mammifères

- Fin du programme Lemed-Ibex

Le programme international franco-italien sur le bouquetin (Lemed-Ibex) a permis d'accroître la connaissance de l'espèce, de ses habitats et des corridors écologiques nécessaires à ses déplacements.

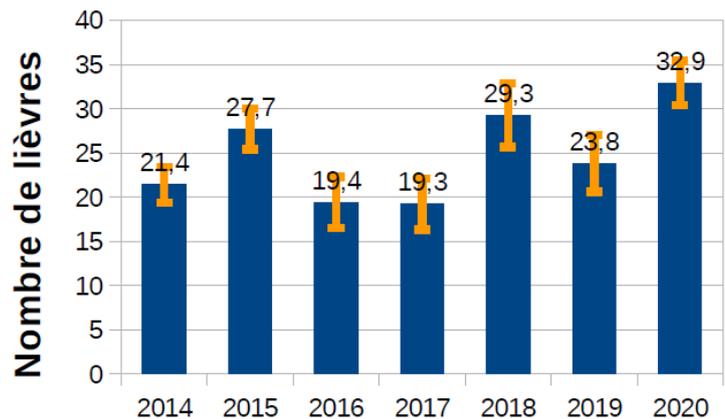
Le programme s'est achevé le 20 septembre 2020 par un séminaire de clôture à Valdieri (Italie) et une présentation des résultats a eu lieu lors du conseil scientifique du 16 octobre 2020.

- Suivi du lièvre variable

Le lièvre variable fait l'objet, depuis plusieurs années, d'un suivi au moyen de marqueurs génétiques géolocalisés (crottes).

Le protocole a été mis en œuvre en 2020 sur le site d'étude de Réotier selon un protocole particulier qui a permis d'obtenir 144 prélèvements génotypés. Les analyses ont mis en évidence 38 empreintes différentes dont 6 de lièvre d'Europe. Elles révèlent également 18 nouvelles empreintes (56%) pour le lièvre variable (individus non contactés jusqu'alors). Ces études permettent d'estimer la taille de population à 33 individus.

Ci-contre. **Résultats du suivi démographique du lièvre variable sur le site de Mikéou, commune de Réotier, de 2014 à 2020**



Dans le contexte de changements globaux, le Parc national oriente désormais ses efforts sur la définition d'une stratégie d'échantillonnage multi-partenaires à large échelle, notamment pour analyser l'évolution de la cohabitation entre lièvre variable et lièvre d'Europe. Le PNE et le PNM ont obtenu un financement POIA pour 2021 et 2022. Ce programme prévoit deux volets distincts:

- une analyse sur 2 sites: le site historique de Réotier et un nouveau site sur la station du Monétier-les-Bains,
- un protocole à large échelle avec pour objectif de modéliser la répartition du lièvre variable et du lièvre d'Europe à l'échelle des Alpes (hiver 2021-2022).

- **Suivi des chiroptères**

8 gîtes prioritaires des plans régionaux d'action en faveur des chiroptères PACA et AURA ont été suivis en 2020 (121 contacts).

Plusieurs actions de protections ou de conseils ont été conduites (fermeture sur l'église La Motte-en-Champsaur, accompagnement du projet d'éclairage du pont de Savines-le-Lac, gestion de la ruine d'Entre-les-Aygues et projet de point d'information ; adaptation de l'éclairage du refuge du Gioberney, suivi des travaux de la garderie du Bourg-d'Oisans). Enfin l'établissement a signé des conventions « Refuge » pour les chauves-souris (partenariats entre SFPEM, groupe chiroptères de Provence et propriétaires).

Suivis de l'avifaune

- **Rapaces**

Pour le suivi de la reproduction des aigles royaux, le Parc national des Écrins procède depuis 2016 à un suivi par échantillonnage « tournant » des couples d'aigles visant à améliorer la précision des données collectées. Des travaux inter-Parcs sont menés pour évaluer la qualité du suivi effectué sur cette espèce et orienter les protocoles. L'échantillonnage devait se terminer en 2020 mais la situation sanitaire et le confinement ont imposé un report d'opérations sur 2021.

Un comptage des faucons pèlerins est réalisé sur les secteurs des Hautes-Alpes (mi-février/début mars) pour suivre les couples historiques. En Vallouise, une veille plus poussée est menée du fait de forts enjeux relatifs à la pratique de l'escalade sur deux sites sensibles (Clot Artaud où niche un couple historiquement et le Ponteil qui accueille un couple depuis 2019, avec reproduction en 2020). Sur ces falaises l'escalade est proscrite pendant la période de reproduction.

En Oisans, une veille plus poussée de l'espèce a été également menée en 2020 sur certaines falaises d'escalade où nichent des couples historiques.

En partenariat avec l'association « Envergures alpines », un suivi des vautours fauves au dortoir a été réalisé en août 2020.

Le suivi en 2020 du gypaète barbu (nicheur pour la première fois sur le massif en 2018 avec l'envol d'un jeune) a révélé une reproduction du groupe de 3 individus en mars 2020. Un passage sur site le 27 mars 2020 a toutefois laissé craindre un échec, le jeune n'étant plus observé (suspicion de prédation).

La prospection annuelle gypaète barbu d'ampleur internationale a été organisée en octobre .

- Galliformes de montagne

Initié en 2018, le programme de suivi de la population de lagopède alpin par bioacoustique vise à recueillir le plus d'enregistrements possible, notamment pour réaliser des analyses discriminatoires (notamment avec le Parc national de la Vanoise). En 2020, 3 balises ont été posées (sur les emplacements ayant donné le plus de vocalises en 2019). Le site d'Arsine a également fait l'objet de comptages « traditionnels » au chant.

Un protocole dit « carrés Lagopèdes » a été construit avec l'OFB pour valider le modèle de niche (support des suivis) initialement réalisé et un projet construit avec le PNM (financement POIA) va permettre de développer les divers protocoles en cours.

Ces dénombrements s'insèrent dans un programme national mené par l'OGM (observatoire des galliformes de montagne) qui permet d'estimer la tendance démographique nationale (globalement à la baisse) de cette espèce discrète, en déclin à l'échelle des Alpes.

Par ailleurs, sur la station des Deux-Alpes où nombre de projets d'aménagement sont en cours (notamment une retenue de 400 000 m-cubes), une étude d'impact sur les lagopèdes alpins a été lancée (mobilisant F. Sèbe, l'OFB et la FDC-38). En 2020, 6 enregistreurs ont été posés: 3 en zones « naturelles » et 3 aux abords de la retenue.

Sur le site, un protocole combinant comptages au chien, analyses génétiques et bioacoustique, permettra de comparer l'efficacité relative de ces 3 méthodes.

Pour le tétras lyre, l'établissement public a mis en place le nouveau protocole de suivi préconisé par l'OGM, pour pallier les limites techniques des comptages par site de référence. Le Parc national conserve un site de référence (Le Fournel), où sont mis en œuvre plusieurs protocoles de suivis / mesures (6 oiseaux équipés en 2020). Pour être utile et notamment produire des données exploitables dans la durée, cette démarche de suivi requiert une régularité des recueils et une évaluation régulière.

A signaler : un projet de zone "tétrás-quiet" a émergé sur la commune du Monétier-les-Bains (secteur des crêtes de Cibouit / zone de ski hors-piste), ce qui constituerait la 4^{ème} zone de quiétude sur le territoire du Parc après le Fournel, la Reculas et la croix du Carrelet.

S'agissant de la bartavelle, un comptage a été réalisé en 2020 dans le Valgaudemar, mais les deux passages très tardifs du fait du confinement font que les résultats ne peuvent pas être validés. Des suivis sanitaires par ramassage de crottes de perdrix bartavelle (10 échantillons pour parasitologie) ont été menés sur le Briançonnais (collaboration avec le Dr Belleau), pour la réalisation d'analyses parasitologiques.

- Suivi des oiseaux d'eau

Le comptage annuel des oiseaux d'eau de l'Embrunais (protocole de suivi « Wetland », secteur de Serre-Ponçon) a eu lieu le 12 janvier 2020. Les résultats sont agrégés au niveau régional et national par les autres acteurs impliqués.

- Protocole de suivi des oiseaux de montagne

Le PNE a participé à la mise en œuvre du protocole commun de suivi des oiseaux de montagne, destiné à évaluer sur les moyen et long termes les tendances démographiques des espèces des landes montagnardes à subalpines. Ce protocole à vocation à intégrer le dispositif national de suivi de la biodiversité terrestre.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/presomption-eclosion-nid-gypaetes>

<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/petite-vie-tranquille-tetras-fournel>

<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/zone-quietude-tetras-lyres-serre-chevalier>

<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/fideles-observateurs-oiseaux-eau-serre-poncon>

Suivi des amphibiens et reptiles

Le Parc national a poursuivi en 2020 son implication dans le suivi des populations de sonneurs à ventre jaune du territoire, soit avec ses moyens propres (Embrunais-Champsaur-Valgaudemar), soit par des partenariats locaux (plaine du Bourg-d'Oisans) :

- sur la Plaine du Roc, la nouvelle session de CMR (capture-marquage-recapture) a permis de recenser 33 individus ;

- sur Ancelle, plus de 80 individus différents ont été contactés sur l'ensemble des passages. Les analyses de contacts cumulés concluent à une estimation de la taille de population à 129 individus ;
- sur l'Oisans, le protocole de CMR du site des Alberges permet désormais d'estimer statistiquement la taille de population à 23 individus.

Le protocole de veille « lézard ocellé » mis en œuvre en 2020 (5 contacts de 2020, dont 2 adultes et 3 juvéniles) repose sur le suivi régulier d'un réseau de lauzes placées dans des secteurs favorables à l'espèce. En 2020, le coordinateur du plan régional d'action visant à renforcer la protection de cette espèce méditerranéenne est venu sur site.

Des suivi renforcés pour les invertébrés

La stratégie d'acquisition des connaissances sur ce groupe s'articule sur la mobilisation de compétences internes (lépidoptères, les odonates, les orthoptères et les mollusques continentaux) et d'experts extérieurs (pour les groupes d'espèces cryptiques et méconnues).

Pour 2020, les groupes cibles étaient les suivants :

- les limaces,
- les bourdons,
- les araignées (4^{ème} année d'étude, 300 identifications de taxons au total),
- les fourmis (4^{ème} année d'étude, 250 identifications de taxons au total),
- les syrphes (219 données d'occurrence concernant 90 espèces en 2020),
- les sphaeriidaes,
- les chilopodes et opilions,
- les lules,
- les cloportes,
- les punaises (mise en place d'une collection sèche),
- les mollusques continentaux,
- les invertébrés aquatiques (éphémères, plécoptères, trichoptères).

La méthode interne de détermination des nouveaux taxons (collecte, stabilisation en alcool et envoi aux spécialistes) a permis d'identifier plusieurs dizaines de nouvelles espèces pour le parc.

Les invertébrés, groupes d'espèces à enjeu majeur pour mieux connaître la biodiversité

L'étude des invertébrés s'articule autour des trois axes thématiques structurants suivants :

- **Étude de la faune du sol** composée d'espèces « architectes » (grande diversité d'espèces) : elle apporte des éléments sur l'état de conservation des sols et ses fonctionnalités (formation d'humus,...).
- **Étude des espèces pollinisatrices** : la diversité des pollinisateurs sauvages est considérable (papillons, bourdons, syrphes, coléoptères représentant plus de 4 000 espèces). Par comparaison aux zones de plaine accueillant des pratiques plus intensives, le PNE (cœur et aire d'adhésion) fait figure de « sanctuaire » notamment pour un cortège d'espèces alpines particulièrement rares et menacées dans le contexte du réchauffement climatique (les bourdons par exemple). Le PNE investit sur la connaissance des pollinisateurs pour mieux appréhender les enjeux de conservation et les services écosystémiques associés (cf. PNA « France, terre de pollinisateurs »).
- **Étude des invertébrés aquatiques** : ces derniers sont régulièrement utilisés comme « bio-indicateurs » de la qualité des eaux. « Château d'eau de la Provence », le PNE a une responsabilité particulière vis-à-vis de la qualité de cette ressource et l'étude de ce groupe permet d'envisager une qualification de l'état de santé des principaux émissaires et affluents aquatiques.

- Une forte dynamique alpine de connaissance sur les coléoptères coprophages

En inter-Parcs (5 parcs de montagne), un inventaire de ces espèces, basé sur l'ADN environnemental (ADNe), a été réalisé sur la moitié des alpages sentinelles du Parc national. Les premiers éléments de connaissances ont été présentés le 9 janvier à Charance.

Des travaux visant à analyser la relation entre modalités d'usage du territoire (chargement pastoral, date de fréquentation, type d'élevage,...) et distribution des espèces de coléoptères coprophages est en cours.

- Des coléoptères aquatiques, indicateurs écologiques

En 2020, sur les fondements méthodologiques d'une étude de caractérisation écologique des mares conduite sur les sites Natura-2000 de Boscodon et de la plaine du Bourg-d'Oisans (à partir notamment des peuplements de coléoptères aquatiques / indicateur ICCOCAM), quatre mares ont été suivies dans le Champsaur.

Quelques avancées notables

→ Le PNE, espace de référence en malacologie

On notera plusieurs nouveaux taxons recensés en 2020 (*Aplexa hypnorus*, Linnaeus, 1758 ; *Xerolenta obvia*, Menke, 1828, etc.) ce qui témoigne de la grande diversité pour ce groupe taxonomique dans le parc.

L'expertise nationale reconnue sur ce groupe a conduit l'établissement à collaborer avec l'UICN France en 2020, pour la réalisation de la première liste rouge des mollusques de France continentale.

Plusieurs collaborations sont en cours (muséum national d'histoire naturelle de Paris, muséum d'histoire naturelle de Berne, muséum de Colmar) pour la participation de l'établissement aux travaux d'étude génétique portant sur plusieurs genres cryptiques (*Trochulus*, *Aegopinella*, *Xerosecta*,...).

La courbe de richesse spécifique indique une bonne complétude de la connaissance des taxons présents. La poursuite des inventaires doit permettre de renforcer le rôle « d'espace de référence » du parc national des Écrins, pour l'étude des mollusques en France continentale.

→ Un suivi de la faune des sols forestiers

Un nouveau protocole d'étude multi-taxons porte sur les invertébrés des litières forestières : araignées, cloportes, iules, myriapodes, mollusques, fourmis, coléoptères. Il vise entre autres à inventorier la faune des sols forestiers, mettre en évidence les relations existantes entre les différents groupes phylogéniques et mieux caractériser les exigences écologiques des taxons (élément essentiel dans le contexte de changements globaux).

Pour 2020, 56 stations ont été gérées sur l'ensemble des secteurs (hormis le Briançonnais où le déploiement débute en 2021), soit 112 litres de litière fine analysés avec précision !

Près de 900 données d'occurrence ont été produites dès cette première année avec de nombreuses espèces nouvelles pour le parc (25 espèces d'araignées nouvelles à titre d'exemple), **une nouvelle espèce de coléoptère pour la France** : *Plataraea elegans* (G. Benick, 1934).

<https://www.gbif.org/fr/species/10015519>



Ci-dessus : bacs de tri et appareil de mesure physique du sol

Une stratégie sanitaire pour la faune sauvage

Sous l'impulsion du Parc national des Écrins, le programme d'actions de la mise en œuvre de la stratégie sanitaire nationale pour la faune sauvage de métropole s'est poursuivi en 2020, en vue de produire des expertises opérationnelles à la veille de la formalisation de la convention de rattachement à l'OFB .

On retiendra principalement au titre de l'année 2020, la préparation d'un projet LIFE portant sur la création d'un observatoire national des maladies émergentes de la faune sauvage. Ce projet, qui à la mi-2020 regroupe 21 espaces protégés (8 RNCFS, les 9 réserves naturelles nationales de Haute-Savoie gérées par Aster et quatre Parcs nationaux, associe en outre de nombreux partenaires nationaux, au premier rang desquels la Fédération nationale des chasseurs, l'Université de Montpellier (CEFE-CNRS), la Fédération Parcs naturels régionaux de France, l'OFB et l'institut vétérinaire et agronomique VetAgro-Sup.

Parallèlement, grâce à un financement ciblé de la tutelle ministérielle, le Parc national établit un conventionnement avec l'OFB et les trois autres Parcs nationaux de haute montagne (Vanoise, Pyrénées et Mercantour), en vue de collecter, standardiser, analyser et intégrer dans la base de données nationale Epifaune de l'OFB (*dédiée aux maladies de la faune sauvage*) les données historiques de la surveillance événementielle de la mortalité de la faune sauvage (principalement collecte d'animaux morts ou mourants).

Ces travaux sont programmés sur une durée de 8 mois et donnent lieu au recrutement, le 1^{er} novembre 2020, d'une vétérinaire chargée de mission co-encadrée par le PNE et l'OFB (unité sanitaire de la faune) : Julie Merlin.

En 2020, le projet d'installation d'un comité de suivi sanitaire de la faune sauvage avorte, en raison des contraintes organisationnelles liées à la crise de la Covid-19. Cette installation est reportée au printemps 2020. Le comité permettra d'échanger, hors contexte de crise sanitaire, sur les enjeux de gestion des maladies de la faune sauvage. Il permettra, entre autres, de travailler localement sur la mise en œuvre de la Loi de santé animale européenne dans les espaces protégés.

Ces travaux engagés par le Parc national donnent lieu à plusieurs restitutions et publications. A l'automne 2020, le Directeur adjoint intègre le collectif d'organisation de la conférence nationale « Une seule santé, en pratiques ? » programmée le 17 mars 2021 à Lyon, et qui, sous réserve de contraintes sanitaires, devrait réunir de nombreux conférenciers, professionnels des trois santés, humaine, animale et environnementale, pour traiter de la mise en œuvre pratique du concept « one-health ».

Suivi des espèces végétales et des milieux

→ *Suivi des espèces végétales*

Pas d'action notable en 2020.

→ *Suivi des milieux*

Pas d'action notable en 2020.

+ Les réseaux sentinelles au cœur de la stratégie de connaissance

- Les actions marquantes de « Sentinelles des Alpes »

L'année 2020 est une année importante pour le réseau « Sentinelle des Alpes » du fait du renforcement des liens contractuels avec l'OFB (premier contrat de 2 ans).

Des rapprochements avec les dynamiques pyrénéennes à la demande de l'OFB et des convergences fortes avec le dispositif national de surveillance de la biodiversité terrestre se confirment.

- *Suivi des glaciers*

On note en 2020 une bonne accumulation de neige hivernale (1,95 mètres d'eau, soit 41 centimètres au dessus de la moyenne) additionnée à un été sans réelle canicule et à des chutes automnales précoces qui permettent au glacier Blanc de ne pas perdre trop de masse.

Les dernières mesures d'ablation au glacier Blanc ont été réalisées le 29 septembre. Ces relevés sont pratiqués par les équipes du Parc national des Écrins et de l'INRAE.

Pour 2020, le bilan d'accumulation est de -29 cm. Depuis l'an 2000, seules quatre années ont été positives (2001, 2008, 2013 et 2014).

2020 est par ailleurs caractérisée par le très fort recul du front de glacier, soit 145 mètres de retrait.



- Alpagnes sentinelles 2015-2018 / 2019 – 2022

La coordination du dispositif « Alpagnes sentinelles - massif alpin » est toujours assurée par l'INRAE mais le Parc national des Écrins a assuré pour sa part les suivis annuels sur ses fonds propres ou dans le cadre du programme européen GeBiodiv.

Les actions récurrentes programmées en 2020 ont été globalement réalisées (sauf les suivis d'exploitations, la journée de restitution et l'édition de la plaquette annuelle, en raison du confinement Covid).

Dans le cadre du LIFE « PastorAlp », le PNE a fait réaliser des diagnostics pastoraux de vulnérabilité climatique sur 3 nouveaux alpages (relevés floristiques sur des lignes de lecture de la végétation).

Le financement des « Alpagnes sentinelles » est désormais assuré par deux programmes cofinancés par l'Europe : le LIFE PastorAlp (2017-2022) et le PITEM « BiodivAlp » (2019-2022).

- Lacs sentinelles

Le programme « Lacs Sentinelles » s'est poursuivi en 2020 : suivis des lacs de la Muzelle, de Plan Vianney, de Pétarel et des Pisses par les agents du Parc national, et du lac du Pavé par l'OFB (cf. programme INTERREG V-A ALCOTRA PITEM BiodivAlp - PS3 – GeBiodiv).

L'appareil photo « time-lapse » installé sur le refuge du Pavé en septembre 2017 continue de livrer ses données en 2020, lesquelles sont transmises aussitôt à l'OFB et à l'INRAE. L'étude engagée en 2018 par la DREAL PACA sur les diatomées des rives du lac du Pavé se poursuit en 2020. Enfin le programme PLASTILACS (recherches sur les micro-plastiques dans les lacs d'altitude) se poursuit avec l'échantillonnage en 2020 du lac du Pavé par l'Université Savoie-Mont-Blanc et l'association AQUALTI.

Les travaux de recherche en cours à la Muzelle se poursuivent. En 2020, un Hackathon organisé par l'Université de Lausanne donne l'occasion à des chercheurs de disciplines variées d'exploiter les jeux de données du lac de la Muzelle et d'autres lacs étudiés dans les Alpes. Les résultats sont présentés au cours des rencontres « Lacs Sentinelles » du 23 novembre 2020. Un travail de méthodologie est initié par le Parc national des Écrins en partenariat avec le laboratoire EDYTEM pour la gestion des données de recherche générées sur ce lac et aboutit au catalogage des données de bathymétrie et de sédimentologie sur le catalogue géonetwork. Les résultats sont présentés aux rencontres « Lacs sentinelles ». Par ailleurs le programme DEELA (Diagnose Ecologique rapide des Ecosystèmes Lacustres) livre ses premiers résultats en 2020 sur les lacs de Plan Vianney et des Pisses.

- Refuges sentinelles

En 2020, malgré le confinement et de l'absence d'animateur, le programme a pu continuer et même prendre de l'envergure.

La station semi-professionnelle installée au refuge de Chamoissière a fait l'objet d'un partenariat (partage des données) avec le Jardin du Lautaret, Météo France et l'association ROMMA qui a assuré la maintenance du matériel en septembre 2020.

Un programme de l'ANR associant des chercheurs Suisses a été obtenu par l'Institut de géographie alpine de Grenoble (Philippe Bourdeau).

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>
<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/vie-secrete-lacs-altitude-decryptage>

+ Mise en œuvre du plan de gestion et poursuite de l'ATBI dans la réserve intégrale

En 2020, le programme européen ALCOTRA CoBiodiv a permis de poursuivre l'inventaire. Une session a été consacrée aux champignons (ascomycètes) et, en plus d'une nouvelle espèce découverte pour la science en 2019, 3 espèces nouvelles pour la France ont été détectées.

Un effort particulier a été consacré aux invertébrés aquatiques, aux diptères et aux micro-hétérocères, non inventoriés jusqu'alors. 4 nouvelles espèces pour la France de tipulidae ont été déterminées, ainsi que 3 autres espèces de diptères. Nous arrivons désormais à 3 000 espèces inventoriées sur ces 700 ha. On peut désormais estimer par analyses statistiques qu'environ 50 % de la biodiversité de la réserve est connue.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>
<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/prospections-canopee-reserve-integrale>
<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/annee-sursis-glacier-blanc>
Dossier internet a mis à jour
<https://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/reserve-lauvitel-grand-inventaire>

+ Bilan de l'accueil de la recherche dans le parc national - cf. objectif 1-3

+ Partenariat entre les Parcs nationaux alpins

Le partenariat avec les deux autres Parcs nationaux alpins ainsi qu'avec les réserves naturelles nationales de Haute-Savoie a pris une nouvelle dimension au travers du programme européen « BiodivAlp ».

Ce dernier vise à créer des synergies entre les cinq régions frontalières (Sud-PACA, Auvergne-Rhône-Alpes, Ligurie, Piémont et Val d'Aoste).

La réunion des trois services « scientifiques » et « connaissance » des 3 Parcs nationaux alpins, s'est déroulé juste avant le confinement Covid et a permis la rédaction de 4 notes fondatrices communes portant sur les bouquetins, les aigles, les lagopèdes et les analyses de données. On note en outre la construction d'un programme de travail commun entre PNM et PNE autour des espèces artico-alpines (dans le cadre d'un POIA).

- Objectif 1-2 – Administration et diffusion des connaissances

Les actions correspondantes sont guidées par les objectifs permanents d'alimentation des bases de données nationales, de partage avec le territoire et les utilisateurs, de valorisation de données naturalistes et culturelles et d'efficacité technique.

Les grandes priorités sont rappelées ci-dessous.

- Renforcer et amplifier l'action de l'établissement dans la politique de **gestion et de diffusion de la donnée environnementale avec une position de pilote** sur les systèmes d'information liés aux données produites par les gestionnaires d'espaces naturels.
- Veiller à **une transmission la plus anticipée possible des données environnementales** dans le cadre des porter à connaissance.

+ Gestion et diffusion des données environnementales

En 2020, le Parc national des Écrins a continué de moderniser ses outils de collecte et de gestion des données « faune », « flore » et « habitats », en enrichissant l'outil GeoNature. Il a aussi renforcé l'effort de mutualisation autour de cet outil diffusé sous licence libre, en accompagnant les partenaires du projet dans son déploiement, et en continuant d'animer la communauté d'utilisateurs et de développeurs. Parmi les structures utilisant l'outil, l'UMS Patrinat et le MTE ont retenu GeoNature pour déployer une nouvelle version de leur plate-forme GINCO en juin 2020.

22 000 nouvelles observations ont été diffusées en temps réel sur le portail web public.

2020 est en outre l'année de publication sous licence libre de toutes les observations faune/flore du parc national. Les données collectées par les agents sont mises à jour en continu et téléchargeables sur la plateforme nationale <https://www.data.gouv.fr>.

Le Parc national des Écrins a également piloté en 2020 un groupement de commande pour réviser globalement l'outil Geotrek qu'il pilote (voir aussi objectif 3.2).

Dans le cadre de l'appel à projets 2020 de la zone-atelier Alpes, le Parc national des Écrins a animé en partenariat avec le LECA un atelier rassemblant une dizaine de dispositifs (BIOCLIM, TOP, GLORIA, ODYSSEE, ORCHAMP, PNE, PNM, PNV, Asters-CEN 74, Flore Sentinelle, PROGLACIAL LANDSCAPES) et plusieurs partenaires (LECA, Jardin du Lautaret, ELTER, PNE, PNM, PNV, Asters-CEN 74, CBNA, University of Texas, Austin) portant sur la gestion des données de température du sol à l'horizon racinaire des plantes. Désormais étendu à l'ensemble des Alpes françaises, ce travail doit aboutir début 2021 à la mise à disposition de données particulièrement importantes pour les scientifiques dans le contexte du changement climatique.

+ Le Centre de documentation

Le fonds documentaire du centre de documentation du Parc national des Écrins est pour partie à l'accueil du siège à Charance, valorisant ainsi sa bibliothèque environnementale, "Bib'Écrins". Le fonds scientifique et technique est pour sa part accessible sur rendez-vous : <http://www.ecrins-parcnational.fr/centre-de-documentation>

Malgré une année contrainte par restrictions sanitaires, environ 2 000 visiteurs ont franchi les portes de l'accueil du Parc national de Charance.

Le bulletin mensuel du centre de documentation est accessible en téléchargement sur le site Internet du Parc national au bas de la page de présentation du centre, il est également envoyé à une liste d'abonnés :

<https://www.ecrins-parcnational.fr/sites/ecrins-parcnational.com/files/page/9486/quideneufpnedecembre2020.pdf>

Une collaboration active avec les bibliothèques et les médiathèques du territoire se développe, se traduisant par prêts d'ouvrages thématiques, prêts d'expositions, échanges de pratiques, etc.

La littérature grise du Parc national est déposée sur le Portail documentaire partenarial Eau et Biodiversité :

<https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/recherche-textuelle>



Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>
<http://www.patrinat.fr/fr/gestion-dinformation-naturaliste-collaborative-et-ouverte-ginco-6238>
<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/parc-national-ecrins-deconfine-donnees-biodiversite>
Catalogue du centre de documentation : <http://aten.superdoc.com/modules/webportal/search.php?op=get&idbase=12&idsearch=1>
Compte Twitter du centre de documentation : <https://twitter.com/PNEDoc>

- Objectif 1-3 – Contribution à des programmes de recherche

Équilibré entre compétences des sciences de la vie et des sciences humaines, le Conseil scientifique du Parc national des Écrins, outre ses missions confiées par les textes, assure un bon relais avec le monde de la recherche universitaire.

Le cadrage des recherches associant l'établissement est donné par la stratégie scientifique.

Les grandes priorités sont les suivantes.

- Renforcer l'**accueil de la recherche inter-disciplinaire** en accordant une place significative aux thématiques émergentes (services écosystémiques, biodiversité des sols, santé-environnement, etc.).
- **Rapporter annuellement** les résultats de ces partenariats à l'OFB et à sa tutelle.

+ Accueil de la recherche au Lauvitel

Pour la première fois depuis plus de 25 ans, Gilles Yoccoz n'a pas pu réaliser le suivi du campagnol roussâtre en raison de la Covid-19.

Pour les mêmes raisons, les relevés prévus par l'équipe de Florence Mocci et Vincent Dumas ont dû être annulés à l'exception d'un repérage d'une journée en juillet. En octobre, le dégagement des ruines auprès de l'abri sous roche a été fait et les relevés « 3D » effectués .

Les données issues des enregistreurs posés en 2019 par le laboratoire de l'IMBE de Marseille sont pour l'instant peu exploitables.

Pour les 25 ans de la réserve intégrale, l'établissement a accueilli au chalet du Lauvitel, le 22 octobre, une délégation d'une trentaine de partenaires et d'élus locaux, dont le maire de la commune, le président de la communauté de communes et le conseiller départemental, Gilles Strappazon. Les échanges ont porté sur l'évolution des études de la réserve mais aussi l'accueil du public, particulièrement nombreux dans les espaces naturels en 2020.

+ Un partenariat renforcé avec la zone-atelier Alpes (ZAA)

La zone-atelier Alpes, dispositif fédérateur des dispositifs sentinelles, reste le lieu privilégié d'échange avec le monde académique où de nouvelles recherches sur les socio-écosystèmes sont initiées.

En synergie avec ce dispositif, le programme « Trajectories » porté par les universitaires alpins (Grenoble-Alpes et Savoie-Mont-Blanc) et le labex ITEM, des travaux ont été conduits sur « refuges sentinelles » et sur l'analyse des interactions entre fréquentation et biodiversité (Sandra Lavorel et Philippe Bourdeau).

2020 a vu également l'émergence du site eLTER Lautaret-Oisans qui sera porteur des futures collaborations internationales et l'éligibilité du territoire via la ZAA au dispositif « TERRA FORMA », qui va permettre le développement de capteurs et de technologies à bas coût, pour le recueil et la transmission de données environnementales.

+ Le programme C-Climatt

Le programme C-ClimaTT s'est clôturé en 2020. Un bilan en a été présenté en Conseil scientifique et abordé lors du Conseil d'administration.

De nombreux événements auprès des publics scolaires ont été réalisés sur cette thématique.

+ Jardin alpin du Lautaret

En 2020, le partenariat avec le jardin alpin s'est poursuivi, tant sur des volets scientifiques (marmottes, aulnaies) que techniques (comparaison des capteurs de températures, des dispositifs de prises de vue, gestion des données de mesures physiques) voire pour une participation pour la nouvelle exposition permanente de la galerie de l'Alpe.

Le jardin du Lautaret (station Lautaret-Oisans) prend une place croissante dans l'accueil de la recherche en étant un des animateur du dispositif eLTER.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>
<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/25-ans-reserve-integrale-lauvitel>
<http://www.za-alpes.org/Les-projets-eLTER-PPP-et-eLTER-PLUS>
<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/dernier-conseil-scientifique-marie-helene-cruveille>
<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/ca-signe-bonnes-nouvelles>
<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/changement-climatique-ecole-parle-experimente>

Les indicateurs d'activité du domaine 1

Objectif opérationnel	Indicateur	Cible 2020	Réalisé 2020
1-1 – Acquisition de connaissances	1-1 : nombre d'espèces « PNA » suivies	6	6
1-2 – Administration et diffusion des connaissances	1-2 : nombre de données transférées annuellement au SINP	22 000	22 223
1-3 – Contribution à des programmes de recherche	1-3 : nombre de partenariats actifs dans une démarche de mise en réseau	40	40

DOMAINE 2 - PROTÉGER ET RESTAURER LES PATRIMOINES

Contexte et enjeux

Les évolutions du climat, les mutations de l'agriculture et l'évolution des pratiques de fréquentation de loisirs dans les espaces naturels sont en toile de fond des actions à mener pour protéger, mettre en valeur, voire restaurer des éléments des patrimoines naturel, culturel et paysager.

Raison d'être du Parc national et mission centrale de l'établissement, cette mission est aussi très directement liée aux pressions et aux menaces pesant sur le patrimoine naturel, culturel et paysager du parc national.

Celles-ci ont été longtemps perçues comme exclusivement locales alors qu'elles se révèlent aujourd'hui très souvent globales ou dépassant largement les limites de son territoire. Les actions de protection doivent donc être particulièrement intégrées dans des programmes dépassant largement son cadre, comme le plan Biodiversité 2020, priorité des pouvoirs publics ou les plans de contrôles des activités réglementées par le code de l'environnement.

Sur le plan réglementaire, les activités de surveillance s'inscrivent dans la continuité de l'existant, dès lors qu'il s'agit d'activités régaliennes contribuant à la gestion conservatoire des patrimoines.

Sont concernées par les actions et programmes envisagés, les orientations « 1.2 » (« Faire vivre une culture commune »), « 3.1 » (« Maintenir les paysages remarquables »), « 3.2 » (« Préserver les milieux naturels et les espèces ») de la charte.

Pour le cœur du parc national, les actions illustrent en priorité les objectifs « 2 » (« Préserver le patrimoine culturel du cœur ») et « 5 » (« Conserver les paysages, les milieux et les espèces »).

- Objectif 2-1 – Surveillance du territoire et des usages

Les missions de surveillance et de police nécessitent une présence sur le terrain de personnels identifiés comme agents du Parc national. En effet, au-delà des personnels commissionnés et assermentés, la présence sur le territoire d'agents en fonction, revêtant l'habillement de l'établissement, concourt aux objectifs de prévention, de surveillance et, le cas échéant, de pédagogie.

Les grandes priorités sont les suivantes.

- Maintenir un bon niveau de contrôles de surveillance effectués par les agents de terrain du PNE.
- Identifier, voire planifier davantage, les contrôles nécessaires au bon respect de la réglementation spéciale du cœur.
- Renforcer la coopération directe entre services pour partager compétences, connaissance et culture professionnelle de la police de l'environnement.
- Assurer un suivi attentif à la fois à l'évolution des pratiques, notamment les activités de loisirs, et aux incidences de l'accroissement des risques naturels en haute montagne.

Des problématiques telles que la lutte contre l'érosion de la biodiversité ou la limitation des pollutions, supposent une police de l'environnement avec des prérogatives et des compétences techniques adaptées. L'État français a des obligations d'incrimination des atteintes à l'environnement et plusieurs Directives et Règlements européens définissent les obligations de contrôle et de rapportage de ces activités régaliennes.

Les polices de l'environnement s'appuient sur deux dispositifs complémentaires :

- la police administrative, qui se veut avant tout préventive et réparatrice ; elle est associée à un processus d'autorisation préalable ;
- la police judiciaire, qui a une vocation de dissuasion et de répression.

L'articulation judiciaire entre les deux est un déterminant essentiel de leur efficacité.

+ Maintenir un bon niveau de contrôles de surveillance effectué par les agents de terrain

Du fait notamment de la forte mobilisation des agents pour les constats de prédation « loup », la présence des agents en uniforme sur le terrain pour les actions de police requiert un effort d'organisation accru dans un

contexte de forte tension sur les missions. Un indicateur de cette présence est habituellement le nombre d'actions de police judiciaire enregistré sur l'outil de suivi dédié.

Il n'est toutefois pas possible de donner des informations chiffrées exhaustives. L'outil OSCEAN a été déployé mais sur l'ensemble des agents commissionnés et assermentés (47), seuls 22 ont pu saisir les informations nécessaires au bilan représentant 30 procédures (procédures d'amendes forfaitaires ou procédures d'enquêtes judiciaires) pour 104 interventions (dont 79 remontrances verbales n'ayant pas donné lieu à une procédure judiciaire).

Type d'intervention dans le parc national	Nombre d'actes en 2018	Nombre d'actes en 2019	Nombre d'actes en 2020
<i>Infraction observée avec auteur inconnu</i>	51	66	NR
<i>Remontrance verbale</i>	57	53	79
<i>Avertissement formalisé</i>	7	5	0
<i>Timbre-amende</i>	31	32	27
<i>Procès-verbal</i>	0	3	1

→ **Suivi des procédures**

Alors que l'année 2019 avait été marquée par la forte implication du Parc national des Écrins dans la construction et le déploiement des outils OSCEAN et PAT-Biodiv, outils mis à disposition par l'OFB pour la surveillance et le contrôle « eau et nature », ainsi que pour l'instruction des demandes d'avis et d'autorisations, 2020 a été année de mise en service de ces outils au PNE.

Marquée par le contexte particulier de la pandémie Covid-19, la saison estivale de surveillance par les agents de terrain a été très soutenue, dans un contexte de fréquentation forte des espaces naturels à la suite du premier déconfinement.

+ Identifier et planifier les contrôles nécessaires au bon respect de la réglementation spéciale du cœur

→ **Structuration de la police administrative**

L'année 2020 a connu une hausse des demandes d'autorisation administrative par rapport à 2019.

Les demandes d'autorisation sont soumises à un régime d'instruction permettant un encadrement a priori des activités et travaux en cœur de parc national.

Le directeur de l'établissement public est l'autorité administrative compétente pour délivrer la totalité des décisions individuelles au titre de la police administrative spéciale du cœur, selon les cas après avis du Conseil scientifique.

On désigne sous le vocable de décision individuelle, les autorisations ou refus d'autorisation délivrés .

En 2020, ce sont au total 294 décisions individuelles qui sont délivrées par le directeur (contre 276 en 2019, 299 en 2018 et 283 en 2017). Ces décisions individuelles concernent des domaines aussi variés que les prises de vues à caractère professionnel ou commercial, les manifestations sportives, les activités scientifiques, les travaux (en baisse : 26 en 2020, contre 36 décisions en 2019, 24 en 2018 et 28 en 2017) ou encore les demandes de survol avec des aéronefs motorisés (114 en 2020, contre 102 décisions en 2019 et 113 en 2018).

La quasi-totalité de ces actes sont des autorisations individuelles concernant des personnes physiques ou morales.

En règle générale, des échanges ont lieu entre pétitionnaires et services instructeurs du Parc national afin d'améliorer ou d'ajuster les demandes et de les rendre compatibles avec les objectifs de la charte. C'est ainsi notamment que des survols à moins de 1 000 m du sol pour prises de vues peuvent être évités. On note 1 refus d'autorisation (contre 2 en 2019 et 4 en 2018) concernant une demande de prises de vues avec drone. Le faible taux de refus témoigne de l'accompagnement technique des demandeurs par les équipes techniques du Parc national et des efforts de sensibilisation réalisés. Cet accompagnement contribue à l'appropriation des objectifs de protection du cœur du parc par les acteurs locaux.

→ **Les contrôles administratifs**

Le nombre de contrôles de terrain à vocation administrative est limité, en regard du nombre d'actes pris par le directeur dans le cadre des pouvoirs réglementaires qui lui sont conférés.

Les contrôles administratifs relèvent 1 non-conformité (donnant lieu à un rapport de manquement et une mise en demeure, ce qui est comparable au bilan de l'année 2019).

+ Renforcer la coopération directe entre services, pour une culture professionnelle partagée de la police de l'environnement

Les priorités nationales déclinées et croisées avec les enjeux locaux sont inscrites dans un plan de contrôle départemental inter-services. Établi par les services de l'État avec le concours des établissements publics et autres services de contrôle, le plan de contrôle est piloté par le directeur départemental des territoires, sous l'autorité du préfet de département, en lien avec le procureur de la République.

Ce document stratégique pluriannuel oriente la pression de contrôle sur des territoires ou des opérations à enjeux forts.

Ces enjeux résultent d'une analyse des vulnérabilités. Il existe dans chaque département une mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN), associant les acteurs précités et visant à élaborer et à suivre ce plan de contrôle. Le Parc national des Écrins y est associé.

L'activité de contrôle du Parc national des Écrins, à l'instar des services et établissements publics de l'État, s'inscrit donc dans un cadre parfaitement déterminé. Parmi ces enjeux nationaux, on retrouve notamment sur le territoire du parc national des Écrins les thématiques suivantes :

- contrôle de l'exercice de la pêche,
- protection des milieux naturels et de leur fonctionnalité,
- contrôle de la circulation des engins motorisés,
- protection des espaces naturels, des sites et des paysages,
- travaux ou activités ayant un impact sur les espèces protégées (faune ou flore),
- protection des espèces protégées et sensibles,
- contrôle de la chasse et lutte contre le braconnage,
- contrôle d'introduction ou de prélèvement d'espèces dans le milieu naturel.

En outre ...

L'année 2020 permet en particulier de conforter l'implication de l'établissement public dans les travaux des MISEN, notamment dans le cadre du suivi de l'emploi du feu dans les espaces naturels ou encore des projets de rénovation du réseau électrique de Haute-Durance et de SAGE-Durance. Dans le cadre des préconisations de la MISEN, les contrôles pilotés par les DDT-05 et 38 sont mis en œuvre avec l'ensemble des autres services de l'État (par exemple, renforcement des missions de police dans les réserves naturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes).

+ Assurer un suivi attentif de l'évolution des pratiques

→ **Une attention particulière portée aux survols du cœur de parc**

Pour la période de référence 1er janvier 2020 – 31 décembre 2020, globalement, le nombre d'autorisations de survol du cœur a connu une nette augmentation par rapport à l'année 2019 (120 contre 90, soit +33 %). Le nombre de jours de rotations d'hélicoptères a fortement augmenté du fait de la construction d'un nouveau refuge de haute-montagne au lac du Pavé.

Par contre le nombre de rotations de ravitaillement des refuges (ouverts plus tôt dans la saison en 2019) et d'approvisionnement en matériels des alpagistes, est sensiblement en baisse, alors que celui relatif aux travaux a été presque multiplié par deux !

Par contre, le nombre des rotations de personnels a notablement diminué (-28%), passant de 298 à 215. Le plafonnement du nombre de rotations de personnels par rapport aux rotations de matériel (1 pour 4) est respecté et a été même diminué.

→ **Accompagnement des projets et avis portés sur les activités en cœur de parc**

20 porter-à-connaissance ont été délivrés, à la suite de demandes d'informations environnementales par des pétitionnaires ou à la demande des services de l'État (DDT et DREAL).

On relève 29 avis en 2020, dont 18 relatifs à l'eau, 9 pour l'urbanisme (dont carrière, station de ski, ligne électrique et téléphonie), 2 pour les activités forestières.

Le flux des demandes d'autorisation de travaux (- 30 en 2020) ou d'activités dans le cœur du parc national (17 autorisations en cœur de parc national pour des sujets eau et forêt) reste relativement stable.

Rappel. En aire d'adhésion, le Parc national est consulté pour avis sur des projets d'aménagement ou des projets de manifestations sportives ou culturelles.

Ce sont ces demandes d'avis en provenance des pôles - autorité environnementale - des DREAL qui augmentent le plus, avec des délais de réponse souvent assez contraints.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

Quatrième partie du présent rapport d'activités.

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actes-administratifs>

- Objectif 2-2 – Actions de gestion et de restauration de populations, d'espèces et de milieux naturels

Les grandes priorités sont les suivantes.

- Privilégier le recours aux outils de gestion disponibles (MAEC en particulier).
- Assister les projets relatifs à la gestion de la faune sauvage, y compris sur les questions de bonnes pratiques sanitaires et de dégâts de gibier.
- Amplifier l'action sur les espèces exotiques envahissantes.
- Développer des programmes de restauration des espèces sur le territoire du parc national.

+ Privilégier le recours aux outils de gestion disponibles

→ **MAEC et stations d'espèces végétales**

En 2020, comme suite à une décision de la Région Sud-PACA de prioriser d'autres mesures du RDR, les MAEC localisées contractualisées en 2015 ce sont terminées. Il n'y a donc pas eu de mesures concernant les principales stations d'espèces végétales rares en PACA en 2020. Seules les MAEC contractualisées dans l'Isère sur des stations d'espèces ou habitats sensibles ont été reconduites.

Notons que dans les Hautes-Alpes, le bon partenariat avec les éleveurs ou les bergers a permis la mise en œuvre d'une gestion appropriée des milieux concernés même en l'absence de MAEC pour bon nombre de stations.

→ **Natura 2000**

Sur les sites localisés majoritairement en cœur de parc (ZPS des Écrins - FR9310036 - et les trois ZSC « Combeynot Lautaret Écrins » - FR9301498 - , « vallons des Bans et vallée du Fournel » - FR9301505 - , « Valgaudemar » - FR9301506 -), l'année 2020 est marquée par la fin des études lancées depuis 2017 et financées par une convention d'un montant de 54 000 euros (FEADER + Région Sud-PACA).

→ **Milieux humides et espèces patrimoniales**

En lien avec le PNR du Lubéron, gestionnaire de la base de données zones humides de la région Sud-PACA, le Parc national a engagé la migration de sa base de données et la création d'une première version de la plate-forme Geonature « zones humides ». L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, les CEN-PACA et Isère sont partenaires de la démarche, dont l'objectif est de formaliser un projet complet en 2020, avec la gestion des demandes de subventions. Comme suite à la finalisation de la première version, des tests ont débuté fin 2020. Une mise en production peut être envisagée courant 2021.

+ Assister les projets relatifs à la gestion de la faune sauvage, y compris sur les questions de bonnes pratiques sanitaires et de dégâts de gibier

→ Programme de suivi du sanglier dans le Valbonnais

Le projet mené par Simon Chamaillé et Raphaël Mathevet (CEFE-CNRS) vise à étudier la question de l'effet « refuge » potentiel de la zone cœur du PNE pour le Sanglier avec un angle de vue socio-écologique. Des protocoles distincts ont été élaborés et mis en place :

- réalisation de captures et de suivis GPS d'individus ;
- suivi d'un réseau linéaire de pièges-photos à la limite de la zone cœur de Parc pour étudier les circulations de l'espèce.

3 captures ont été réalisées entre 2019 et 2020 dont 2 individus tirés lors de la saison de chasse 2019-2020. Un animal est encore équipé mais la transmission satellitaire semble défailante (animal décédé ?).

+ Développer des programmes de restauration des espèces sur le territoire du parc national

→ **Gestion des oiseaux nicheurs sur les sites d'escalade** : voir page 8

- Objectif 2-3 – Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysager

Les grandes priorités sont les suivantes.

- Assurer la conservation des informations patrimoniales.
- Poursuivre l'organisation de chantiers de formation ciblés sur la restauration dans une optique de conservation des savoir-faire traditionnels.
- Développer un travail sur le thème de la fermeture des paysages.
- Continuer à soutenir et enrichir l'offre culturelle dans les vallées.

+ Assurer la conservation des informations patrimoniales

En 1994, le Parc national des Écrins a confié à l'atelier « Architecture et montagne » de l'école d'architecture de Grenoble, associée au bureau d'étude Nicolas Maurin, une mission visant à proposer une politique de gestion des ensembles bâtis et des constructions présentes dans le cœur du parc national des Écrins.

En parallèle, un inventaire de l'ensemble des éléments immobiliers situés dans le cœur du parc national a été réalisé. Utilisé et mis à jour depuis, cet outil continue d'éclairer et d'accompagner les services du Parc national dans la gestion des demandes d'autorisation de travaux.

Cet inventaire suggère un ensemble de prescriptions architecturales et techniques, applicables aux différentes constructions présentes à l'intérieur de ce territoire. Il est conçu pour être l'outil d'une politique de gestion éclairée. En fin 2020, cette base de données numérisée (en grande partie) est en ligne (outil Web) et continue d'être enrichie au fil des projets.

+ Poursuivre l'organisation de chantiers de formation ciblés sur la restauration, dans une optique de conservation des savoir-faire traditionnels

Parmi les actions conduites en 2020, on notera :

- une formation aux techniques traditionnelles de construction en pierre à Aspres-lès-Corps, encadrée par un artisan tailleur ;
- un muret hourdé à la chaux et une calade : ces deux réalisations, selon les techniques de construction en pierre, support d'une formation associant apports théoriques en salle et mise en œuvre *in situ*.

L'organisation de ce stage est l'un des volets de l'accompagnement apporté par le Parc national à la commune d'Aspres-lès-Corps, maître d'ouvrage d'un programme de requalification de l'entrée du village et des espaces publics.

Cette collaboration s'inscrit dans la convention de partenariat précisant les actions à mettre en œuvre conjointement, en lien avec la charte du Parc national : aide technique lors de l'élaboration du programme d'aménagement, puis pour le recrutement du maître d'œuvre. Une aide financière sur l'étude et les travaux a également été octroyée.

La formation était le dernier volet de l'accompagnement sur ce projet. Pour cela, le Parc national a fait appel à l'organisme de formation "Le Gabion" qui a apporté son expertise et sa prestation sous la forme d'un stage de deux jours, qui a réuni 3 employés de l'entreprise en charge des travaux, 1 employé municipal, le président de l'association "Aspres autrefois" et conseiller municipal, Madame la maire, le maître d'œuvre du projet (paysagiste concepteur) et un chargé de mission du Parc national.

- Une nouvelle boîte à outils dédiée au patrimoine bâti a été publiée en fin d'année

Le programme LEADER « Graines d'innovation, terre de projets », porté par le Pays gapençais, a représenté une nouvelle opportunité de développer l'appui aux communes, en les aidant à mieux prendre en compte la valeur patrimoniale des bâtiments, leur intégration paysagère, et leur rénovation énergétique.

Grâce à l'accompagnement des projets et en s'appuyant sur des exemples récents, ce programme a permis d'élaborer une boîte à outils « patrimoine bâti ». Élaborée dans le même esprit que la boîte à outils "motif paysages", elle regroupe pour le moment 4 fiches présentant des outils mobilisables pour des projets de valorisation du patrimoine bâti et plus largement du cadre de vie.

+ Continuer de soutenir et enrichir l'offre culturelle dans les vallées

Le Parc national soutient ou participe à différents événementiels culturels organisés sur le territoire, mais un certain nombre d'entre eux n'ont pu avoir lieu en 2020. Il a notamment participé à l'Écho des mots, et au « Tour conté » du massif (projet de la conteuse Laurence Druon, qu'il a soutenu financièrement) ou aux animations proposées par différents sites culturels et patrimoniaux (maisons à thème, musées, etc.).

Des initiatives et démarches d'Art contemporain sont soutenues par le biais de subventions de l'établissement public (aide au démarrage), le soutien des équipes de secteur quand cela s'y prête, et des relais de communication sur le site du Parc national et ses réseaux sociaux.

Il participe également à de nombreuses manifestations de culture locale tels que la fête des guides (Oisans), ou la fête de l'amontagnage (Réallon), etc.

Le Parc national a lui-même proposé 4 spectacles de contes dans le cadre de son programme d'animation (prestations en extérieur).

Pour en savoir plus : [actus, brèves et dossiers du site Internet / http://www.ecrins-parcnational.fr/](http://www.ecrins-parcnational.fr/)

<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/murets-calades>

<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/nouvelle-boite-outils-dediee-patrimoine-bati>

Les indicateurs d'activité du domaine 2

Objectif opérationnel	Indicateur	Cible 2020	Réalisé 2020
2-1 Surveillance du territoire et des usages	2-1 : Nombre d'avertissements formalisés	5 à 10	0
2-2 Actions de gestion et de restauration de populations d'espèces et de milieux naturels	2-2 : Interventions directes d'agents du PNE sur les espèces exotiques envahissantes, le cas échéant en partenariat	3	0
2-3 Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysager	2-3 : Nombre d'actions relatives à la restauration du patrimoine bâti auxquelles le PNE participe	2	2

DOMAINE 3 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rappel des contextes et enjeux

Le fondement de ce domaine d'activités est la capacité conférée par la loi au PNE de fournir appui ou assistance technique aux collectivités et aux acteurs privés locaux. Il nécessite que soient consolidées au sein de l'établissement des compétences techniques, dont certaines sont vraiment critiques pour le territoire si on tient compte de l'état de l'ingénierie publique qui y œuvre. Les priorités d'action de l'établissement public concernent le pastoralisme et l'agriculture, le tourisme et l'accès à la nature, le patrimoine architectural et les paysages.

L'accompagnement des projets peut s'accompagner le cas échéant de subventions attribuées par l'établissement public (interventions).

Le Parc national, dans le cadre de la mise en œuvre de la charte, consolide son dispositif d'appui, d'accompagnement et d'expertise sur l'ensemble des projets de son territoire.

L'évaluation à mi parcours de la charte, menée en lien avec le comité de suivi et d'évaluation de la charte du PNE et ses instances, orientera les acteurs institutionnels pour décider des mesures de la charte à privilégier pour la seconde phase de sa mise en œuvre, grâce à une nouvelle grille de lecture pour hiérarchiser les activités de l'établissement public en matière d'appui ou assistance technique. La complémentarité avec les politiques des Régions, Départements et communautés de communes du territoire doit être recherchée.

Le PNE veillera à associer la tutelle à ses choix, étroitement liés au management de ses compétences. Il s'agira de préserver les savoir-faire essentiels pour le territoire.

Les actions relevant de ce domaine concernent globalement les axes « 2 » (« Pour un cadre de vie de qualité »), « 3 » (« Pour le respect des ressources et des patrimoines, et la valorisation des savoir-faire ») et « 4 » (« Pour l'accueil du public et la découverte des territoires ») de la charte.

Les bénéfices pour le cœur du parc national répondent prioritairement aux objectifs « 2 » (« Préserver le patrimoine naturel du cœur »), « 3 » (« Préserver et requalifier les éléments du patrimoine construit du cœur »), « 4 » (« Faire du cœur un espace d'écoresponsabilité »), « 6 » (« Renforcer la gestion des ressources agropastorales et forestières ») et « 7 » (« Organiser la découverte du cœur »).

- Objectif 3-1 Accompagnement des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles

Les grandes priorités sont les suivantes.

- Contribuer à une évaluation de la mise en œuvre des projets agro-environnementaux et climatiques.
- Maintenir l'accompagnement des acteurs agricoles pour la mise en œuvre des plans nationaux d'actions relatifs à la prédation.
- Développer la marque « Esprit parc national » pour les produits agricoles.
- Continuer de soutenir l'agriculture biologique sur le territoire.

+ Mise en œuvre des projets agro-environnementaux et climatiques

L'année 2020 est principalement dédiée au suivi et à la poursuite des contrats engagés en 2015 et 2016. Les contrats de MAEC localisées souscrits en 2015 se sont terminés en mai 2020 dans les Hautes-Alpes malgré un courrier du directeur du PNE au Président de la Région Sud-PACA, sollicitant reconduction. Ils se sont poursuivis en Isère, la région AURA ayant une politique agro-environnementale différente.

+ Mise en œuvre de diagnostics pastoraux

En 2020, le Parc national a souhaité faire réaliser des diagnostics pastoraux sur 3 alpages du massif en plus des 3 réalisés dans le cadre du LIFE « PastorAlp ». Ces diagnostics permettent d'aider les éleveurs à améliorer la gestion de l'alpage en prenant en compte la ressource disponible, les contraintes, les enjeux environnementaux et le multiusage, et aux communes de mieux cibler les équipements nécessaires.

+ Maintenir l'accompagnement des acteurs agricoles pour la mise en œuvre des plans nationaux d'actions relatifs à la prédation

En 2020, le plan d'action « élevage-prédation » a fait l'objet de mesures exceptionnelles d'appui renforcé à la protection des troupeaux en cœur de parc en compensation de l'interdiction de tir. En 2020, il se décline de la manière suivante dans les Écrins :

- mise en place d'un groupe de travail élevage et prédation composé de membres du CA et du CS et de représentants de la profession agricole, des acteurs du tourisme et de l'État.
- appui à la mise en place de cabanes d'alpages permanentes ;
- mise à disposition des 12 cabanes héliportables (achat de 2 nouvelles cabanes) pour 19 sites en alpage ;
- mise à disposition d'une fréquence « Radio alpages » du réseau Radio du Parc national, avec prêt de 17 postes Radio numériques à des bergers et éleveurs et cession de radios analogiques à la commune de La Chapelle-en-Valgaudemar ;
- mise en place du dispositif de bergers d'appui : recrutement de 3 bergers qui sont intervenus sur 15 alpages du cœur du parc en appui aux bergers confrontés à la prédation ;
- renforcement des moyens d'observation (pièges photos, relevés d'indices,...), transmission des données à l'OFB, et alerte des professionnels en cas d'observation fiable ;
- renforcement des équipes de constat : emploi de 3 vacataires « loup » en appui aux équipes d'agents de terrain titulaires ;
- renforcement des actions de sensibilisation sur les chiens de protection avec du maraudage, une mise à jour et un renforcement de la signalétique d'information au départ et sur les sentiers.

Parallèlement, dans le cadre du plan national Loup (PNLAE), le Parc national des Écrins a œuvré avec l'IRSEA d'Apt et le parc à loups « Alpha » de Saint-Martin-de-Vésubie à la mise en place d'une expérimentation visant à tester des méthodes d'effarouchement sémiocchimique du loup (utilisation de phéromones, apneumones, nécromones). Les premières opérations de capture et l'instrumentation du site ont permis de recueillir de très nombreuses informations sur le comportement spatial des loups et des premières indications sur l'effet perturbateur des substances sémiocchimiques réputées induire des comportements d'évitement.

Malheureusement, la survenue de la tempête Alex (1^{er} et 2 octobre 2020) s'est traduite par la destruction de la majeure partie des enclos du parc Alpha et a entraîné l'arrêt de l'expérimentation. En fin d'année 2020, des échanges avec le parc à loups du Gévaudan laissent entrevoir une reprise de l'expérimentation en Lozère en 2021.

+ Développer la marque « Esprit parc national » pour les produits agricoles

Le nombre de candidatures pour les produits agricoles se stabilise autour de 4-5 candidatures par an, sans lancer de nouvel appel à candidature.

5 nouveaux audits ont été réalisés en 2020 et 5 prestataires déjà marqués ont souhaité étendre leur gamme à leurs produits transformés.

Les premiers contrats sont arrivés à échéance au 31/12/2020 et les premiers audits de renouvellement ont été réalisés en 2020 (5 contrats renouvelés), Le rythme de renouvellement des contrats va s'accroître dans les années à venir.

45 contrats agricoles ont été signés depuis 2015, 3 contrats ont été dénoncés (dont 1 cessation d'activité), 56 audits ont été réalisés au 31/12/2020 dont 49 en interne et 9 externalisés.

Le Parc national des Écrins participe activement au travail inter-Rarcs piloté par l'OFB (nouveaux règlements d'usage catégoriels (RUC), travail sur les RUC existants, mise en place du plan de contrôle, etc.)

De nouveaux RUC ont été validés en 2020 ou sont en cours de validation (viticulture, artisanat, céréales, visite de sites...). Leur déploiement doit faire l'objet d'une évaluation. La priorité sera potentiellement donnée aux RUC agricoles déjà déployés sur le territoire et ayant des enjeux forts en termes de biodiversité.

Le plan de contrôle piloté par l'OFB a été lancé à l'automne 2020 et se poursuivra en 2021 (2 exploitations agricoles contrôlées en 2020).

Le programme d'accompagnement individualisé des bénéficiaires de la marque a été maintenu (11 accompagnements individuels) et de nouvelles actions ont été lancées ou réalisées :

- lancement d'un projet de formation-action sur le thème des pollinisateurs pour 2021 ;
- réalisation film « de la nature à l'assiette » réalisé en juillet 2020 par Finan Rodinson (<https://www.dailymotion.com/video/x7vskx3>);
- réalisation d'animations par des producteurs marqués « Esprit Parc » à la maison du parc de Vallouise dans l'été 2020. Il est proposé d'étendre cette action à un autre territoire du parc national en 2021.

Des articles et post Facebook mettant en valeur les producteurs marqués ont été publiés pendant le confinement et ce jusqu'à la fin de la saison estivale, dans l'objectif de promouvoir les produits locaux et les circuits courts .

La vente de produits marqués s'est poursuivie dans 5 maisons du parc (partenariat avec une dizaine de producteurs). Elle a été toutefois en partie perturbée par la fermeture des boutiques liée à la Covid-19.

Des outils de communication personnalisés autour des valeurs de la marque ont été réalisés pour 8 producteurs.

+ Soutenir l'agriculture biologique sur le territoire

Pour « promouvoir une agriculture de qualité » sur son territoire (orientation 3.5 de la Charte), le Conseil d'administration du Parc national des Écrins a voté une aide en faveur de l'engagement en agriculture biologique. 13 exploitations agricoles (productions laitière, viande, apicole, maraîchère et viticole) ont bénéficié de cette aide en 2020.

Pour en savoir plus : [actus, brèves et dossiers du site Internet / http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/manger-esprit-parc-local-regal](http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/manger-esprit-parc-local-regal)

- Objectif 3-2. Accompagnement des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature

Les grandes priorités sont les suivantes.

- Évaluer, d'ici 2021, la stratégie touristique du massif, adoptée en 2015 par le Conseil d'administration de l'établissement, et proposer des adaptations.
- Poursuivre l'action de valorisation des grandes itinérances alpines.
- Encourager et, le cas échéant, contribuer à des actions de médiation entre les différents usagers du territoire (escalade, alpinisme)
- Accompagner l'évolution et l'aménagement durable des grands sites en cœur de parc.

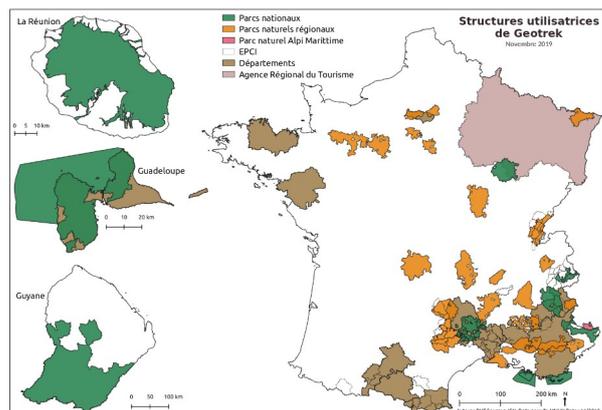
+ Valoriser l'offre de randonnée & Rando Écrins

Le Parc national des Écrins poursuit en 2020 son effort de développement de l'application Geotrek. Celle-ci est désormais utilisée par plus d'une centaine de structures en France, dont 9 Parcs nationaux, une vingtaine de PNR, une dizaine de départements, des communautés de communes et plusieurs transferts vers d'autres opérateurs sont en cours.

De nombreux Parcs nationaux, Parcs naturels régionaux ont ainsi pu bénéficier gratuitement de l'outil et de l'investissement initial du PNE. Ces derniers peuvent ainsi concentrer leurs ressources sur son déploiement, son alimentation et éventuellement y apporter des évolutions bénéficiant de même librement à toutes les structures utilisatrices.

Pour faire vivre le projet collectivement, la communauté des utilisateurs est toujours animée par le PNE, avec un COPIL, des groupes de travail et des rencontres annuelles. En raison des contraintes de cette année très particulière, l'animation de cette communauté a été ralentie.

Le Parc national a également animé le groupement de commandes à 12 acheteurs publics (5 Parcs nationaux, 2 PNR, 3 Départements, 1 CRT et le réseau SIG d'Occitanie) formé en 2019. Il est à l'initiative de cette coopération d'utilisateurs de Geotrek. Les premiers chantiers de la refonte de Geotrek se sont poursuivis sur 2020 : les performances de l'application ont été améliorées et les technologies utilisées actualisées. 2020 a également vu le lancement de la refonte du portail « grand public » et les premiers développements du module « Outdoor » de « Geotrek-admin », financés dans le cadre du PITEM MITO dans lequel le Parc national est délégataire de la Région Sud-PACA.



Le portail de valorisation de l'offre de randonnée « Rando Écrins » a connu 72 800 visites en 2020 (-47,4 % comparé à 2019, ce qui semble dû à un problème de référencement). On note une augmentation des fréquentations dès le mois de mai, les principaux pics étant concentrés sur les deux mois d'été avec une fréquentation moyenne de 585 visites par jour.

« Rando Écrins » propose 206 itinéraires et la découverte de plus de 1 400 éléments de patrimoine.

Le portail du « Grand Tour des Écrins », valorisant l'offre de l'itinérance, a enregistré quant à lui 95 000 visites en 2020 (+ 55,75% comparé à 2019). Sur les deux mois d'été, le nombre de visiteurs a connu une progression de 73 % par rapport à l'année précédente. En juillet et août le portail accueillait une moyenne de 738 visites par jour. Le portail du « Grand Tour des Écrins » propose 27 itinéraires.

En 2020, le partenariat Geotrek avec la communauté de communes et l'office du tourisme du Pays des Écrins s'est renforcé. Le travail s'est poursuivi avec le partage des contenus, en rédigeant des descriptions et en apportant un accompagnement technique (formation, mise à disposition de l'outil d'administration, rédaction, photos, etc.). Ce partenariat aura permis d'ajouter en 2020 11 itinéraires supplémentaires dont 4 parcours de Snow Trail – traduits en anglais, 4 parcours en itinérance, 3 kilomètres verticaux. Ce partenariat a permis également de produire des guides rédactionnels de site d'eau-vive et de via-ferra, d'inventorier et de décrire ainsi 11 *via ferrata*, 9 parcours de kayak ainsi que 5 randonnées en joëlette qui seront publiées en 2021.

Le partenariat Geotrek avec la communauté de communes et l'office de tourisme de Serre-Ponçon s'est poursuivi. Ce partenariat a permis d'ajouter 42 nouveaux itinéraires dont 20 de randonnées pédestres, 17 de VTT et 5 de vélo de route. Le Parc national a accompagné techniquement la communauté de communes et l'OTI, notamment pour la prise en main de Geotrek, la relecture des itinéraires et la rédaction de fiches de points d'intérêt patrimonial.



Le Parc national est délégataire de la Région Sud-PACA dans le cadre du PITEM « Outdoor » (ALCOTRA, 2018-2021) pour lequel il coordonne trois actions (développement d'un nouveau module de Geotrek pour les pratiques de plein air ; définition d'un socle de données commun aux opérateurs français et italiens ; recensement et valorisation des sites de pratique d'escalade).

Le groupe de travail « Geotrek-Outdoor » s'est réuni plusieurs fois en début d'année, ce qui a permis notamment de préciser le modèle de données du futur « Geotrek-admin ».

+ Déployer la marque « Esprit parc national »

Le volet agricole de la marque est traité dans le rapportage de l'objectif 3.1.

La mise en œuvre du projet ProBiodiv (promouvoir la biodiversité comme facteur de développement des territoires), s'est poursuivie en 2020 auprès des bénéficiaires de la marque.

Des actions de communication ont été engagées dont la création d'un livret de sensibilisation sur les insectes pollinisateurs sauvages qui sera accompagné de formations pour faciliter la prise en main de l'outil et l'appropriation de la thématique par les professionnels.

Concernant le volet formation, plusieurs sessions ont été programmées, en lien avec la biodiversité : agir sur la biodiversité par des pratiques de développement durable (zéro déchets, la fabrication de produits ménagers naturels), comment valoriser ses pratiques écoresponsables et son engagement pour la biodiversité, connaître et faire découvrir la biodiversité alpine, etc.



*Au 31/12/20120, la marque « Esprit parc national » dans les Écrins c'est
3 appels à candidatures lancés en 2020 ;
Contrats de partenariats entreprises/PNE : 121 (dont 45 contrats agricoles)
Total des produits & services marqués : 283
Produits agricoles : 101
Services touristiques : 182*

+ Vers une destination infra-régionale « Écrins » pilotée avec les offices de tourisme

Afin d'appuyer la création de destinations « Parc national des Écrins », une communication commune aux acteurs du territoire a aussi été envisagée. Elle sensibilisera à la biodiversité et à la prise en compte de sa préservation par les visiteurs et les acteurs économiques. L'année 2020 a été mise à profit pour élaborer la stratégie marketing et le plan d'action triennal avec l'appui d'un bureau d'étude. Les 9 Offices de tourisme (OT) du territoire, l'ADT 05 et la Région Sud-PACA ont piloté ce travail qui sera validé début 2021 par le copil avec les élus des EPCI et les présidents d'OT. L'ambition fixée en commun est de faire du massif des Écrins une destination montagne leader en matière d'écotourisme.

Pour consolider ce travail stratégique, un guide de communication et de marketing territorial sera élaboré en 2021. Une consultation a été lancée en novembre 2020 et un bureau d'études a été recruté. Cette action contribue à l'objectif de développer un marketing territorial en lien avec la biodiversité (projet simple ProBiodiv) dans le cadre du PITEM BiodivAlp (2014-2020), financé avec le concours de l'Union européenne.

+ Une enquête de clientèle touristique régionale

Comme suite au lancement par le CRT, la Région Sud-PACA et les agences départementales de tourisme d'une nouvelle enquête de clientèle touristique de terrain, sur une période d'un an, les questionnaires ont été déployés sur toute l'année 2020 (maisons du Parc, sites majeurs, sentiers, etc.) avec une pression d'observation forte sur la période estivale. Les résultats seront publiés au printemps 2021 sous la forme d'un rapport d'analyse.

+ Renforcer la coopération avec les partenaires institutionnels du tourisme et de la randonnée

→ ***Un contrat de filière écotourisme avec la Région Sud, l'ARPE-ARB, les Parcs nationaux et les Parcs naturels régionaux***

En 2020, le contrat de filière a été officiellement signé par le Parc national des Écrins. Un webinar de présentation de la filière et des ressources a été organisé début décembre avec une intervention du Parc national pour présenter les Parcs nationaux de PACA. Ce webinar destiné aux professionnels et partenaires a rassemblé plus de 150 participants. Des pages « écotourisme » ont été créés dans le site web du CRT Sud. Une sélection d'offres « Esprit parc national » dans les Écrins et valorisée depuis l'automne 2020.

Le contrat de filière écotourisme (Sud) s'accompagne d'un volet financier (2019-2021), qui permet de soutenir les Parcs nationaux des Écrins et du Mercantour, qui se sont associés pour porter des actions conjointes

autour de la marque, et d'accompagner des professionnels concernés (audits, outils de sensibilisation, participation au réseau régional, etc.).

A ce titre en 2020, une étude inter-Parcs alpins a été initiée pour travailler sur une stratégie marketing des PNR et PN alpins (AURA et PACA). Elle porte également sur le sujet du rapprochement des marques « Valeurs PNR et « Esprit parc national ». Cette étude sera finalisée fin 2021 et elle associe outre les PNR et PNx, la Région Sud, les CRT, l'OFB et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

→ **Une convention avec AURA Tourisme et le Parc national de la Vanoise.**

Une convention cadre lie les trois partenaires depuis septembre 2019. Le volet annuel 2020 a permis au CRT de mener des opérations de valorisation des parcs nationaux et d'une partie de l'offre écotouristique : refuges, randonnée et itinérance. Le PNE a valorisé le travail effectué sur l'itinérance, la marque esprit parc et la description des itinéraires accessibles pour les personnes à mobilité réduite et les familles.

+ Actions de médiation entre les différents usagers du territoire

→ **Animation des conventions concernant les pratiques sportives**

Trois conventions formalisent le partenariat entre les fédérations sportives et l'établissement public, pour une bonne gestion des activités sportives réglementées en cœur de parc. Elles portent sur l'alpinisme, l'escalade et le canyoning pour l'une, le vol libre pour la seconde et le vol à voile pour la troisième. Les comités de pilotage se réunissent régulièrement pour évaluer les pratiques sportives et le respect de la réglementation.

Un travail de cartographie des sensibilités environnementales à l'attention des parapentistes a débuté en 2020 à l'initiative du Conseil départemental de l'Isère, en partenariat avec le Parc national. La carte concernant l'ensemble du massif devrait être diffusée à l'été 2021.

En 2020, trois voies nouvelles d'escalades ont été autorisées, mais une seule a été réellement ouverte, en raison de la pandémie. De même, l'accès au refuge de l'Aigle a été repris.

Le ré-examen de la Convention Alpinisme en 2020 devrait aboutir à une actualisation en 2021. Parallèlement, on note une intensification des échanges entre membres du Conseil scientifique et du comité de pilotage Escalade, lesquels seront renforcés, en 2021, dans le cadre de la création d'un groupe de travail du Conseil, dédié aux activités de pleine nature.

Enfin, des contacts ont été pris avec le fondateur d'un site Internet de référencement des sauts de base-jump, afin de porter à connaissance des pratiquants, les secteurs qu'il conviendrait d'éviter pour des raisons de conservation de la biodiversité.

→ **Activités de loisirs de haute-montagne**

Biodiv-sports prend de l'ampleur, tant du point de vue des superficies que des espèces concernées. Un groupe de travail auquel participe le PNE réfléchit à la gouvernance de l'outil et à un éventuel futur potage au niveau national.

Voir aussi pages 8 et 9.

+ Accompagner l'évolution et l'aménagement durable des grands sites du cœur

Depuis plusieurs années, le Parc national accompagne les différents maîtres d'ouvrage sur ce que l'établissement a qualifié de « sites majeurs », qui sont au nombre de quatre. Il s'agit du site du Gioberney dans le Valgaudemar, du Pré de Mme Carle en Vallouise, du col du Lautaret et de la Bérarde dans le Haut-Vénéon. D'autres sites en cœur de parc (Dormillouse, Confolens, etc.) font naturellement l'objet du même suivi.

En 2020, c'est le site du Gioberney qui a le plus mobilisé l'établissement public, contribuant, au côté de la préfecture, à la finalisation d'un recueil des engagements de tous les maîtres d'ouvrage pour faire émerger un projet global de valorisation du site (réserve naturelle nationale et cœur de parc) dans le cadre du projet d'électrification de la vallée, qui est lié au projet de micro-centrale du Gioberney (requalification paysagère de l'aire d'accueil du chalet-hôtel, mise en place d'une navette et d'une circulation réglementée, etc.). En parallèle, le Parc national a apporté son aide technique et son soutien financier à la Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar pour une « mission de programmation pour la valorisation du site du Gioberney et la requalification du Chalet-Hôtel du Gioberney » en lien avec le CAUE.

Le col du Lautaret a quant à lui fait l'objet d'un suivi étroit, notamment dans le cadre d'une étude de revalorisation du col portée par le Département des Hautes-Alpes.

Les échanges se poursuivront en 2021 pour les différentes phases de ces projets (procédures réglementaires, études, travaux, etc.).

Enfin, le hameau de Dormillouse, hameau habité du cœur, a fait l'objet d'une forte attention en réponse à une nouvelle dynamique de projets portés par les habitants et les nouveaux arrivants. Les trois années à venir vont sans doute voir émerger une dynamique particulière sur ce site, afin de répondre aux besoins et attentes exprimés, tout en maintenant l'exigence d'un développement soutenable en cœur de Parc national. Ainsi, à la demande de son Conseil scientifique qui a mis ce sujet en exergue, le Parc national a organisé une rencontre sur le terrain avec les habitants en octobre 2020.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>
<https://www.ecrins-parcnational.fr/breve/conseil-scientifique-souhaits-nouveau-president>

- Objectif 3-3 Accompagnement des acteurs sur l'aménagement, le cadre de vie et l'urbanisme

L'action prioritaire pour cette activité est la suivante.

- Amplifier la prise en compte des enjeux paysagers en urbanisme.

Les « porter à connaissance » (PAC) fournissent aux maîtres d'ouvrage de projets, l'ensemble des données environnementales connues du Parc national. A ces données s'ajoutent des recommandations et prescriptions de mise en œuvre.

+ Accompagner les projets en urbanisme et aménagement

Certains projets sont accompagnés dans leur mise en œuvre : par exemple, des projets d'aménagement et de valorisation d'espaces (places de village, sites d'accueil en espaces naturels, etc.) ou des actions de restauration du patrimoine bâti vernaculaire (fort intérêt pour la qualité des paysages ruraux et la vie des territoires). L'accompagnement par le Parc national peut se traduire par des missions d'appui ponctuel à maîtrise d'ouvrage auprès des communes ou autres porteurs de projets.

L'établissement public intervient dès l'amont du processus d'élaboration des plans locaux d'urbanisme (PLU). Les conseils techniques, juridiques et les expertises (paysages - cf. 2.6 patrimoines culturels et naturels) sont réalisés en coordination avec les partenaires et les institutions compétents dans ces domaines : direction départementale des territoires (DDT), unité territoriale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE), etc.

Variables en quantité d'une année sur l'autre, ces actions sont le résultat d'un partenariat actif avec le territoire, selon la conjoncture et les cycles institutionnels.

En 2020, peu de PLU (1 avis) ont fait l'objet d'un accompagnement (réunions, apport de connaissance et expertise) compte-tenu du contexte particulier (année d'élections municipales et de pandémie Covid).

Quatre projets d'aménagement et de restauration patrimoniale ont également été accompagnés en phase préalable (définition de la commande, cahier des charges, assistance aux maîtres d'ouvrage, suivi d'étude).

En ce qui concerne les aménagements de sites, on notera la finalisation de l'aménagement (partie bâtiment d'accueil) à Entre-les-Aygues à Vallouise, l'avancement du dossier de l'aire d'accueil de la fontaine de Réotier et la finalisation des travaux d'aménagement de l'entrée (RN85) d'Aspres-lès-Corps.

+ « Motif Paysages », toujours au cœur de la stratégie

La boîte à outils « Motif Paysages » finalisée en 2014 est le support de la démarche d'accompagnement des porteurs de projets et des acteurs du territoire, par un apport structuré de connaissances et d'orientations en matière d'évolution des paysages et d'usages associés.

Elle contribue à de meilleures intégrations et prises en compte dans les projets et documents d'urbanisme, des milieux, des paysages, des patrimoines construits et des trames écologiques.

Aucun atelier n'a été organisé en 2020, la période de fin de mandats, les élections municipales et la pandémie expliquant pour une large partie ce bilan négatif.

A noter en 2020 la mise en place d'un nouvel « Atelier montagne » dans le Champsaur comme suite à la signature en 2019 d'une convention de partenariat avec l'École nationale supérieure du paysage de Marseille - Paris Versailles (ENSP).

+ Porter-à-connaissance et avis de l'établissement public

Une vingtaine de porter à connaissance a été transmise à divers porteurs de projets en 2020, dont la moitié correspondant à des dossiers liés à l'eau et à la forêt.

On note en outre des demandes d'informations relatives à la pose d'antenne de téléphonie mobile, souvent dans l'urgence du fait de l'injonction nationale de résorber les zones blanches et d'installer ces antennes relais, y compris dans les aires protégées.

Le nombre d'avis reste assez stable (30), mais les délais de réponse se contractent, voire deviennent difficilement gérables pour les dossiers pour lesquels la production d'un avis requiert une visite terrain (a fortiori lors de demandes hivernales).

De nombreux dossiers présentent des séquences ERC de contenus très faibles voire inadaptées. Le Parc national est alors contraint de commenter sévèrement les mesures, voire de suggérer de réelles alternatives. L'amélioration de la prise en compte de la séquence ERC apparaît comme étant un enjeu d'importance croissante au niveau des services instructeurs.

Pour en savoir plus : [actus, brèves et dossiers du site Internet / http://www.ecrins-parcnational.fr](http://www.ecrins-parcnational.fr)
<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/reaménagement-site-entre-aigues-ca-avance>
<https://www.ecrins-parcnational.fr/breve/etudiants-ecole-nationale-superieure-paysage-se-penchant-champsaur>

- Objectif 3-4 Accompagnement des acteurs sur la valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire artisanaux, soutien à l'activité économique locale

Il s'agit en particulier d'accompagner les entreprises, associations et particuliers dans les domaines des savoir-faire constructifs, de l'usage des matériaux traditionnels, de la rénovation énergétique écologique et respectueuse du bâti, et de poursuivre le déploiement de la marque « Esprit parc national » pour les produits artisanaux.

Les grandes priorités sont les suivantes.

- Appui aux savoir-faire constructifs, à l'usage des matériaux traditionnels.
- Déploiement de la marque « Esprit parc national » pour les produits artisanaux.

+ Appui aux savoir-faire constructifs, à l'usage des matériaux traditionnels

Le Parc national des Écrins contribue au transfert des savoir-faire locaux en matière de restauration des patrimoines bâtis.

En 2020, il a accompagné plusieurs communes adhérentes :

- 8 communes ont bénéficié d'un conseil technique avant et pendant les travaux ou ont effectué une demande d'aide financière (voir aussi tableau des subventions attribuées) ;
- 1 commune a bénéficié d'un stage de formation en construction pierre ;
- plusieurs communes ont été accompagnées dans des aménagements de village.

A titre d'exemple, on citera les travaux de restauration des bâtiments d'Entre-les-Aygues à Vallouise, une expertise patrimoniale sur une maison au Forest d'Orcières et l'action de formation à Aspres-lès-Corps (*cf. supra*).

- Objectif 3-5 Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et les changements climatiques

Les grandes priorités sont les suivantes.

- Encourager l'amélioration de la gestion énergétique et écoresponsable des refuges d'altitude.
- Encourager les démarches et les actions de territoires auprès des collectivités.

+ Appui à l'amélioration des performances énergétiques et de l'éco-responsabilité des refuges

En 2020, le PNE a accompagné différents projets de requalification de refuges. Le refuge de La Lavey a fait l'objet d'échanges avec la FFCAM pour l'écriture du programme de requalification du bâtiment, permettant de lancer en 2020 un concours pour le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre (architecte, bureaux techniques).

Sur le volet plus spécifique de l'énergie, le Parc national a accompagné différents projets pour l'amélioration des systèmes de production d'énergie renouvelable : refuge du Carrelet, refuge du Pré de la Chaumette, refuge de Vallonpierre et refuge du Promontoire.

Enfin, le suivi du projet du nouveau refuge du Pavé s'est poursuivi avec le contrôle de la première phase de travaux préparatoires en août 2020.

Le suivi du programme ENR-Refuge 05 piloté par la Préfecture a été réalisé, à la demande de l'association des gardiens de refuge du département avec pour objets : l'étude de potentialité d'une pico-centrale au refuge CAF de Pré Chaumette, la pose de seuils de mesure de débit au refuge privé de Chamoissière. Un diagnostic a également été réalisé au village de Dormillouse.

Un suivi de l'installation de la pico-centrale au Refuge de Temple Écrins a été fait en fin d'été (mise en production en juin 2021).

Les indicateurs d'activité du domaine 3

Objectif opérationnel	Indicateur	Cible 2020	Réalisé 2020
Indicateurs globaux communs aux objectifs 3-1 à 3-5	<i>3a : Agriculture : animations techniques dans le cadre de la marque</i>	2	2
	<i>3b : Nombre de contrats de partenariats signés correspondant à la marque « Esprit parc national », tous domaines confondus</i>	20	25

DOMAINE 4 – FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR

Pour résidents et visiteurs, la découverte et l'accueil en montagne reposent avant tout sur des valeurs d'authenticité et de partage. Aussi l'humain doit-il constituer le fil conducteur de la mise en œuvre de la charte.

Principal levier de la charte, la sensibilisation a connu plusieurs mutations récentes. Le PNE fonde depuis toujours son action dans ce domaine sur des principes de partage et de rencontre en favorisant la médiation humaine et en considérant que la découverte commence sur les lieux de vie.

Pour autant, dans une société de l'information, il faut également veiller à un haut niveau de technicité des outils et médias, contribuant à la structuration et à l'accompagnement de l'offre écotouristique et à la découverte des patrimoines. Cet équilibre entre modernité des médias et authenticité de la découverte est au cœur des préoccupations de l'établissement public. Les actions mises en œuvre en application de ce domaine d'activité répondent aux orientations « 1.3 », (« Développer l'éducation à l'environnement et au territoire ») et « 4.2 » (« Optimiser la qualité et le maillage des infrastructures d'accueil ») de la charte ; ainsi qu'à l'objectif « 7 » (« Organiser la découverte du cœur »).

- Objectif 4-1 – Éducation scolaire

L'action pédagogique en direction des jeunes, en particulier les scolaires, est un investissement pour l'avenir. Au-delà de l'éducation à l'environnement, l'éducation à la montagne est une cible de la charte.

Tout au long de l'année, des actions d'animation et de pédagogie s'adressent aux enfants et plus généralement au grand public (habitants des vallées ou visiteurs extérieurs). Elles visent la sensibilisation aux patrimoines naturels, culturels et paysagers et s'appuient sur les valeurs du parc national et de la vie en montagne. Elles rendent compte de l'action de l'établissement public et de l'évolution des territoires.

Le lien permanent des agents au territoire contribue à cet objectif pédagogique global.

Les grandes priorités sont les suivantes.

- Renforcer les projets et les outils pédagogiques au service des écoles primaires.
- Contribuer, avec les acteurs locaux labellisés « Esprit parc national », à l'émergence de séjours nature pour les collégiens du territoire.
- Promouvoir la mise en place de projets de sciences participatives en milieu scolaire.

L'année 2020, année de crise sanitaire, a eu pour conséquence une baisse notable du nombre d'animations réalisées auprès des scolaires.

Le dispositif « un garde/une classe » demeure celui par lequel le plus grand nombre d'interventions a lieu dans les écoles du territoire, en grande partie dans le cadre de projets pédagogiques élaborés avec les enseignants. Certains donnent lieu à restitution sur le site Internet du Parc national, dans la rubrique « Jeunes découvreurs » .

+ Projets pédagogiques

15 projets ont été menés avec les écoles des communes adhérentes à la charte en 2020.

Mais du fait de la situation sanitaire et des incertitudes à moyen terme, beaucoup d'enseignants ont préféré ne pas s'engager dans des projets sur plusieurs mois. Il y a donc eu plus d'interventions ponctuelles en 2020 que lors des années précédentes :

Projets pédagogiques 2020

Années scolaires 2019/2020 (2^{ème} semestre) et 2020/2021 (1^{er} semestre)

Commune	Projets	Interventions	Nb. enfants
L'Argentière-la-Bessée	3	5	76
Embrun	3	5	79
Entraigues	1	1	18
Le Bourg d'Oisans	3	3	83
Saint-Bonnet-en-Champsaur	2	5	53
Savines-le-lac	2	6	8
Valbonnais	1	1	15
	15	26	332

+ Scolaires en séjour

Par ailleurs, le Parc national a malgré tout pu poursuivre l'accueil de classes en séjour, à la maison du parc de Vallouise. En 2020, 40 classes transplantées ont ainsi été accueillies (de France et de Belgique) et ont bénéficié d'une intervention pédagogique, soit 950 enfants et adolescents (44 heures d'intervention). Il est à noter qu'elles provenaient toutes de deux centres d'hébergement de la commune.

Interventions 2020 - hors projets pédagogiques

Commune	Interventions	Nb. enfants
L'Argentière-la-Bessée	2	49
Embrun	4	82
La Grave & Villar-d'Arêne	7	62
Le Monêtier-les-Bains	1	70
Vallouise	1	19
Vénosc (Deux-Alpes)	1	36
	16	318

Par rapport à 2019, on note une baisse de 33 % des scolaires en séjour.

Programme C-ClimaTT et sensibilisation aux changements globaux

Dans le cadre du programme transfrontalier INTERREG C-ClimaTT, les financements européens ont permis de mettre en place un programme d'interventions sur la thématique des changements climatiques, avec un groupement de 3 associations d'éducation à l'environnement : le CPIE Haute-Durance et L'Echo des Sources, sous le pilotage de Gap-Sciences-Animation.

21 classes des communes du Briançonnais, de la Vallouise, de l'Embrunais, du Champsaur et du Valgaudemar ont pu en bénéficier, pour un montant total de 7 650 euros.

+ Un « coup de pouce » pour les curieux de nature

Retrouver le lien avec la nature... La période de confinement a bien montré combien l'espace et le milieu naturel sont essentiels à l'équilibre de chacun, et peut-être plus encore pour les enfants et les jeunes.

Comme suite au premier confinement, le Parc national a souhaité mobiliser une partie de ses crédits d'intervention pour soutenir des projets à visée pédagogique pour les jeunes de 3 à 17 ans.

Les écoles, centres de loisirs et autres associations projetant des activités en extérieur liées à la découverte de l'environnement du Parc national des Écrins étaient les bénéficiaires visés par cette opération.

Les projets validés devaient être réalisés avant fin juin 2021.

Quelques-uns d'entre eux qui devaient se dérouler durant l'automne 2020 ont dû être annulés du fait des mesures sanitaires liées au second confinement.

Au total, 31 projets ont été réalisés en 2020, ou sont en cours de réalisation au 31 décembre 2020, avec pour bénéficiaires environ 720 enfants et adolescents.

+ Outils pédagogiques

Durant l'année 2020, la malle pédagogique sur le bouquetin a été achevée. Réalisée dans le cadre du programme transfrontalier Lemed-Ibex, elle contient de nombreux outils utilisables indépendamment les uns des autres, et un jeu de « plateau » grand format. Elle peut s'adresser aux enfants et aux jeunes, depuis la maternelle jusqu'au lycée, ainsi qu'aux publics handicapés. Utilisable par les gardes-moniteurs du Parc, elle sera également proposée au prêt.

Enfin, et comme chaque année, un certain nombre d'outils et de matériels pédagogiques ont été acquis par l'établissement, pour répondre aux besoins d'animation des agents : empreintes, filets à insectes, aquariums, etc.

Bilan global

Les interventions pédagogiques auprès des publics scolaires, tous critères confondus (avec ou sans projets pédagogiques, dans les maisons du parc ou sur le terrain, en provenance des communes de l'aire d'adhésion ou d'ailleurs, ...) représentent pour l'année 2020 :

- 159 heures de préparation d'interventions,
- 183 heures d'intervention,

soit un temps total de **342 heures** et de **1 963 contacts**, c'est-à-dire moins de la moitié (45%) du chiffre de 2019 (4 390), du fait de la situation sanitaire.

Il faut cependant ajouter à ce chiffre le nombre d'enfants ayant bénéficié des interventions réalisées dans le cadre du programme C-ClimaTT, soit environ 750.

Pas d'« Écrins de nature » en 2020

Prévu dans le secteur de l'Embrunais, et uniquement à destination des scolaires, l'événement n'a pas pu avoir lieu en 2020, du fait de la crise sanitaire.

Il est prévu de l'organiser en 2021, toujours dans l'Embrunais.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

<https://www.ecrins-parcnational.fr/jeunes-decouvreur>

<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/changement-climatique-ecole-parle-experimente>

<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/coup-pouce-curieux-nature-ecrins>

<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/jeunes-montagne>

<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/bouquetin-malle>

- Objectif 4-2 - Sensibilisation, animation, accueil tous publics

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Veiller à maintenir l'attractivité des animations, en valorisant encore davantage les connaissances acquises et les programmes en cours.
- Contribuer activement à la plateforme de sensibilisation et à la mobilisation citoyenne de l'OFB, dans le cadre du Plan Biodiversité et maintenir l'engagement du PNE dans le développement de l'écolovontariat et de l'accueil de jeunes.
- Maintenir un dialogue approfondi avec le mouvement sportif, en particulier pour les activités ayant cours en haute montagne.
- Maintenir une présence sur le terrain pour sensibiliser les visiteurs en promenade ou en randonnée.
- Assurer les actions de formation des prestataires et producteurs bénéficiant de la marque « Esprit parc national ».

+ Veiller à maintenir l'attractivité des animations, en valorisant encore davantage les connaissances acquises et les programmes en cours

→ **Élaboration et mise en œuvre des programmes d'accueil et de découverte « hiver » et « printemps/été »**

La crise sanitaire a imposé son rythme et ses contraintes de conditions d'accueil et de déroulement en 2020 : le Parc national a su s'adapter dans une certaine mesure, en modifiant son programme au fil de l'eau, en appliquant au mieux les mesures décrétées par le Gouvernement et en annulant un certain nombre de rendez-vous n'apportant pas suffisamment de garanties sanitaires.

Une offre d'animations pour le grand public a cependant pu être préservée, notamment durant l'été 2020.

Les animations ont eu lieu soit sur le terrain, soit dans les maisons et centres d'accueil saisonniers du Parc national, ou encore lors d'événements organisés par des partenaires du territoire (bien moins nombreux en 2020).

Le programme a été porté à la connaissance du grand public par le biais de l'agenda du site internet du Parc national, par les réseaux sociaux et les dépliants édités pour l'été et l'hiver, et par le biais des offices de tourisme du territoire, qui ont repris les informations diffusés sur la plate-forme APIDAE.

In fine, le Parc national a tout de même dû annuler 51 animations du fait de la crise sanitaire.

Quelles animations en 2020 ?

- Ateliers créatifs autour de la nature pour les enfants et les adultes, jeux de découverte : 41 ateliers dont 35 pour les enfants, pour 336 participants en tout (226 enfants, 110 adultes).
- 114 projections-causeries avec un garde-moniteur, avec des films documentaires ou des diaporamas réalisés en interne, dont 69 dans le Briançonnais (dans 6 lieux différents), 19 dans le Valbonnais-Oisans, 17 dans le Champsaur/Valgaudemar, et 9 dans l'Embrunais, pour 2 453 personnes accueillies.
- 106 « rendez-vous avec un garde » pour observer la nature, lors d'un événement local, dans un lieu d'accueil partenaire tel que l'écomusée de Saint-Léger-les-Mélèzes ou le musée du Bourg-d'Oisans, etc. ; dont 64 encadrés par des jeunes en mission de service civique, dans le Champsaur-Valgaudemar et l'Oisans-Valbonnais. 3 094 personnes en ont bénéficié. La durée des rendez-vous était variable d'un lieu à l'autre.
- 24 sorties accompagnées sur des thématiques de découvertes naturalistes en lien avec les missions de l'établissement public (755 personnes).

- Manifestations locales : le Parc national a participé à 19 événements organisés par des partenaires, collectivités locales, associations, (au lieu de 41 en 2019). Il a lui-même proposé 4 spectacles avec des intervenants extérieurs (1 468 personnes concernées environ).
- 14 expositions ont été présentées en 2020 dans les structures d'accueil du Parc national, dont 5 appartenant à des exposants extérieurs (photographes, peintres).

Malgré la crise sanitaire, il y a eu plus de projections-causeries-conférences, de « rendez-vous avec un garde » et de sorties proposées en 2020 que l'année précédente.

Au total, ce sont plus de 16 000 personnes, visiteurs et habitants, qui ont participé au programme des animations du Parc en 2020. Et le Parc national a proposé 322 rendez-vous avec le grand public, soit finalement quasiment la même quantité qu'en 2019.

Le nombre important de rendez-vous encadrés par des jeunes en service civique sur le terrain y contribue largement, notamment en Oisans, où la fréquentation a augmenté en montagne, du fait de visiteurs en « manque d'extérieur » à la suite du premier confinement « Covid ».

Fréquentation des infrastructures d'accueil du Parc

Les maisons de Parcs et centres d'accueil saisonniers du Parc national ont connu une baisse de fréquentation du fait de la crise sanitaire. Ils ont dû rester fermés une partie de l'année. La baisse par rapport à 2019 est globalement d'environ 30 %.

A noter : une forte variation selon les secteurs : c'est à Briançon, en Vallouise et dans l'Embrunais qu'elle a baissé le plus, alors qu'elle se maintient à peu près au Lautaret, au Casset et au Bourg-d'Oisans, et augmente dans le Valbonnais et le Valgaudemar.

+ Formation des prestataires et producteurs bénéficiant de la marque « Esprit parc national »

Les formations-actions démarrées en 2019 ont été poursuivies avec la mise en place d'un accompagnement individuel sur les exploitations.

Onze diagnostics individuels ont été réalisés sur 3 thématiques :

- *la fertilisation, le fonctionnement des sols et la biodiversité des prairies naturelles (Bureau d'Etude AMISOL)*
- *l'état agro-écologique des prairies naturelles (Bureau d'Etude Promonature)*
- *les traitements alternatifs en apiculture (ADAPI)*

Les accompagnements individuels ont été très bien perçus et apparaissent très pertinents en complément des formations collectives.

Les thématiques abordées en 2020 concernant la biodiversité des prairies naturelles contribuent aux objectifs du projet simple « ProBiodiv » dans le cadre du PITEM BiodivAlp, financé avec le concours de l'Union Européenne (2014-2020). Elles seront poursuivies en 2021.

Les temps collectifs programmés en 2020 ont été annulés en raison du contexte sanitaire.

- Objectif 4-3 – Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public

Les grandes priorités sont les suivantes.

- Réformer l'accueil en Maisons de parc et points d'information.
- Maintenir un niveau constant d'entretien des sentiers de randonnée.

+ Réformer l'accueil en Maisons de parc et points d'information

La maison du parc de Châteauroux-les-Alpes a été pourvue d'un nouvel équipement de vidéoprojection, afin de remplacer celui installé en 2010. Il permettra ainsi une projection de qualité dans la salle dédiée de cette maison de parc, très utilisée par des tiers comme des associations locales.

La salle de projection de Vallouise a été dotée d'un équipement permettant de fiabiliser la connexion d'ordinateurs portables aux caractéristiques très diverses, facilitant par exemple la venue de conférenciers lors des animations « grand public ».

Le module muséographique « la fée du climat » à la maison du Parc de Vallouise a retrouvé sa profondeur 3D holographique.

L'exposition sur la faune d'altitude de la maison du Parc de Briançon a été inaugurée en février 2020. Elle a tout de suite trouvé son public, mais le premier confinement est venu interrompre l'accueil dans les maisons du Parc en mars.

La réalisation de cette exposition a intégré les enjeux liés au changement climatique et au suivi de trois espèces emblématiques du Parc national (bouquetin, lagopède alpin et lièvre variable).

La déclinaison itinérante de l'exposition pour sa partie « bouquetin » a elle aussi été finalisée.

La vie de nos boutiques

Comme suite à une formation par un organisme spécialisé dans les techniques de vente pour les boutiques de musées, ont été engagés la réorganisation et le renouvellement du mobilier des sites de vente du Champsaur et de Briançon. L'établissement a également amélioré la gestion du catalogue « produits » en créant 2 outils d'aide à la décision pour fixer les prix de vente et comparer en temps réel les stocks et les ventes. Une nouvelle ossature pour la boutique web est en cours d'élaboration pour une mise en ligne en 2021, elle permettra de mieux répondre aux évolutions techniques et graphiques actuelles.

Un renouvellement des produits à la vente en 2020

Le Parc national propose, dans ses boutiques, une gamme de produits conçus par l'équipe technique ou spécifiquement sélectionnés pour faire découvrir et comprendre le territoire à ses visiteurs. C'est également une opportunité pour le faire connaître et rayonner. L'achat des produits en boutique a réellement du sens pour les visiteurs car il leur permet également de soutenir les actions du Parc.



En 2020, quelques-unes des meilleures photographies prises par les agents illustrent le traditionnel



calendrier. Dans les nouveautés estivales, la collection de T-shirts écoresponsables de 2019 a pris de la couleur (marron, jaune, bleu pour contrebalancer la collection précédente plus sobre et grise), elle est toujours conçue en Isère et en coton bio. De quoi découvrir la montagne en s'amusant avec des gommettes et un jeu de 7 familles représentant la faune des montagnes, un grand jeu de plateau coopératif "Rando au pic des neiges" ainsi qu'un jeu d'énigmes pour "cogiter" sur notre environnement.

Le lièvre variable est à l'honneur avec sa déclinaison en grande peluche toute douce. Pour les plus petits, une série de 3 livres à manipuler (clapet et puzzles) : le plaisir d'une histoire courte (dès 2 ans) allié à celui du jeu, le tout dans un univers à découvrir : la montagne ! Pour les plus grands, une casquette conçue en coton bio, devrait devenir l'accessoire indispensable pour sortir au grand air protégé du soleil.

Pour l'hiver, 2 nouveautés de saison ont rejoint nos rayons : un bonnet brodé 100% fabrication française ainsi qu'un tour de cou avec masque de protection légère « anti Covid » intégré et fabriqué dans les Alpes.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/nouveautes-boutique-decouvertes-famille>

<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/noel-idees-cadeaux>

<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/faune-altitude-trois-stars-espace-redecouvrir>

<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/scene-altitude-maison-parc-briancon>

+ Maintenir un niveau constant d'entretien des sentiers de randonnée

→ Itinéraires de randonnée pédestre

Un réseau de sentiers entretenu est un des fondements d'une offre de randonnée pédestre de qualité. Sa vocation est d'organiser l'accès pédestre du public au cœur, dans une logique de gestion durable de la fréquentation.

L'accès aux refuges gardés, la gestion des passerelles, l'ouverture des cols et le lien entre les vallées sont maintenus, pour garantir la cohérence de l'offre de découverte et de séjour, proposée par les acteurs locaux.

Le respect des engagements pris par l'établissement public en matière de maintenance des sentiers est une priorité au regard des communes adhérentes. Il faut par ailleurs être en accord avec le niveau d'exigence des plans départementaux et des sentiers de grande randonnée (PDIPR), alors même que le contexte montagneux soumet fortement ce réseau de sentiers à l'érosion et aux crues torrentielles.

Le caractère saisonnier et estival des activités touristiques, d'accueil du public ou d'entretien des sentiers, conduit l'établissement à renforcer son équipe par du personnel saisonnier.

Le schéma directeur des sentiers de randonnée pédestre du Parc national recense 691 km de sentiers dont :

- 494 km de sentiers dans le cœur du parc,
- 197 km en aire optimale d'adhésion et en réserve naturelle.

508 km sont entretenus par l'établissement public du Parc national, 82 km par les communes et les intercommunalités et 101 km par l'ONF sur terrains domaniaux.

Le Parc national gère, en outre, 110 passerelles dont 69 sont démontées et remontées après chaque hiver. Pour la sécurité des agents et des publics, une veille technique est assurée afin d'optimiser les systèmes démontables.

Le Parc national gère aussi la signalétique pédestre (Informative-Directionnelle-Réglementaire) sur l'ensemble des 691 km du schéma des sentiers, selon la charte signalétique des Parcs nationaux.

Dans un contexte de contraction des moyens financiers, le Parc national conforte sa démarche de recherche de cofinancements auprès des départements (PDIPR) ainsi qu'au niveau européen dans le cadre du projet « Grand Tour des Écrins ».

Particularité 2020 : Poursuite du partenariat engagé avec les communes, les intercommunalités et l'Office national des Forêts dans le cadre des conventions de gestion signées en 2018 et 2019. L'Office national des Forêts a exprimé des difficultés pour tenir ses engagements sur les sentiers en domanial et souhaite engager des discussions pour transférer sa maîtrise d'ouvrage sur ses sentiers touristiques.

Le processus d'inscription aux PDIPR des départements des Hautes-Alpes et de l'Isère a été finalisé. C'est ainsi que 137 km de sentiers supplémentaires ont été inscrits pour un total dorénavant de 508 km soit la totalité du linéaire sous maîtrise d'ouvrage du Parc national.

→ Travaux courants et travaux d'urgence sur les sentiers effectués en régie

Pour faire face aux dégâts liés aux intempéries et à l'hiver, les premiers travaux sont la vérification de chaque sentier, le remontage des passerelles et de la signalétique démontées avant l'hiver, l'épierrage, la purge des revers d'eau et rigoles, l'élagage des branches tombées sur le sentier... Ces travaux constituent la remise en service des itinéraires de randonnée.

La priorité a été donnée à la remise en service des passerelles pastorales pour la montée des troupeaux et au rétablissement de l'accès aux refuges et aux grands cols.

En cas de sentier coupé ou impraticable, des chantiers de travaux d'urgence sont parfois à prévoir en début de saison : réfection d'une passerelle emportée, reprise d'un mur de soutènement éboulé ou d'une partie de l'assiette d'un sentier.

Ensuite viennent les travaux de fond qui permettent de consolider les ouvrages existants, de gérer des zones humides avec la création des revers d'eau, de renforcer l'assise du sentier avec des empièvements ou du pavage ou de créer des emmarchements en pierre ou en bois.

Pour 2020 et pour les sept implantations territoriales du PNE, 43 chantiers de travaux d'ouvrages ont été effectués (réfection passerelles et reprise de l'assiette du sentier, murets de soutènement, etc.)



- les 69 passerelles démontables ont été remontées au printemps, puis démontées à nouveau à l'automne pour stockage hivernal ;
- la signalétique directionnelle et de réglementation des sentiers a été entretenue comme chaque année.

Ces travaux ont mobilisé 1 606 journées de travail selon cette répartition :

- 823 jours d'ouvriers saisonniers,
- 567 jours de chefs d'équipes ouvriers,
- 138 jours d'agents techniques de l'environnement,
- 15 jours de techniciens de l'environnement,
- 160 jours du chargé de mission sentiers du service aménagement.

Outre les actions d'entretien, les agents du Parc national tentent de prévenir la dégradation des itinéraires par la sensibilisation des randonneurs au respect des infrastructures (ne pas couper les chemins, *etc.*) et par le dialogue avec les bergers en les incitant à conduire les troupeaux par un itinéraire alternatif, moins sensible aux dégradations.

Ce type d'action contribue aussi à améliorer la cohabitation entre randonnée et pastoralisme dans le contexte de la présence des chiens de protection des troupeaux.

→ **Chantiers effectués en sous-traitance**

Pour les gros chantiers plus techniques nécessitant la recherche de cofinancements, l'établissement fait appel à la sous-traitance auprès d'entreprises spécialisées en travaux de montagne

Relevés de terrains, cahiers des charges CCTP, marchés publics et demandes de cofinancements sont conduits afin de pouvoir faire effectuer ces travaux dans la période propice et dans le respect des contraintes environnementales et réglementaires d'intervention dans le cœur (déviation du sentier, déroctage, utilisation d'engins mécaniques, *etc.*).

Ainsi les départements des Hautes-Alpes et de l'Isère apportent-ils leur soutien financier au Parc national dans le cadre du PDIPR de chaque département.

Dans ce contexte, trois chantiers ont été réalisés en 2020 :

- finalisation de la déviation du sentier de Cote Belle à Valjouffrey : 1 500 m de sentier recréés à l'aide d'une mini-pelle araignée : 19 129,00 € TTC ; Entreprise ONF 38 ;
- intervention d'urgence pour réparer la passerelle de Fouran à Châteauroux-les-Alpes : 1 200,00 € TTC ; EARL Clotinaille ;
- Intervention d'urgence pour la sécurisation du franchissement d'un ouvrage bois sur le sentier d'Isola à Champoléon : 3 480,00 € TTC ; Entreprise ONF 05.



La passerelle de Fouran refaite en 2020



Le passage du Vallon d'Isola

D'autre part, un important cofinancement (Grande Itinérance Alpine dans les Écrins et Grand Tour des Écrins) obtenu auprès de l'Union européenne, les Régions Sud-PACA et AURA, l'ANCT et FNADT a contribué au financement de

- la réfection de 140 m de banquettes de soutènement et d'une main-courante sur le sentier des crevasses à Villar-d'Arène : 59 474,40 € TTC ; Entreprise Alpivert.
- mais aussi...



le nouveau sentier de Cote-Belle // les nouvelles banquettes du sentier des crevasses et // la passerelle de Chabournéou.

→ **Signalétique pédestre et balisage**

- **Signalétique de randonnée**

72 panneaux et balises de signalétique directionnelle et réglementaire ont été commandés et livrés en 2020 dans les implantations territoriales du Parc national. Ils répondent à la charte de signalétique des Parcs nationaux de France.

- **Signalétique d'information PIS : « Point d'Information Signalétique »**

Un nouveau PIS a été étudié sur le départ des sentiers de la commune de Saint-Michel de Chaillol : partenariat entre la commune, l'intercommunalité du Champsaur-Valgaudemar, l'ONF des Hautes-Alpes et le Parc national des Écrins.

Un chantier de formation partenarial pour les agents des quatre structures, encadré par le centre de formation Le Gabion, a permis la construction d'un mur de soutènement en maçonnerie traditionnelle et l'aménagement d'une plate-forme pour y accueillir les 4 panneaux d'information 75 x 107 cm.

Ce chantier en régie a été finalisé en 2020 par l'équipe du Champsaur.

D'autre part, le PIS du parking des voûtes à Villar-d'Arène a été entièrement réaménagé par l'équipe régie du Briançonnais.



Points Infos Signalétique :

celui de Chaillol

et

celui des Voûtes



- **Bilan budgétaire global** »

Le bilan financier de l'ensemble des travaux de sentiers / signalétique 2020 s'élève à : 267 320,81 € TTC.

→ **Signalétique routière**

Un inventaire des panneaux d'appartenance des communes et des panneaux routiers d'accès au cœur a été réalisé par les équipes terrain du Parc national.

Bon nombre d'entre eux arrive en fin de vie et le programme de remplacement progressif a permis de commander et poser 17 modules en 2020.

Coût : 5 933,39 € TTC.

→ **Suivi de la fréquentation**

Comme chaque année, le suivi et la maintenance des 17 stations de comptage pédestre ont permis d'évaluer la fréquentation des sentiers de randonnée d'accès au cœur de parc.

Parallèlement, une convention avec le département des Hautes-Alpes permet d'avoir accès à des résultats de comptages routiers sur les axes principaux du parc national.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>
<https://www.ecrins-parcnational.fr/breve/sentier-crevasses-rouvert-aux-randonneurs>
<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/sentier-crevasses-clap-fin-nouveau-chantier-normes>
<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/mai-sentiers>

- Objectif 4-4 – Outils de communication

Contexte et enjeux

Le Parc national a une politique éditoriale active et reconnue. La qualité et le succès des productions contribuent à son image et à celle du territoire, à la fidélisation des clientèles, ainsi qu'aux ressources propres de l'établissement public.

Il reçoit également régulièrement des sollicitations extérieures dans le cadre de demandes de subvention pour des projets d'édition. En 2019, il a décidé d'accorder son aide à un livre photo documentaire sur les loups dans les vallées du Briançonnais. Ce livre sera également l'occasion de mettre en valeur la richesse et la beauté du territoire haut-alpin.

Les grandes priorités sont les suivantes.

- Revoir la communication auprès des habitants.
- Maintenir une communication numérique de grande qualité, attractive et qui soit un outil de sensibilisation à la nature.
- Réaliser des animations adaptées aux publics porteurs de handicap et développer des outils pour faciliter la réalisation d'animations par des tiers.

+ **Revoir la communication auprès des habitants**

→ **L'Écho des Écrins**

Après une parution en décembre 2019, il n'y a pas eu d'édition en 2020.

→ **Quelques actions à forte valeur ajoutée pour le territoire**

En 2020, la documentation générale a été entièrement renouvelée avec un contenu remanié et actualisé. Les visiteurs auront ainsi accès à des versions traduites en anglais et en italien, au format papier et dématérialisé.

Les outils de communication créés par le Parc national sont accessibles également au cœur de son territoire, dans les refuges, avec une série de posters spécialement dédiés à la flore d'altitude en version topo d'alpinisme. Deux affiches viennent compléter en 2020 la collection de posters pédagogiques qui ont été



créés pour « raconter les plantes des sommets », celles que l'on rencontre autour de huit refuges des Écrins et sur autant d'itinéraires classiques d'alpinisme.

Le Parc national reçoit également régulièrement des sollicitations extérieures dans le cadre de demandes de subvention pour des projets d'édition. En 2020, il a décidé d'accorder son aide à un beau livre photo documentaire sur le lièvre variable. Ce livre sera également l'occasion de mettre en valeur la richesse et la beauté du territoire du Parc national. Une subvention a aussi été accordée pour la réédition revue et augmentée d'un topo-guide d'alpinisme aux 4 saisons. Le but est ici de diffuser un message de sensibilisation auprès des pratiquants des activités de montagne concernant la spécificité du milieu et des changements induits par le réchauffement climatique (amélioration de la sécurité) mais aussi concernant les espèces évoluant dans ce milieu.



→ **Quelques chiffres pour résumer les relations « presse » en 2020**

On recense 191 articles collectés en presse écrite avec un suivi toujours majoritaire de la presse locale (84 %). Les activités du Parc national, les thèmes du tourisme et de la découverte, restent les sujets les plus abordés dans les différentes parutions (79 % des articles).

Parmi les informations importantes de l'année 2020, on peut noter l'appui apporté par l'agence de relations presse PLRP dans le cadre du programme Grand tour des Écrins. Si l'objectif premier de ce partenariat était de valoriser les activités, les offres d'itinéraires et l'écotourisme dans le parc, les retombées ont aussi bénéficié à d'autres thématiques, comme la protection de l'environnement, les recherches scientifiques...

Quelques illustrations sur différents supports

- Diffusion en mai sur TF1 d'un reportage sur la sortie du confinement dans le parc (chronique « La France secrète » / photo ci-contre)
- Parution en juin dans Les Échos Week-end d'un reportage dans le parc (randonnée avec un garde-moniteur)
- Diffusion en juin sur Radio France Isère de 2 sujets sur la préparation des sentiers dans le parc
- Diffusion en décembre sur TF1 d'un reportage sur la Meije et le Parc
- Diffusion début 2021 sur le web et sur TV5 Monde d'un reportage « Voyage Vert Vous » sur le Parc, la faune, la flore, le refuge du Pic du Mas de la Grave et le plateau d'Emparis



On notera enfin quatre rubriques dédiées au Parc dans la revue du CAF (nouvelle exposition à Briançon, secrets de nature, découverte d'espèces pendant le confinement, fréquentation estivale).

+ Maintenir une communication numérique de grande qualité, attractive et qui soit un outil de sensibilisation à la nature

→ Site internet et réseaux sociaux

On signalera sur le site Internet :

- 152 articles publiés (107 actus, 39 brèves et 6 dossiers thématiques) et 3 projets « jeunes découvreurs » ; ces résultats sont en deçà de ceux de 2019 mais sont à nuancer par l'absence de chargée de communication entre août et novembre. Certains collègues ont pris le relai mais le rythme habituel n'a pas pu être tenu ;
- la création d'une page présentant le programme co-financé par le programme ProBiodiv.

Huit newsletters électroniques ont été diffusées en 2020 à 4 888 abonnés à partir du site internet.

Par rapport à 2019, le taux d'ouverture des newsletters a un peu baissé (de 31 à 29 %), mais le taux de clics (proportion des gens qui ont cliqué sur un lien de la newsletter) a augmenté (de 40 à 45%).

Audience du site Internet

On comptabilise sur un an :

544 334 visites (+ 30 % par rapport à 2019), soit 1 491 visites par jour en moyenne sur le site du Parc national, auxquels il faut ajouter les autres visites sur nos différents portails :

- 72 753 visites sur le portail Rando-Écrins (- 47%), à nuancer par le fait qu'il s'agissait d'un nouveau site ;
- 94 800 visites sur le portail « GTE » (+ 56%) ;
- 14 915 visites sur le portail « bouquetins » (- 44 %) ;
- 22 911 visites sur le portail « Biodiv'Écrins » (+ 24%) ;
- 6 377 sur la boutique en ligne (+ 16%) ;
- 2 157 sur le portail « Géol'Écrins » (- 14%).

Réseaux sociaux

Sur Facebook, on comptabilise 22 989 abonnés au 31 décembre 2020 (+ 4 565 fans par rapport à 2019). Sur Twitter, on compte 2 615 abonnés au 31 décembre 2020 (+ 404 abonnés en un an).

→ Les audiovisuels, au service du territoire et des visiteurs

L'établissement a enrichi sa photothèque en ligne de 1 1000 nouveaux clichés, soit 40 % de plus qu'en 2019, dont près de 9 600 en production propre. On pourra noter dans les apports extérieurs, une convention passée avec un photographe amateur, Jean Raillot, du groupe des entomologistes des Hautes-Alpes (Grenha) qui a fourni 900 images d'insectes. Des photos remarquables de loup sauvage ont été données par Corentin Esmieu, un photographe haut-alpin, aidé par l'établissement public pour la parution de son ouvrage sur le sujet.

La réalisation de reportages photo dédiés à l'itinérance (pédestre, équestre, VTT, alpinisme) et aux prestataires de services touristiques associés a été lancée pour la période 2019-2021. Les 2 photographes retenus, Bertrand Bodin et Thibaut Blais ont fourni près de 450 images.

En 2020, on compte près de 5 100 connexions (15 % de plus) générées par 150 utilisateurs différents. On s'approche des 40 000 documents téléchargés ou visionnés en plein écran, soit plus de 30 % d'augmentation. On rejoint la tendance globale d'une utilisation accrue du numérique dans cette période très particulière due à la condition sanitaire mondiale.

Le PNE est référent pour un projet de création d'une photothèque partagée des trois Parcs alpins afin d'élargir l'offre globale et faciliter les recherches.

Le site Internet du Parc national, ce ne sont pas moins 600 images qui sont mobilisées pour illustrer 150 articles et brèves. L'atlas en ligne Biodiv'Écrins propose maintenant près de 3 300 photos (contre 2 300 en 2019).

L'OFB est toujours demandeur des images produites par le Parc national pour alimenter les réseaux sociaux, à travers notamment une agence de communication qui a passé 16 commandes en 2020 à ce titre. L'Office a engagé la refonte de la plateforme de la marque « Esprit parc national » et les nombreux reportages disponibles dans la photothèque du PNE sur cette thématique ont été très appréciés. Le groupe opérationnel « image » de l'équipe technique du Parc national, appuyé par des commandes ponctuelles de photographes professionnels, alimente ces thèmes depuis plusieurs années. Un agenda « Nature » sous la forme d'une application Android à destination des téléphones portables, un guide sur l'accessibilité des parcs nationaux, ou bien encore l'illustration de certains RUC de la marque « Esprit parc » sont venus compléter les demandes de l'OFB.

→ **Videos & films**

Le tournage du film à grand spectacle « Snow » s'est terminé en 2020, et le montage a ensuite débuté avec des versions en français et en anglais. Il n'y a pas eu de date annoncée de sortie en fin d'année 2020.

En coproduction, le Parc national a continué d'accompagner les productions audiovisuelles du programme européen ALCOTRA Lemed-lbex, par le suivi des 3 derniers épisodes programmés avec les partenaires italiens.

En production et réalisation interne, le Parc national s'est investi en 2020 sur la production de 13 « Carnets de saison » sur le modèle de la série « Secrets de nature » réalisée en 2019, c'est-à-dire un format court sous-titré. A la place des vidéos, ce sont des images fixes qui ont par contre été utilisées ; les thèmes traités sont naturalistes, adaptés à la saison, de la gentiane au criquet en passant par le bouquetin. Diffusée sur les réseaux sociaux, cette série a rencontré son public.

Une production plus longue (environ 10 min) intitulée « De la nature à l'assiette » a aussi été réalisée en interne. Cette vidéo illustrée par 3 partenaires de la marque « Esprit parc national » explique le « pourquoi » de leur engagement dans la marque.

En production, financés par un mécénat, ce sont 3 films courts d'animation qui ont été produits. Intitulés « Chaque jour une découverte », ils expliquent sous une forme humoristique un sujet complexe comme les marges glaciaires, ou comment et pourquoi on entretient les sentiers et passerelles. Les vecteurs principaux de diffusion seront les réseaux sociaux. Une version longue existe aussi, enchaînant les 3 productions.



Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/flore-posters-altitude>

<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/livres-passionnes-tres-patients>

<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/beaux-livres-moment>

Les indicateurs d'activité du domaine 4

Objectif opérationnel	Indicateur	Cible 2020	Réalisé 2020
4-1 Éducation scolaire	4-1 : Nombre de scolaires ayant bénéficié des actions du Parc (en nombre d'enfants)	675	1963
4-2 Sensibilisation, animation, accueil tous publics	4-2 : Nombre de visiteurs par an dans les 7 Maisons de parc (en milliers)	120	93
4-3 Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public	4-3 : Kilométrage de sentier entretenu (en kms)	695	691
4-4 Outils de communication	4-4 : Nombre de visites du site web du Parc et des portails associés, y compris applications mobiles (en milliers)	565	758

DOMAINE 5 - CONTRIBUER AUX POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE BIODIVERSITÉ

Le suivi annuel de la charte, son évaluation périodique, mais aussi la mobilisation d'un comité de suivi et d'évaluation, visent notamment à une appropriation plus forte de la charte par le territoire.

Enfin, le Parc national poursuit ses engagements européens (forte contribution à l'animation du réseau Natura 2000, réseau alpin, etc.) et, après avoir reçu une labellisation pour sa réserve intégrale (catégorie 1a-UICN), s'est vu attribuer en 2019 le label international « Liste verte de l'UICN », qui qualifie l'exemplarité de la gestion conduite sur le territoire.

- Objectif 5-1 – Animation et évaluation de la charte

Les grandes priorités sont les suivantes.

- Conduire l'évaluation intermédiaire de la charte en 2019.
- Participer à l'actualisation 2019-2020 du tableau de bord des parcs nationaux français pilotée par l'OFB.

A la suite des processus de fusion de communes observés au cours des deux dernières années, les statistiques actualisées du Parc national sont les suivantes :

le parc national est désormais composé de 51 communes, dont

- 49 communes (sur 54), soit 90.7 %, ayant adhéré à la charte (dont 19 communes « cœur de parc »),
- 2 communes n'ayant pas adhéré à la charte, mais ayant une partie de leur territoire en cœur de parc.

+ Dispositif d'évaluation de la charte

L'établissement public a lancé un travail collectif mené par un groupe d'agents volontaires, animé par deux consultants, pour contribuer à la réflexion sur l'amélioration du fonctionnement interne de l'établissement. Les conditions sanitaires ont nécessité le report des travaux collectifs en 2021. Cette réflexion contribue à un des volets de préconisations de l'évaluation intermédiaire visant à améliorer l'animation de la charte.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet /
<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/temps-evaluation-charte-conseil-administration>

- Objectif 5-2 - Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines

Les grandes priorités sont les suivantes :

- Poursuivre la gestion des réserves naturelles nationales contiguës au cœur de parc et s'impliquer dans le réseau des gestionnaires de réserves naturelles nationales ou régionales.
- Poursuivre voire développer la contribution à la mise en œuvre des plans nationaux relatifs à l'élevage et la prédation.
- Contribuer au démarrage des Agences Régionales de Biodiversité (ARB).

+ Poursuivre, voire développer la contribution à la mise en œuvre des plans nationaux relatifs à l'élevage et la prédation – Voir objectif 3.1

- Objectif 5-3 – Contribution aux politiques européennes et internationales

Les grandes priorités sont les suivantes :

- Consolider la labellisation à la « Liste verte des espaces protégés de l'UICN ».
- Maintenir une coopération avec d'autres espaces protégés autour d'enjeux territoriaux liés à la Convention alpine.

+ Coopération internationale avec d'autres espaces protégés

En 2020, les projets de coopération internationale se sont poursuivis en dépit de l'arrêt des réunions physiques, du fait du contexte sanitaire. Les programmes d'activité ont été réalisés pour les projets suivants :

- projet simple « Monitoring et gestion du bouquetin des Alpes du Léman à la Méditerranée » (Lemed-lbex) : clôture en fin d'année de ce programme, accueil du congrès du Gruppo Stambecco Europa et du comité de pilotage du projet dans le Champsaur ;
- projet simple « Changement climatique sur le territoire transfrontalier » (C-ClimaTT) ;
- projet simple 2 « Outdoor » du plan intégré thématique « MITO » ;
- projet simple 2 « Connaître la biodiversité et les écosystèmes pour mieux les protéger ensemble » (CoBiodiv) du plan intégré thématique « BiodivAlp » ;
- projet simple 5 « Promouvoir la biodiversité et les habitats comme facteur de développement des territoires : mettre en œuvre une gouvernance pour la valorisation et la protection active et participative de la biodiversité transalpine » (ProBiodiv) du plan intégré thématique « BiodivAlp » ;
- projet simple 3 « Gérer les réservoirs de biodiversité en articulant les modes de gestion des espaces protégés alpins » (GeBiodiv) du plan intégré thématique « BiodivAlp » ;
- le projet « Vulnérabilité et stratégies d'adaptation des pâturages aux impacts du changement climatique dans les Alpes » dans le cadre du programme « PastorAlp » financé sur le fond LIFE Climat.

Les résultats de tous ces programmes font l'objet d'une valorisation dans une section spécifique du site internet de l'établissement public : <https://www.ecrins-parcnational.fr/programmes-co-finances>

Le report du congrès mondial de la nature de l'UICN n'a pas permis de contribuer à la dynamique de réseau correspondante.

Enfin, le Parc national a maintenu son implication dans le réseau alpin des espaces protégés (adhésion, participation aux instances, participation à la manifestation annuelle « Youth at the top », relais d'information sur le travail en matière de connectivité écologique).

- Objectif 5-4 Mise en œuvre de la convention de rattachement à l'OFB

La convention de rattachement avec l'OFB, approuvée en Conseil d'administration en 2018, constitue le cadre de référence des relations de partenariat très fortes entre les Parcs nationaux et l'Office français de la biodiversité. Pour rappel, ce partenariat est structuré en services communs (paie des agents, groupements comptable, systèmes d'information, communication sur les Parcs nationaux) et en projets communs (sur les thématiques agriculture, activités scientifiques, tourisme, charte, marque Esprit parc national dont l'OFB est propriétaire). Cette convention a fait l'objet d'une évaluation menée par un cabinet externe et qui va permettre de réviser en 2021 la convention de partenariat avec l'objectif d'améliorer le travail commun.

Il faut également signaler que l'établissement s'est engagé dans une coopération rapprochée avec le service départemental de l'OFB dans les Hautes-Alpes, ce qui permet des échanges très réguliers entre agents de terrain et une acculturation croisée des plus profitables pour les acteurs locaux.

- Objectif 5-5 Mise en œuvre d'actions au service de l'Inter-Parc

En 2020, le Parc national a poursuivi sa participation aux réseaux et groupes de travail régionaux et nationaux en prise avec ses priorités d'intervention.

Il est fortement impliqué dans les travaux inter-Parcs, tout particulièrement dans le cadre des travaux de préfiguration de la convention de rattachement des Parcs nationaux à l'OFB, ce qui se traduit notamment :

- par une participation très assidue et active de ses personnels aux divers groupes de travail,
- par l'implication du directeur comme référent du groupe de travail « administration générale » ,
- par l'implication du directeur-adjoint en tant que directeur référent du groupe-projet « stratégie sanitaire » et du groupe de travail « questions scientifiques » et en tant que membre du comité de gestion de la marque « Esprit Parc national » ;

- en œuvrant au rapprochement fonctionnel des trois Parcs nationaux alpins, en vue de faire converger les orientations de gestion sur les sujets d'intérêt commun et d'élaborer des stratégies communes de gestion de projet.

Il s'implique en outre dans les travaux du réseau des PNR de la Région Sud-PACA et dans les actions du RREN et de l'ARBE. En particulier, en 2020, il intègre le comité de suivi du RREN en tant que représentant des Parcs nationaux et initie fin 2020 un groupe de travail « santé-biodiversité », en lien avec l'ARBE et la Tour du Valat, afin de générer une dynamique régionale de réflexion sur les actions à mener dans ce domaine, en particulier dans le contexte de réchauffement climatique et de menaces sanitaires croissantes.

DOMAINE 6 – GÉRER L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Pour la deuxième année consécutive, en 2020, l'établissement n'a pas connu de réductions de ses autorisations d'emploi, conséquence d'une très grande mobilisation en faveur des Parcs nationaux durant la fin de l'année 2019. Ses moyens financiers se sont également vus renforcés par des crédits d'investissement courant nécessaire au renouvellement de sa flotte automobile.

Au 31 décembre 2020, l'établissement comptait 83,02 équivalents temps plein.

- Objectif 6-1 – Management général

Les grandes priorités sont les suivantes.

- Adapter à nouveau, dès 2019, l'organisation des services.
- Animer les instances de gouvernance et de dialogue social.
- Améliorer l'accompagnement des personnels au changement et prévenir les risques psycho-sociaux.

+ Organisation interne des services

L'organisation des services a été globalement stable en 2020, sur les bases du schéma d'organisation validé par le Conseil d'administration en 2014. En effet, du fait notamment de la crise sanitaire, il n'a pas été possible de mettre en œuvre un processus de réorganisation qui associe de façon satisfaisante tous les agents ; ce travail est donc reporté.

Toutefois il faut noter que l'organisation des services de 2014 s'est révélée particulièrement résiliente à la crise sanitaire et a permis aux agents de traverser cette période si contrainte avec une relative sérénité, attestée par un sondage et des échanges réguliers avec les instances de dialogue social, le comité technique local et le comité hygiène, sécurité et conditions de travail. L'appui d'un médecin du travail unique et d'une assistante sociale, sous convention avec la DREAL PACA, a été déterminant pour traverser cette période.

+ Animer les instances de gouvernance et de dialogue social

→ Conseil scientifique (CS)

Les séances plénières sont le cœur d'activité du Conseil. Deux séances se sont tenues en 2020, au lieu de trois en année normale..

1. Le 25 juin 2020 à Gap (Charance)

Les dossiers traités ont porté sur les points suivants :

- Points d'information
 - Évaluation de la charte,
 - Intégration de deux réserves naturelles nationales en cœur de parc national ;
- Partenariat PNE/IGE ;
- Rappel des obligations des communes adhérentes ;
- Stratégie scientifique – présentation générale ;
- Bilan 2014-2019 du suivi temporel des oiseaux de montagne (STOM) et stratégie complémentaire d'acquisition de connaissances ;
- Le climat se réchauffe et les Alpes verdissent: et alors ?
- Quelles expériences du changement climatique en montagne ? Enquête socio-ethnographique dans les Écrins ;
- Co-construction de trajectoires d'adaptation à l'horizon 2040 du socio-écosystème du Pays de la Meije ;
- Renouvellement du Conseil scientifique ;
- Point GT agropastoralisme.

2. Le 16 octobre 2020 à Gap (Préfecture)

Les dossiers traités ont porté sur les points suivants :

- Lemed-lbex – ALCOTRA « bouquetins » ;
- C-ClimaTT – ALCOTRA « changements climatiques » ;
- Travaux du groupe « agropastoralisme » ;
- Travaux du groupe « téléphérique de la Meije » ;

- Bilan sur le fonctionnement du conseil scientifique ;
- Installation de la station météo et des dispositifs d'observation sur le glacier blanc programme « 2C2S » ;
- Questions diverses, colloque eau, nouvelles dates.

Cette séance a été la dernière de la mandature du Conseil, celui-ci a été renouvelé début 2020, pour un nouveau mandat de six ans. Elle a été aussi l'occasion de remercier très chaleureusement Marie-Hélène Cruveillé, pour son implication particulièrement appréciée en tant que présidente du Conseil, au cours de ces 14 dernières années.

→ **Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration (CA) a été renouvelé par l'arrêté ministériel du 8 novembre 2015 modifié.

En 2020, il s'est réuni à deux reprises,

1. **le 02 mars 2020**, avec pour principaux points d'ordre du jour, notamment :

- Approbation du procès verbal de la séance du 7 novembre 2019 ;
- Compte financier 2019 ;
- Évaluation intermédiaire de la charte du PNE ;
- Rapport d'activités 2019 de l'établissement ;
- Rapport d'activités du conseil scientifique ;
- Validation de plans de financement d'opérations cofinancées.

2. **le 20 novembre 2020**, avec pour principaux points d'ordre du jour notamment :

- Actualités et installation des nouveaux membres du Conseil d'administration, y compris désignation dans les instances du Groupe d'Action Local Leader Pays gapençais ;
- Approbation du procès verbal de la séance du 2 mars 2020 ;
- Budget initial 2021 ;
- Point d'information sur la mise en œuvre du plan élevage prédation du PNE ;
- Actions du Parc national sur le tourisme – discussion incluant : a. précisions sur le programme « Villages d'Alpinisme », b. mise en œuvre de la stratégie de diversification touristique du Parc national et c. bilan de fréquentation de l'été 2020 ;
- Tarifs pratiqués par l'établissement en 2021 ;
- Indemnité du président du Conseil d'administration en 2021 ;
- Renouvellement de l'agrément de l'établissement pour l'accueil de services civiques ;
- Attribution de subventions.

A noter une séance entièrement dématérialisée en septembre 2020 consacrée à l'examen d'un budget rectificatif d'urgence et à l'examen du projet « Villages d'alpinisme des Écrins ».

+ Améliorer l'accompagnement des personnels au changement et prévenir les risques psycho-sociaux

Les éléments relatifs à la gestion des personnels et à la prévention des risques psycho-sociaux sont décrits dans le rapportage de l'objectif 6-4 (Gestion des ressources humaines).

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/dernier-conseil-scientifique-marie-helene-cruveille>

<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/conseil-administration-format-inedit>

<https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/temps-evaluation-charte-conseil-administration>

- Objectif 6-2 – Gestion financière

Les grandes priorités sont les suivantes.

- Maintenir une bonne diversification des recettes.
- Préserver l'effet levier joué par les interventions financières vis-à-vis de la dynamique de projet du territoire
- Orienter la politique d'achats vers les marchés ministériels et interministériels et mutualiser des achats avec les autres Parcs nationaux mais également l'OFB.
- Réussir le passage au service facturier.

+ Maintenir une bonne diversification des recettes

La diversification des financements est totalement intégrée dans la gestion quotidienne de l'établissement public, avec une stabilisation des partenariats sur les programmes suivants : FEDER POIA et FNADT, financements régionaux dans le cadre de la CIMA, fonds LIFE, FEDER-INTERREG pour les actions de coopération avec les collectivités et les Parcs italiens, MTE sur Natura 2000 hors-parc en Isère et « Motif Paysage », Conseils départementaux 38 et 05 pour les travaux sur sentiers (PDIPR).

Cette diversité de fonds et l'étalement temporel des projets permettent à l'établissement de réduire sa dépendance aux versements d'un seul type de cofinancement et de bénéficier d'avance de trésorerie.

In fine, on constate en 2020 une stabilisation des recettes extérieures par rapport à 2019, année durant laquelle ces recettes ont culminé.

Les recettes totales encaissées en 2020 représentent un montant de 8 183 404 € et se répartissent de la façon suivante :

- 7 047 761 € de contribution de l'OFB, en progression de 1,8 %,
- 306 905 € de ressources propres,
- 818 101 € de ressources extérieures.

S'agissant des gains organisationnels, les performances acquises dans le domaine de l'ingénierie financière, qui se traduisent par les gains significatifs, se sont maintenues. En 2020, ce n'est pas moins de 30 actions qui ont bénéficié de cofinancements. 14 nouveaux cofinancements ont été obtenus pour financer 10 projets.

Néanmoins, l'établissement devra se doter d'une stratégie de recherche de cofinancements qui soit davantage résiliente et qui tire les enseignements de la période de programmation 2014-2020 des fonds européens.

+ Préserver l'effet levier joué par les interventions financières, vis à vis de la dynamique de projet du territoire

Les dépenses d'intervention sont en baisse atteignant tout de même plus de 117 k€ en autorisations d'engagement. Elles contribuent à la mise en œuvre de la charte, en apportant un soutien à de nombreuses opérations locales, parfois de faible envergure. Celles-ci sont très appréciées et traduisent concrètement le soutien de l'établissement public au développement local, en complément de ses interventions de conseil technique et de la contribution nationale de l'État sur le budget des communes concernées par le cœur du parc national (abondement de la dotation globale de fonctionnement).

En 2020, le soutien aux projets de développement local s'inscrivant dans la charte se concrétise par l'attribution de 66 subventions (tous domaines confondus).

+ Les subventions attribuées par l'établissement public du parc national

66 opérations ont été subventionnées en 2020, totalisant 117 704 euros.

Tous les projets répondant à une mesure de la charte sont éligibles. Le Parc national intervient à hauteur de 25 % maximum dans le cas de travaux et jusqu'à 50 % dans le cas d'études. Pour les projets d'un montant total inférieur à 1 000 € HT, le taux de subvention peut atteindre jusqu'à 80 % du coût total du projet.

L'enveloppe d'intervention allouée en 2020 était inférieure à celle de 2019, anticipant un contexte électoral peu propice à la programmation d'opérations par les municipalités. Le montant attribué en 2020 représente 83 % de la moyenne des neuf dernières années (2012-2020).

Depuis la mise en œuvre de la charte, ces subventions s'élèvent à 1,459 millions d'euros pour 311 projets d'un montant d'opérations de 20,88 millions d'euros.

On note en 2020 une évolution sensible de la nature des bénéficiaires

- plus de subventions aux associations et aux établissements publics (+ 18,6% contexte « curieux de nature ») ;
- moins d'aides aux communes (-71% contextes pré et post électoral et crise sanitaire) ;
- 3 fois plus d'aides pour les intercommunalités
- un tiers d'aides en plus pour les privés (+35%).

Cependant, sur les 4 dernières années et malgré la particularité de 2020, la répartition par nature de bénéficiaires confirme la priorité donnée aux communes (62%) qui ont adhéré à la charte et ont construit le programme d'actions avec l'établissement du Parc.

Quelques chiffres pour situer plus précisément les cibles d'intervention du parc national.

Pour ces quatre dernières années, le montant moyen annuel des aides est de 3 745,79 €. Le montant par maître d'ouvrage le plus faible est de 183 €, le plus élevé est de 12 500 €. L'enveloppe annuelle est consommée à 94 %, avec beaucoup de « petits projets » locaux.

L'accompagnement de la certification Agriculture biologique se poursuit, avec 10 bénéficiaires en 2020. Les aides sont de 50 % des factures de certification H.T. pendant 3 années. Soit 5 529 € octroyés pour un montant subventionnable de 11 037 €.

L'appel à projet « Curieux de nature » a été déployé en juin 2020 en faveur des enfants de 3 à 17 ans pour palier au manque de nature vécu pendant le premier confinement liée à la Covid 19. 28 projets ont bénéficié de 50 % d'aides du PNE, pour un montant d'attribution allant de 183 € à 1 000 €, la somme des montants subventionnables étant de 33 874 €. Des centaines d'enfants ont ainsi pu découvrir le territoire des Écrins.

Pour en savoir plus : [actus, brèves et dossiers du site Internet / http://www.ecrins-parcnational.fr/](http://www.ecrins-parcnational.fr/)
<https://www.ecrins-parcnational.fr/aides-subventions>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actes-administratifs>

+ Orienter la politique d'achats vers les marchés ministériels et interministériels et mutualiser des achats avec les autres Parcs nationaux mais également l'OFB

Le Parc national maintient ses efforts de mutualisation de moyens : la médecine de prévention est mutualisée avec la DDT des Hautes-Alpes depuis 2017, les accueils des maisons de Parc et des points d'informations saisonniers se mutualisent avec les offices du tourisme (seulement Champsaur-Valgaudemar en 2020 mais renouvellement probable dans l'Embrunais et nouveau partenariat dans le Briançonnais), les marchés publics sont passés dans un cadre ministériel ou inter-ministériel (électricité, solutions d'impressions, déplacements, etc.).

+ Réussir le passage au service facturier

Le Parc national des Écrins a basculé en mode service facturier au 1^{er} janvier 2021. L'année 2020 a donc été consacrée à la formalisation des procédures de la chaîne de dépenses, en impliquant encore davantage l'équipe du Secrétariat général, mais aussi les chargés de mission thématiques de l'établissement et les assistantes de secteur, mais aussi auprès des fournisseurs pour les aider à dématérialiser leurs factures dans le portail interministériel « Chorus-Pro ». L'établissement est parvenu, malgré le contexte sanitaire à atteindre un délai global de paiement moyen des factures de 9 jours.

- Objectif 6-3 – Fonctionnement général de l'établissement

Les grandes priorités sont les suivantes.

- Mise en œuvre d'une politique active de prévention des risques professionnels
- Poursuivre la mise en œuvre d'une politique active de prévention des risques professionnels et faire vivre le DUERP, notamment par une animation du réseau des assistants de prévention.
- Développer le suivi d'activité.
- Renforcer, en lien étroit avec l'OFB, les liens entre les différents logiciels support (AGE, Virtualia RH et EVA), pour optimiser ces outils de suivi et de gestion de projets.
- Poursuivre une politique d'achats écoresponsables.

+ Mise en œuvre d'une politique active de prévention des risques professionnels

Les éléments relatifs aux RPS figurent dans le chapitre « gestion des ressources humaines (objectif 6-4).

+ Poursuivre la mise en œuvre d'une politique active de prévention des risques professionnels et faire vivre le DUERP

Le groupe de travail des assistants de prévention a été dynamisé au cours de l'année 2020, en lien avec l'inspectrice santé et sécurité au travail (ISST). Les assistants de prévention ont par ailleurs été sollicités soit pour certains d'entre eux dans la cadre du GT DUERP, soit dans le cadre de la gestion des EPI et des réunions organisées dans les unités liées aux travaux d'actualisation du DUERP.

Des éléments complémentaires relatifs à l'actualisation du DUERP figurent dans le bilan social (point II. 3.)

+ Développer le suivi d'activité

Le suivi de l'activité des agents est un instrument important pour l'établissement public en raison du nombre de projets cofinancés sur lesquels reposent les actions du Parc national. Ce suivi permet d'une part de justifier les demandes de versements aux organismes financeurs (dans le cadre de la valorisation de la masse salariale en tant qu'autofinancement) et d'autre part de mettre potentiellement en exergue des difficultés temporaires d'organisation. Il reste un chantier à ouvrir pour systématiser et harmoniser cet instrument, mis en œuvre en 2020 par le logiciel de système d'information ressources humaines Virtualia.

+ Renforcer, en lien étroit avec l'OFB, les liens entre les différents logiciels support, pour optimiser ces outils de suivi et de gestion de projets

Piloté par le directeur du PNE, le groupe de travail « administration générale », réunissant les secrétaires généraux des Parcs nationaux, s'est réuni cinq fois en 2020. Il est l'occasion d'échanger sur les sujets communs aux établissements, mais également de faire le point sur la mise en œuvre de la convention de rattachement avec l'OFB. Le suivi de la performance des logiciels finances et ressources humaines est assuré par une équipe dédiée de l'OFB, qui a particulièrement œuvré en 2020 à la mise en place du service facturier (notamment mise en place d'une base de données mutualisée pour le traitement des frais de mission des agents).

- Objectif 6-4 - Gestion des ressources humaines

Les grandes priorités sont les suivantes.

- Mettre en œuvre le plan de prévention des risques psycho-sociaux.
- Actualiser et animer le plan de formation professionnelle.
- Mieux accompagner les agents dans leur déroulé de carrière et favoriser les mobilités, pour une meilleure adaptation au changement.

D'une manière générale, le plafond d'emploi a été stabilisé depuis 2018, à 91,7 ETPT (exécution au 31/12). L'établissement public a consommé 91,28 ETPT sous plafond ainsi que 4,28 ETPT en dehors du plafond d'emploi (financement sur projets et mise en concurrence).

Ce plafond d'emploi de 2020, inchangé par rapport à 2019 et 2018, n'empêche cependant pas de mener une réflexion, actuellement en cours, quant à l'adaptation de l'organisation de l'établissement public. Le schéma actuel, validé en février 2014, est réputé non soutenable en-deçà d'un seuil de 88 à 90 ETP.

+ Mettre en œuvre le plan de prévention des risques psycho-sociaux

Le contexte de la crise sanitaire n'a pas permis de réunir formellement le groupe de travail dédié en 2020. Néanmoins, une attention particulière a été portée à l'accompagnement des agents, d'une part consécutivement au décès de Mme Durix, d'autre part dans le contexte exceptionnel de la crise sanitaire et du confinement qui a induit un mal-être considérable.

+ Actualiser et animer le plan de formation professionnelle

Les éléments relatifs au plan de formation professionnelle figurent dans le bilan de la santé, de la sécurité et des conditions de travail (deuxième partie du présent rapport).

+ Mieux accompagner les agents dans leur déroulé de carrière et favoriser les mobilités, pour une meilleure adaptation au changement

Les éléments relatifs au plan de formation professionnelle figurent dans le bilan de la santé, de la sécurité et des conditions de travail (deuxième partie du présent rapport).

- Objectif 6-5 – Politique immobilière

Les grandes priorités sont les suivantes.

- Entretien et réhabiliter lorsqu'il y a lieu le parc immobilier du PNE.
- Mutualiser les infrastructures avec des partenaires locaux.
- Rationaliser le parc immobilier en fonction des besoins à moyen terme.
- Préparer l'échéance du bail emphytéotique du siècle (2022).

+ Entretien et réhabiliter lorsqu'il y a lieu le parc immobilier du PNE

L'établissement a amplifié ses efforts en matière de suivi et de maintenance du parc immobilier sur la base des visites réglementaires de conformité des locaux, des contraintes intrinsèques des bâtiments ou encore des contraintes organisationnelles.

Un plan d'actions est toujours décidé et décliné en interventions pluriannuelles sur la base des éléments visés ci-dessus.

Depuis 2020, l'établissement a consacré près de 40 k€ à l'entretien de ses bâtiments.

Le 3 septembre 2020, le Président de la République a lancé le plan « France Relance ».

En préambule, ce plan rappelle que les bâtiments publics de l'État représentent 100 millions de mètre-carrés et doivent donc prendre une part substantielle dans l'effort national de rénovation énergétique des bâtiments.

Le plan prévoyant d'investir massivement dans la rénovation des bâtiments publics, l'établissement s'est engagé dans ce dispositif en présentant 3 projets :

- Maison du Parc national du Valgaudémar ; réduction de l'impact environnemental :
 - remplacement de la chaudière fioul (vraisemblablement installée il y a une quarantaine d'année) par une chaudière à granulés de bois. A noter que le remplacement de cette dernière, programmé, début 2020, a été stoppé in extremis eu égard au fait qu'à compter du 12 février 2020, l'achat de nouvelles chaudières au fioul est interdit.
 - Remplacement des menuiseries extérieures.
- Maison du Parc national du Valbonnais ; réduction de l'impact environnemental :
 - remplacement de la chaudière fioul (vraisemblablement installée il y a une quarantaine d'année également) par une chaudière à granulés de bois.
 - Remplacement des menuiseries extérieures logement NAS.
- Maison du Parc national du Briançonnais ; réduction de l'impact environnemental :
 - amélioration des équipements d'éclairage artificiel.
 - isolation des combles.
 - amélioration du confort thermique de la verrière.

Les coûts d'investissement globaux s'élèvent à 262 988 €, avec la répartition suivante : 127 580 € pour le Valgaudemar ; 79 459 € pour le Valbonnais et 55 949 € pour le Briançonnais.

+ Mutualiser les infrastructures avec des partenaires locaux

Depuis 2018, l'établissement met en œuvre des mutualisations portant sur l'accueil du public, en collaboration avec les acteurs locaux, plus particulièrement avec les offices du tourisme (communaux ou intercommunaux). L'objectif est d'abord d'offrir un point d'accueil unique pour les touristes et randonneurs, où ils puissent avoir accès à l'ensemble des informations nécessaires à leur séjour.

Par ailleurs, cette mutualisation permet une diminution des coûts pour les organismes mutualisateurs, puisque chaque partie prend à sa charge une part seulement des coûts globaux (en personnel et/ou en fonctionnement courant). Concernant le centre d'information du Lautaret – Refuge Napoléon, une réflexion est engagée depuis 2020 avec les opérateurs touristiques de la vallée.

+ Rationaliser le parc immobilier en fonction des besoins à moyen terme

Le projet de Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) adressé officiellement fin juillet 2019 à la Direction de l'Action Foncière et Immobilière (DAFI) a reçu, le 6 novembre 2020 de cette même direction, un avis favorable, complété des recommandations suivantes :

- examiner avec la DDFIP et le RRIE PACA les alternatives de localisation avant l'échéance du terme du bail du siège ;
- poursuivre l'optimisation et la préservation des Maisons du parc ;
- compléter le référentiel technique en veillant à la cohérence des informations ;
- élaborer une programmation pluriannuelle d'amélioration de la performance énergétique du parc.

Pour répondre aux recommandations formulées,

- l'établissement public a rencontré et échangé à de multiples reprises les services de la DDFIP ; puis a rencontré le maire de Gap afin d'évoquer le devenir du siège. Les modalités sont certes encore à convenir précisément, mais le maire de Gap a formalisé son souhait de voir le Parc national des Écrins demeurer au château de Charance.
- l'incrémentation des données requises dans le référentiel technique (surfaces, consommations et coûts d'entretien des différents bâtiments et autres données diverses) se poursuivent comme demandé par la DAFI.
- les projets sélectionnés dans le cadre du plan de relance gouvernemental contribuent à l'amélioration de la performance énergétique du parc immobilier.

Enfin, l'établissement public envisage au cours des 2 ou 3 prochaines années,

- la réhabilitation du second logement NAS situé à la Chapelle-en-Valgaudémar ;
- la réhabilitation du logement de passage situé à l'étage de la maison du Parc de Châteauroux-les-Alpes ;
- le lancement d'une étude portant sur la réhabilitation de la maison « Martin » située à Vallouise.

Le logement situé sur la commune d'Orcières, dénommé "Les Chardousses" a été vendu en décembre 2020. Par ailleurs, la maison « Moisant » située sur la commune d'Entraigues (38) et comprenant 2 logements NAS est mise en vente depuis le mois d'octobre 2020.

Les indicateurs d'activité du domaine 6

Objectif opérationnel	Indicateur	Cible 2020	Réalisé 2020
6-1 Management général	<i>6-1 : élaboration d'une cartographie des achats + définition d'une stratégie des achats</i>	Stratégie adoptée	Stratégie adoptée
6-2 Gestion financière	<i>6-2a : proportion des cofinancements publics ou privés par rapport aux ressources propres sur les projets structurants portés par l'EPPN (recettes fléchées encaissées sur recettes totales encaissées)</i>	8,0%	9,8
6-2 Gestion financière	<i>6-2b : montant des restes à payer / trésorerie globale</i>	> 0,9	0,6
6-3 Fonctionnement général de l'établissement	<i>6-3 : évolution de la proportion des charges fixes permanentes dans le budget fonctionnement du Parc (part restante pour l'action sur le terrain des parcs (dépenses inéluctables : eau, gaz, fournitures, locations, entretiens et réparations, assurances, frais postaux et télécommunication, impôts)</i>	< 2 %	< 2 %
6-4 Gestion des ressources humaines	<i>6-4 : nombre moyen de jours de formation continue par agent et par an (nbre de jours / nbre d'ETP)</i>	2,8	3,16

III- TABLEAU DES MOYENS

Les données financières de l'établissement public peuvent être retrouvées dans le compte financier 2020. L'exécution du budget 2020 s'est traduite par une consommation quasi-intégrale des enveloppes votées par le Conseil d'administration, ce qui est remarquable dans le contexte de crise sanitaire.

Le tableau qui suit indique l'utilisation faite des moyens accordés à l'établissement public, tous financeurs confondus, selon les 6 domaines d'activité du COB.

Il convient de noter que :

- l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le fond européen FEADER financent un poste d'animatrice de sites Natura 2000 dans l'Isère, non pris en compte dans le tableau (hors plafond d'emploi) ;
- neufs services civiques ont également été embauchés ;
- la colonne des sommes engagées prend en compte tous les engagements juridiques, qu'ils soient dédiés au fonctionnement courant ou au programme d'actions, et quelle que soit leur ressource financière (dotation globale de fonctionnement, recettes propres, cofinancements).
- la masse salariale et le fonctionnement courant sont ventilés selon la ventilation du temps de travail.

Répartition des moyens	ETP		Répartition des AE en %
	Nombre	%	
<i>PRODUIRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE</i>	21,3	22,3	19,6
<i>PROTÉGER ET RESTAURER LES PATRIMOINES</i>	14,33	15	10,8
<i>ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</i>	10,41	10,9	16,1
<i>FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR</i>	30,57	32	27,4
<i>CONTRIBUER AUX POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET BIODIVERSITÉ</i>	2,67	2,8	2,0
<i>GÉRER L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC</i>	16,24	17	24,1
	95,52	100	100



DEUXIÈME PARTIE

BILAN DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ

ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

ANNÉE 2020

Table des matières

I - BILAN DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL.....	57
1 - Effectifs.....	57
2 - Principaux indicateurs.....	62
3 - Autres – conditions de travail.....	65
II - LE COMITE HYGIÈNE ET SÉCURITÉ EN 2020.....	67
1 - Réunions du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail	67
2 - Focus sur les principales actions/conclusions du CHSCT en 2020.....	68
3 - Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).....	69
4 - Matériels de sécurité.....	69
5 - Exercices d'évacuation incendie.....	69
6 - Activités du Conseiller de Prévention.....	70
III - RÉMUNÉRATIONS.....	71
1 - Rémunérations mensuelles nettes moyennes.....	71
2 - Rémunérations par déciles.....	72
3 - Parts des primes et indemnités.....	73
IV - ACTION SOCIALE.....	74
V - BILAN FORMATION 2020.....	75

BILAN DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

EFFECTIFS

Nombre de personnes physiques au 31/12/2020 par filière / sexe / catégorie d'emploi

Sexe	Femmes					Hommes					Total / filière
	Catégories					Catégories					
Filières	C	B	A	A+	Total	C	B	A	A+	Total	
Administratif / MTES	9	4	2		15					0	15
Administratif / autres ministères					0			1		1	1
Technique / MTES	3	7	1		11	10	23	1	1	35	46
Technique / MAA			4	2	6			1	4	5	11
Contractuels Quasi Statut	8		1		9	1	1	4	1	7	16
Contractuels Hors Plafond d'emploi			3		3			1		1	4
Contractuels Permanent	1				1					0	1
Contractuels CDD de projet					0			1		1	1
Contractuel Temporaire	3		1		4	1				1	5
totaux	24	11	12	2	49	12	24	9	6	51	100
Volontaires service civique					1					1	2

En 2020, 6 agents contractuels ont été recrutés sous le quasi-statut :

- 1 agent de sexe féminin, catégorie C, sous contrat à durée indéterminée,
- 1 agent de sexe féminin, catégorie C, sous contrat à durée déterminée,
- 1 agent de sexe masculin a bénéficié d'un renouvellement en CDI,
- 2 agents de sexe masculin + 1 agent de sexe féminin, catégorie A, sous contrat à durée déterminée.

En 2020, 2 agents contractuels sous le quasi-statut ont bénéficié d'un départ à la retraite :

- 1 agent de sexe masculin, catégorie C, sous contrat à durée indéterminée,
- 1 agent de sexe féminin, catégorie B, sous contrat à durée indéterminée.

Au 31/12/2020, le nombre d'agents contractuels sous le quasi-statut en CDI est donc maintenu à 8 (4 agents de catégorie C, 1 agent de catégorie B, 3 agents de catégorie A).

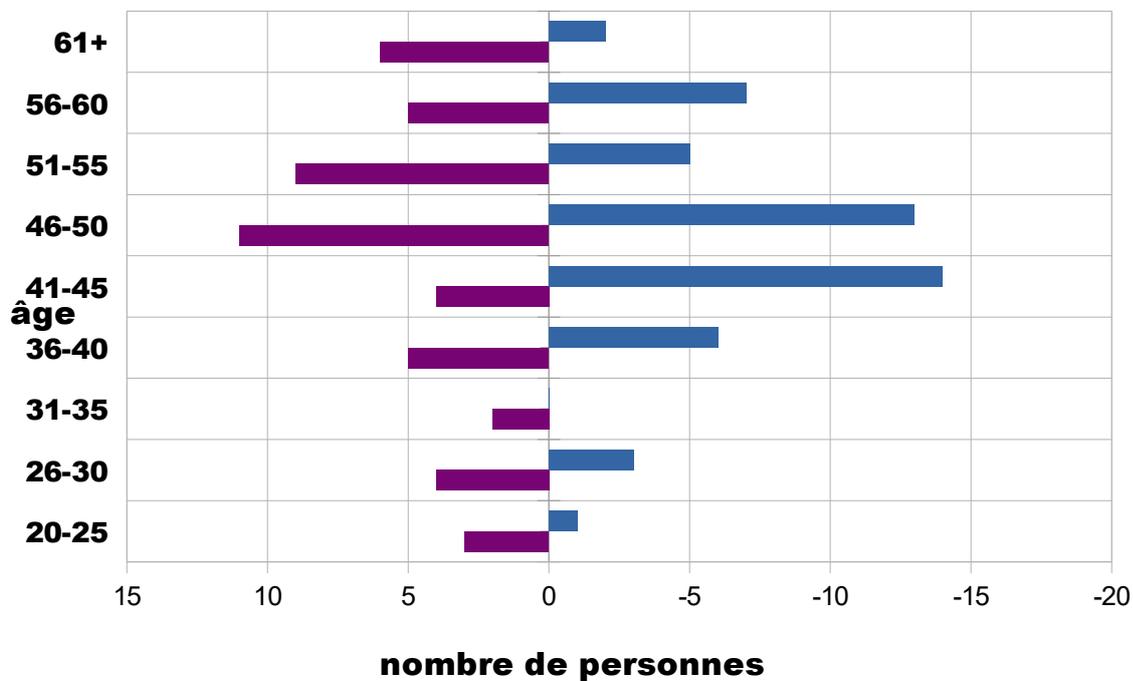
Nombre de personnes physiques au 31/12/2020 par âge / sexe / catégorie d'emploi

Sexe	Femmes					Hommes					Total / tranche d'âge
	Catégories					Catégories					
Tranches d'âge	C	B	A	A+	Total	C	B	A	A+	Total	
20-25 ans	2		1		3	1				1	4
26-30 ans	1		3		4			3		3	7
31-35 ans		1	1		2					0	2
36-40 ans	3	1	1		5		4	2		6	11
41-45 ans	2	1		1	4	5	5	2	2	14	18
46-50 ans	3	4	3	1	11	3	6	1	3	13	24
51-55 ans	4	2	3		9	3	2			5	14
56-60 ans	5				5		5	1	1	7	12
61+ ans	4	2			6		2			2	8
Totaux	24	11	12	2	49	12	24	9	6	51	100

Pyramide des âges 2020

■ Hommes

■ Femmes



Mouvements des effectifs en 2020

Le personnel permanent et contractuel (hors saisonniers)

8 Arrivées :

- ✓ N. CADIOT CDD de 5 mois (remplacement titulaire en congé) → départ en 2020
- ✓ E. DUCOS CDD de 10 jours (remplacement titulaire en congé) → départ en 2020
- ✓ V. PRATI CDD d'1 an (accroissement temporaire d'activité)
- ✓ L. JAMET CDD QUASI STATUT d'1 an (catégorie C)
- ✓ E. BOUTTIER Contrat de Projet de 2 ans et demi (catégorie A)
- ✓ Y. BUNZ CDD QUASI STATUT de 3 ans (catégorie A)
- ✓ M. CORBIERE CDD d'1 an et 4 mois (contractuel hors plafond d'emploi)
- ✓ I. MIARD CDD QUASI STATUT de 3 ans (catégorie A)

12 Départs :

- ✓ C. JACQUEMART fin de CDD (Remplacement titulaire en congé maladie),
- ✓ R. MOINE fin de CDD (Contractuel Hors Plafond d'Emploi),
- ✓ F. HUCHON fin de CDD (Vacance temporaire d'emploi),
- ✓ S. DE CHASTELLIER (fin de détachement),
- ✓ C. GONDRE (démission pour création d'entreprise),
- ✓ G. DELUERMOZ (démission pour création d'entreprise),
- ✓ D. FOUGERAY (départ à la retraite),
- ✓ R. PAYAN (départ à la retraite),
- ✓ G. GUIDETTI (départ à la retraite),
- ✓ M. FOURCROY (départ à la retraite),
- ✓ J. ARNAUD (départ à la retraite),
- ✓ M. BOUVIER (départ à la retraite).

N. DELENATTE est placée en disponibilité de droit pour élever un enfant de moins de 8 ans au 01/01/2020.

Le personnel saisonnier

Le Parc national des Écrins a recruté des personnels saisonniers suivants :

- ✓ 5 hôtesse d'accueil (dont 1 secrétaire hôtesse pour le secteur du Valbonnais durant la saison estivale). Les autres besoins saisonniers estivaux en accueil ont été pourvus en intérim ;
- ✓ Pour l'entretien des sentiers, l'établissement a recruté 23 agents dont 7 chefs d'équipe-travaux et 16 ouvriers sentiers,
- ✓ 7 gardes auxiliaires en renfort,
- ✓ 2 vacataires « pastoralisme et faune ».

Tableau récapitulatif des recrutements saisonniers par secteur/implantation pour 2020

SECTEUR	BESOIN SAISONNIER	NOMBRE SAISONNIER	DUREE totale en mois	QUOTITE	ETPT	COMMENTAIRE
BRIANCONNAIS	Chef d'équipe travaux	1	4,44	100,00 %	23,0377	Dont 1 renfort 1 mois supplémentaire nouvel arbitrage Dont 2 mois supplémentaires nouvel arbitrage 1 renfort nouvel arbitrage vacances février (4 semaines)-tousaint-noël
	Ouvrier sentier	3	9,37	100,00 %		
	Garde auxiliaire renfort	1	7	100,00 %		
	Hôte d'accueil MDP août 2020	1	0,33	69,00 %		
	Hôtesse d'accueil point d'information Le Casset	1	2	100,00 %		
VALLOUISE	Chef d'équipe travaux	1	5	100,00 %	23,14	Dont 1 renfort 1 mois supplémentaire nouvel arbitrage
	Ouvrier sentier	3	8,32	100,00 %		
	Garde auxiliaire renfort	1	9	100,00 %		
	Hôtesse d'accueil MDP février 2020	1	1	82,00 %		
EMBRUNAIS	Chef d'équipe travaux	1	5	100,00 %	12,80	Dont 3 mois supplémentaires nouvel arbitrage rutili
	Ouvrier sentier	1	2,43	100,00 %		
	Garde auxiliaire renfort	1	5	100,00 %		
	Hôtesse d'accueil MDP été 2020	1	1,84	20,00 %		
OISANS	Chef d'équipe travaux	2	4,7	100,00 %	23,15	Dont 1 mois supplémentaire nouvel arbitrage
	Ouvrier sentier	3	8,45	100,00 %		
	Garde auxiliaire renfort	1	6	100,00 %		
	Vacataire pastoralisme et faune	1	5	80,00 %		
VALBONNAIS	Ouvrier sentier	2	8,94	100,00 %	12,31	Dont 1 mois supplémentaire nouvel arbitrage secrétariat juin et septembre – accueil juillet août
	Secrétaire hôtesse	1	3,62	93,00 %		
CHAMPSAUR	Chef d'équipe travaux	1	5	100,00 %	18,31	Dont 1 renfort 1 mois supplémentaire nouvel arbitrage Dont 2 semaines supplémentaires nouvel arbitrage
	Ouvrier sentier	2	5,98	100,00 %		
	Garde auxiliaire renfort	1	2,73	100,00 %		
	Vacataire pastoralisme et faune	1	4,6	100,00 %		
VALGAUDEMAR	Chef d'équipe travaux	1	4,93	100,00 %	22,75	Dont 1 mois et demi supplémentaire nouvel arbitrage
	Ouvrier sentier	2	6,38	100,00 %		
	Garde auxiliaire renfort	2	11,44	100,00 %		

Les emplois saisonniers représentent **138 mois**.

Les volontaires en service civique

Le PNE a accueilli **9 volontaires** en service civique en 2020 (contrats de 6 à 12 mois) :

- ✓ **4** volontaires sur la mission "*sensibilisation du grand public aux enjeux de préservation des patrimoines du parc*" (4 sur les secteurs) ,
- ✓ **1** volontaire sur la mission "*accueil du grand public et des chercheurs au lac de Lauvite*" (en Oisans),
- ✓ **2** volontaires sur la mission "*contribution à la constitution d'une offre touristique durable*" (Service Accueil et Communication) ,
- ✓ **1** volontaire sur la mission "*écocitoyenneté et sensibilisation des publics*" (Service Accueil et Communication) ,
- ✓ **1** volontaire sur la mission "*contribution à la valorisation d'activités de pleine nature à des fins de découverte*" (Service Accueil et Communication),

1 volontaire accueillie en 2019 a terminé sa mission en 2020.

1 personne a été recrutée comme contractuelle hors plafond d'emploi, pour des fonctions de chargée de mission après sa mission de service civique.

Les intérimaires

POINT D'INFORMATION / OPERATION	BESOIN INTERIM SAISONNIER
Centre d'accueil du Lautaret	2 hôtesse de MI-JUIN à MI-SEPTEMBRE (87 %)
Centre d'information du Casset	1 hôtesse MI juin à MI SEPTEMBRE (100%)
Maison du Parc de Briançon	1 hôtesse JUILLET AOUT (100%)
Maison du Parc de Vallouise	1 hôtesse MI-JUIN à MI-SEPTEMBRE (80%) + 1 hôtesse JUILLET AOUT (100%)
Pré de Mme CARLE	2 hôtesse de MI-JUIN à MI-SEPTEMBRE (100%)
Les Gourniers	1 hôtesse JUILLET AOUT (85%)
Tour Brune	1 hôtesse JUILLET AOUT (87%) + les WEEK END et FERIES de MAI-JUIN-SEPTEMBRE
Maison du Parc de l'Oisans	1 hôtesse JUILLET AOUT (85%)
PLAN LOUP	1 chargée de mission de janvier à mi novembre à 100 % et mi novembre à fin décembre 80 %
PLAN LOUP	1 aide berger de mi juillet à mi octobre (100%)
Siège	1 agent d'entretien ponctuellement

Le Parc national a fait appel à une agence d'intérim, afin de pourvoir les postes suivants :

- 11 saisonniers hôtesse d'accueil, uniquement des femmes,
- 1 saisonnier aide-berger, homme,
- 1 chargée de mission sur le plan loup, femme,
- 1 agent d'entretien (occasionnel), homme

Ces contrats représentent un total de 5 330,13 heures pour un coût de 128 778,27 € TTC pour l'année 2020.

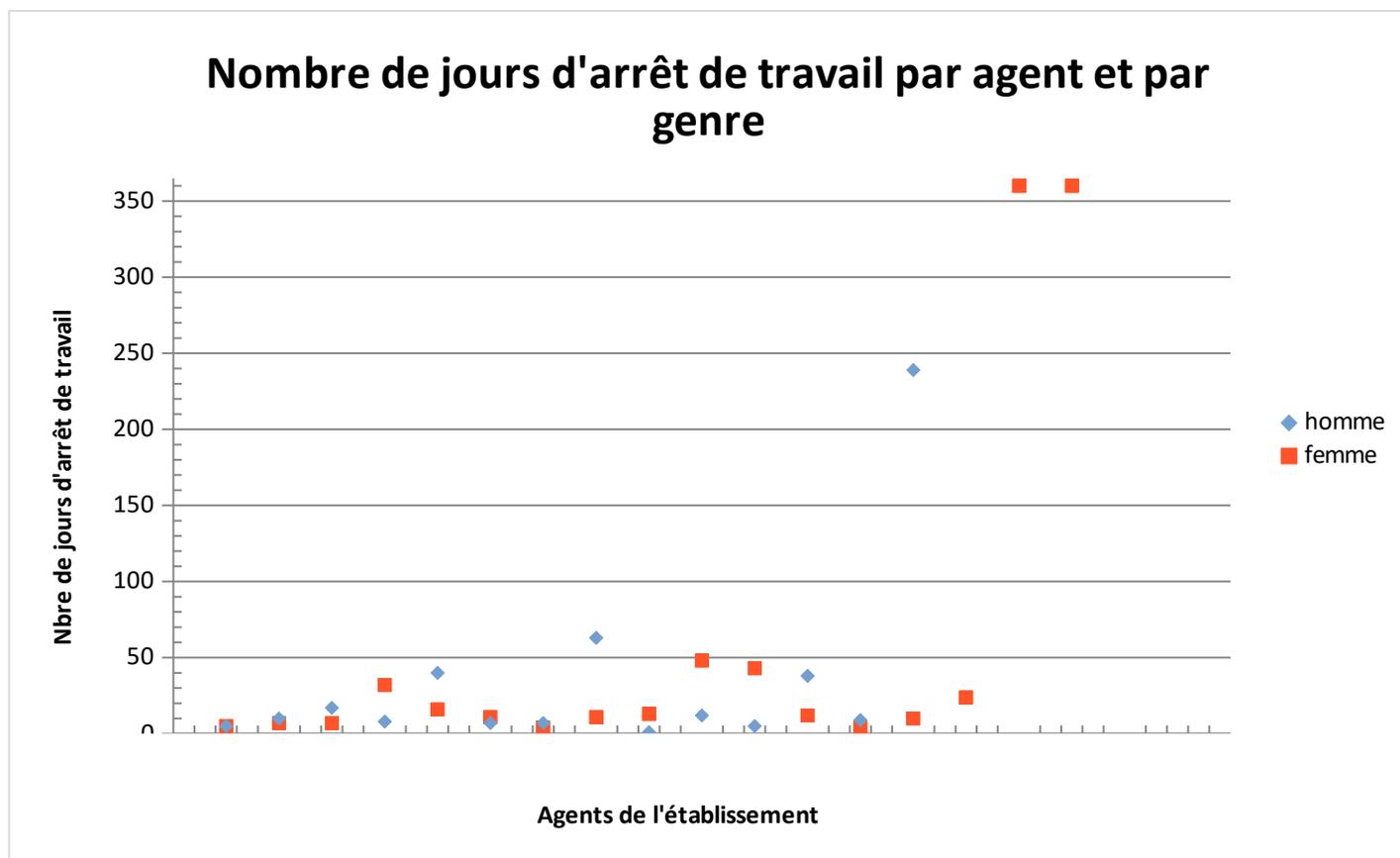
PRINCIPAUX INDICATEURS

Jours d'arrêts de travail pour maladie

Nombre de jours d'arrêt de travail	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Min	Max	Etendue
Hommes	33	10	62	1	239	238
Femmes	57	12	115	4	360	356

Hommes	1er décile	2e décile	3e décile	4e décile	5e décile	6e décile	7e décile	8e décile	9e décile	10e décile
Nbre de jour d'arrêts de travail	5	6,2	7	8,2	9,5	11,6	19,1	38,8	56,1	239

Femmes	1er décile	2e décile	3e décile	4e décile	5e décile	6e décile	7e décile	8e décile	9e décile	10e décile
Nbre de jour d'arrêts de travail	4,6	7	9,4	11	12	14,8	25,6	40,8	172,8	360



Nombre d'arrêts maladie en 2020 (congé de maladie ordinaire)

- ✓ 28 agents ont eu 1 ou plusieurs arrêt(s) maladie sur l'année.
- ✓ 468 jours d'arrêt maladie (408 jours payés dont 369 jours payés à plein traitement + 39 jours payés à demi-traitement – 60 jours non payés).
- ✓ 25 journées de carence prélevées sur la paie des agents.
- ✓ une moyenne de 16,71 jours / agent.

Nombre d'arrêts maladie en 2020 (autres types de congé)

- ✓ 1 agent contractuel bénéficie d'un congé de grave maladie du 04/10/2017 au 03/10/2020 (congé sans traitement à compter du 04/10/2020 date d'épuisement des droits statutaires).
- ✓ 1 agent titulaire bénéficie d'un congé de longue maladie requalifié en congé de longue durée depuis le 25/02/2019.
- ✓ 1 agent titulaire bénéficie d'un congé de longue maladie du 28/08/2019 au 27/08/2020.

TOTAL Nombre d'arrêts maladie en 2020

- ✓ 31 agents ont eu 1 ou plusieurs arrêt(s) maladie de tous types sur l'année.
- ✓ 1427 jours calendaires d'arrêts maladie (1280 jours payés dont 1241 jours payés à plein traitement + 39 jours payés à demi-traitement) - 62 jours sur les 1427 ont été octroyés à des contractuels saisonniers.
- ✓ 25 journées de carence prélevées sur la paie des agents.
- ✓ une moyenne de 46,03 jours / agent.

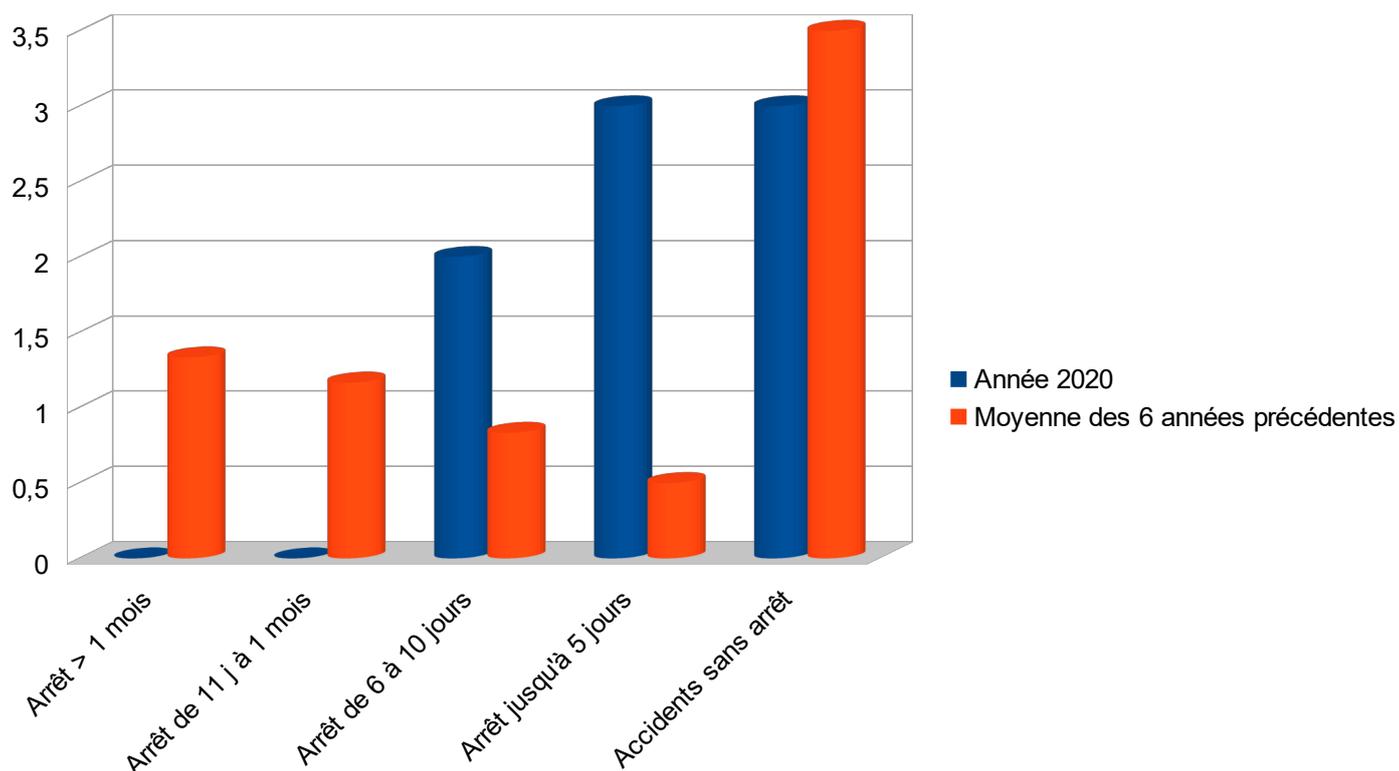
Autres congés notables en 2020

- ✓ 3 agents ont repris leurs missions à temps partiel thérapeutique après leur congé maladie (1 agent pour 3 mois après un congé de maladie ordinaire, 1 agent pour 1 an après un congé de maladie ordinaire, 1 agent pour 1 an après un congé de longue maladie).

Pas de congé maternité, paternité ou parental en 2020.

Nombre d'accidents de service en 2020

- 8 accidents de service (pas d'accident de trajet).
 - 5 avec arrêt de travail (2 titulaires 15 jours et 2 contractuels saisonniers* 12 jours).
 - 3 sans arrêt de travail.
 - Les victimes sont 4 titulaires et 3 contractuels saisonniers*.
 - Les 8 accidents ont eu lieu sur le terrain.
 - Pas de demande de reconnaissance de maladie professionnelle en 2020.
- (*) 1 contractuel saisonnier a été victime de 2 accidents



Indicateurs :

Taux de fréquence¹ : Tx 2020 = $5 * 1\ 000\ 000 / 146\ 655 = 34,09$

Taux de gravité réel² : Tx 2020 = $27 / 146\ 655 * 1\ 000 = 0,18$

Taux d'absentéisme³ : Tx 2020 = $1454 / (208 * 83,08) = 8,41\ %$

Taux de rotation⁴ : Tx 2020 = $(9+12) / 2 / 91,26 = 11,51\ %$

Nota bene : Afin de comparer ces taux pour les années à venir, une année est réputée avoir 207 jours travaillés.

*Le nombre d'heures travaillées est égal au nombre d'heures annuels multiplié par les ETPT, soit 146 655 heures au titre de 2020 (1607 * 91,26).*

Par ailleurs, la psychologue conventionnée avec le Parc national a délivré 19 séances en 2020, prises en charge par l'établissement. S'y ajoute une séance avec une psychologue en Oisans, à qui l'établissement a fait appel comme suite au décès de Mme Sylvie DURIX.

1Taux de fréquence : le taux de fréquence est le nombre d'accidents avec arrêt de travail supérieur à 1 jour. Il se calcule ainsi : nbre d'accidents de travail avec arrêts * 1 000 000 / nbre d'heures travaillées

2Taux de gravité réel : le taux de gravité réel est le rapport entre le nombre de jours calendrier réellement perdus suite à des accidents de travail et le nombre d'heures d'exposition au risque, multiplié par 1000

3Taux d'absentéisme : le taux d'absentéisme est le rapport entre le nombre de journées de travail perdues en raison des arrêts maladie et accidents de travail et le nombre de journées de travail total, exprimé en pourcentage.

4Taux de rotation : le taux de rotation est le rapport entre le nombre d'arrivées et de départs divisé par 2 et les ETP, exprimé en pourcentage

AUTRES – CONDITIONS DE TRAVAIL

Nombre d'agents par sexe sur chaque option d'organisation du temps de travail

Options ARTT 2020	SECTEUR		SIEGE		TOTAL / SEXE		TOTAL	Part de l'option
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES		
Option 1 – 38h25 / 5 jours	4	4	6	9	10	13	23	23,00 %
Option 2 – 36h / 4,5 jours hebdomadaires	6	9	12	2	18	11	29	29,00 %
Option 3 – 36h / 4,5 jours par quinzaine	8	18	7	9	15	27	42	42,00 %
Option 4 – saisonnalité					0	0	0	0,00 %
Sans option (agents d'entretien + contractuel temporaire)	5		1		6	0	6	6,00 %
Total agents							100	100,00 %

Nombre de jours travaillés	option à 5 jours	option à 4,5 jours	total	Moyenne pour 2020
Nombre d'agents sur les options	23	71	100	207,24
Nombre de jours ouvrables annuels (MOYENNE FIXE)	253	253		
Nombre de congés annuels/RTT	45	28,5		
total de jours ouvrés	4784	15939,5	20723,5	

Nombre d'agents à temps partiel ou temps incomplet

TITULAIRES

Sexe	Femmes					Hommes					
	Catégories					Catégories					
Quotité de travail	C	B	A	A+	Total	C	B	A	A+	Total	
Temps Plein	5	9	3	1	18	8	19	2	5	34	
Temps partiel de droit :					2					2	
80%					0		2			2	
70%			1		1					0	
60%					0					0	
50%	1				1					0	
Temps partiel pour convenances personnelles :					12					5	
90%			1		1					0	
80%	4	1	1	1	7	1	2	1		4	
70%	1	1			2	1				1	
60%	1		1		2					0	
50%					0					0	
totaux temps partiels	12	11	7	2	14	10	23	3	5	7	
					32					41	
part des temps partiel / temps plein pour les femmes					43,75 %	part des tps partiel / tps plein pour les hommes					17,07 %

CONTRACTUELS

Sexe	Femmes					Hommes					
	Catégories					Catégories					
Quotité de travail	C	B	A	A+	Total	C	B	A	A+	Total	
Temps Plein	4		4		8	1	1	6	1	9	
Temps Incomplet :					9					1	
90%					0					0	
80%	1				1					0	
70%	1				1	1				1	
60%	1		1		2					0	
50%					0					0	
< 50 %	5				5					0	
					17					10	
part des temps partiel / temps plein pour les femmes					52,94 %	part des tps partiel / tps plein pour les hommes					10,00 %

Télétravail au 31/12/2020

Le télétravail a été mis en œuvre le 28/05/2019.

La situation sanitaire liée à la COVID 19 ne permet pas d'apporter des indicateurs exploitables pour le bilan social. Compte Épargne Temps

- ✓ 84 agents titulaires et contractuels disposent d'un CET ouvert au 31/12/2020 avec près de 2400 jours épargnés.
- ✓ 5 agents ont ouvert un CET courant 2020.
- ✓ 228 jours ont été consommés en 2020 (agents partis en 2020 compris).
- ✓ 191,5 jours ont été indemnisés en 2020 (au titre des jours acquis jusqu'au 31/12/2019).

Médecine de prévention – compte-rendu des 99 visites en 2020

- ➔ 3 visites quinquennales.
- ➔ 53 visites annuelles.
- ➔ 37 visites d'embauche.
- ➔ 1 visite complémentaire.
- ➔ 1 visite sur demande d'un agent.
- ➔ 4 visites de reprise (suite à maladie).
- ➔ 3 épreuves d'effort.
- ➔ 7 analyses d'urine.
- ➔ 8 audiogrammes et 22 ergovisions.
- ➔ Pas d'aménagement temporaire ou définitif de poste prononcé par le médecin de prévention.

Pour les saisonniers, tous les agents recrutés par le PNE pour plus d'un mois ont pu bénéficier d'une visite médicale d'embauche (sauf les saisonniers de Briançon/Vallouise qui avaient pu le faire en 2019).

Rappel : le médecin de prévention a changé au 1^{er} mars 2017. L'actuel médecin est mutualisé avec d'autres services de l'État. Le temps de travail consacré au Parc national des Écrins est de 10 %.

LE COMITE HYGIÈNE ET SÉCURITÉ EN 2020

RÉUNIONS DU COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

En 2020, le CHSCT s'est réuni six fois, conformément aux dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 – article 69, et des décrets modificatifs.

Les tableaux suivants reprennent de façon synthétique les sujets inscrits à l'ordre du jour.

Il est indiqué s'ils ont été traités en totalité, partiellement, ou bien différés. Pour de plus amples informations, se référer aux comptes-rendus officiels de chaque réunion.

Date lieu	CHSCT Extraordinaire – Ordre du Jour	Sujet traité
10/01/20 Gap	Informations sur le décès de Mme Sylvie DURIX	oui
	Mise en place d'une démarche d'enquête paritaire – constitution de la commission	oui
	Assistance psychologique aux personnels de l'établissement public	oui
	Informations sur le processus de relance du DUERP	oui
	Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> • égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique ; • menaces sur agents. 	oui

Date lieu	Ordre du Jour	Sujet traité
23/03/20 Gap	Présentation du rapport de la commission d'enquête et de compréhension	oui
	Point sur l'épidémie de Covid-19	oui
	Questions diverses : <ul style="list-style-type: none"> • réalisation de constats sur troupeaux pendant la crise sanitaire. 	oui

Date lieu	Ordre du Jour	Sujet traité
05/05/20 Gap	Reprise d'activité suite au déconfinement prononcé au 11mai 2020	oui

Date lieu	Ordre du Jour	Sujet traité
02/06/19 Gap	Approbation des procès-verbaux des précédents CHSCT	oui
	Bilan de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de l'année 2019 – bilan social – <i>pour avis</i>	oui
	Rapport du médecin de prévention pour l'année 2019 – <i>pour avis</i>	oui
	Examen du tableau de suivi du CHSCT pour les points non abordés plus haut – <i>pour avis</i>	oui
	Examen des registres de sécurité – <i>pour avis</i>	oui

	Fiches de risques professionnels – <i>pour avis</i>	oui
	Questions diverses : <ul style="list-style-type: none"> • RPS : résultat de l'enquête en ligne post Covid-19 – <i>point d'information</i> ; • DUERP : point sur la constitution du GT et présentation du planning envisagé pour la démarche de réactualisation – <i>point information</i> ; • Examen des réponses apportées aux recommandations mentionnées dans le rapport d'inspection SST – <i>point information</i> ; • Radio : bilan des opérations lancées en 2019 et début 2020 – <i>point d'information</i> ; • EPI : bilan sur les retours d'inventaires 2019 – <i>point d'information</i>. 	oui

Date lieu	Ordre du Jour	Sujet traité
04/09/20 Gap	Actualisation du plan de reprise d'activité suite au déconfinement prononcé le 11 mai 2020	oui
	Questions diverses : <ul style="list-style-type: none"> • organisation du séminaire réalisé dans le cadre de la démarche d'évolution du Parc national des Ecrins 	oui

Date lieu	Ordre du Jour	Sujet traité
03/11/20 Gap	Approbation du dernier procès-verbal	oui
	Point sur la situation sanitaire	oui
	DUERP, avancement sur la réalisation	oui
	Point « Radio »	oui
	<i>Tableau de suivi des actions du CHSCT</i>	oui

FOCUS SUR LES PRINCIPALES ACTIONS/CONCLUSIONS DU CHSCT EN 2020

L'année 2020 a été largement impactée par le décès d'un agent (dans les tout derniers jours de 2019) et par la crise sanitaire mondiale.

- 1) Tout d'abord, un temps conséquent a été consacré, au cours du premier trimestre, aux suites du décès d'un agent.
Un CHSCT extraordinaire a été convoqué dès le 10 janvier au cours duquel une démarche d'enquête paritaire a été mise en place, et une commission constituée. Il a été par ailleurs mis en place une assistance psychologique à l'attention des personnels de l'établissement.
La présentation du rapport de la commission d'enquête et de compréhension a été faite au cours du second CHSCT le 23 mars
- 2) La crise sanitaire a également largement impacté l'instance tout au long de l'année 2020, et notamment : point sur l'épidémie de Sars-CoV-2, mesures de prévention, actualisation diverses de ces mesures, reprise d'activité comme suite au déconfinement, actuation de plan de reprise d'activité.
- 3) Lancement de l'actualisation du Document Unique portant sur l'Évaluation des Risques Professionnels – DUERP (Cf. le paragraphe 3 ci-dessous).

DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

Comme suite au rapport de l'Inspectrice Santé Sécurité au Travail (ISST) et à la recommandation d'actualiser le DUERP, le directeur a décidé de la constitution d'un groupe de travail (GT DUERP, décision du 20 février 2020) en charge de la refonte du dit document. Le pilotage de ce groupe de travail est placé sous la responsabilité de Thierry DURAND – directeur-adjoint.

Le calendrier de réalisation du DUERP, d'une durée approximative de 12 mois, comportait 4 étapes :

- Étape 1 : connaissance des risques ;
- identifications des dangers & analyse des risques ;
- Étape 2 : classement des risques ;
- cotation des risques (fréquence / gravité) ;
- Étape 3 : hiérarchisation des risques ;
- Étape 4 : proposition de plan d'actions de prévention.

A noter : la réflexion engagée début mars sur l'établissement d'une liste des risques professionnels a été interrompue par la crise sanitaire.

Le processus d'élaboration du DUERP a été conçu dans une optique d'allègement des sollicitations des équipes de terrain et une nouvelle proposition de classification des dangers a été élaborée durant le confinement puis soumise au groupe de travail.

Les réunions d'échanges avec toutes les unités se sont déroulées du 17 septembre au 9 octobre (de 8 prévues initialement, à finalement 9 réunions afin de permettre aux agents absents ou empêchés de participer à la phase d'identification des dangers).

Comme suite à ces réunions, un retour a été fait de manière systématique auprès des chefs d'unité, unité par unité, afin de vérifier en lien avec leur équipe, si le contenu de la synthèse des échanges correspondait bien aux termes des échanges avec les agents.

La cotation des dangers a ensuite été réalisée par le GT DUERP, complétée d'une cartographie globale permettant de s'assurer de la cohérence globale des cotations.

A la fin 2020, l'élaboration des fiches pouvait être envisagée, conformément au calendrier prévisionnel.

MATÉRIELS DE SÉCURITÉ

La principales actions à retenir sont les suivantes.

- Dans le cadre de la sécurisation des interventions sur sentiers (dont les installations et démontages des passerelles de randonnée), on note en 2020 l'acquisition d'équipements de protection collective (EPC), pour mise à disposition des agents dans les sept implantations.
- Suivi des inventaires annuels portant sur les EPI.
- Concernant les EPI dédiés aux risques électriques, des achats complémentaires doivent intervenir rapidement.

EXERCICES D'ÉVACUATION INCENDIE

En 2020, un exercice d'évacuation incendie a été réalisé au siège.

Comme suite au rapport de l'ISST, il est recommandé de réaliser deux fois par an les dits exercices dans tous les sites occupés.

La note 465-2016 portant sur l'évacuation incendie doit être reprise au préalable.

Ces actions viennent d'être identifiées dans le cadre de la réactualisation du DUERP.

ACTIVITÉS DU CONSEILLER DE PRÉVENTION

L'activité du Conseiller de prévention, en interne au PNE, s'est principalement articulée autour de :

- 1) Crise sanitaire – épidémie de Sars-CoV-2, points divers, mesures de prévention, actualisation diverses de ces mesures, reprise d'activité suite au déconfinement, actuation de plan de reprise d'activité .

- 2) Suite à donner consécutivement au décès d'un agent du Parc, participation à commission d'enquête et de compréhension.
- 3) Actualisation du DUERP, diagnostic, identification dangers et analyse des risques, classement et cotation des risques, rédaction des fiches de risques, élaboration du plan d'actions ;
- 4) Implication dans les CHSCT (au nombre de 6 en 2020, pour 3 en année qualifiée de normale), leur préparation, et le suivi des actions ; bilan annuel de la SST ; entretiens et échanges avec la médecin de prévention.

Quelques notions du temps investi au cours de l'année 2020.

Contrairement à ce qui avait été évoqué l'an passé, l'activité au cours de l'année écoulée n'a pas été suivie. Les actualités ayant bousculé les organisations de travail, le nombre d'heures passé sur les sujets liés à la santé, sécurité au travail (SST) est, sans commune mesure, beaucoup plus importants que les années précédentes.

L'activité au sein du Groupe de Travail des Conseillers de Prévention des Parcs nationaux s'est trouvée particulièrement impactée par la pandémie au cours de cette année 2020.

Le séminaire programmé dans le Parc national des Calanques, fin mars 2020, a dû être annulé à la dernière minute.

Néanmoins de nombreux échanges informels ont eu lieu entre les conseillers de prévention des différents Parcs, ce qui a permis un échange d'informations important notamment en début de pandémie.

Une réunion du Groupe de travail a par ailleurs pu se tenir le 16 septembre 2020, en audioconférence, et permis de procéder à un « retour d'expérience Covid-19 ».

RÉMUNÉRATIONS

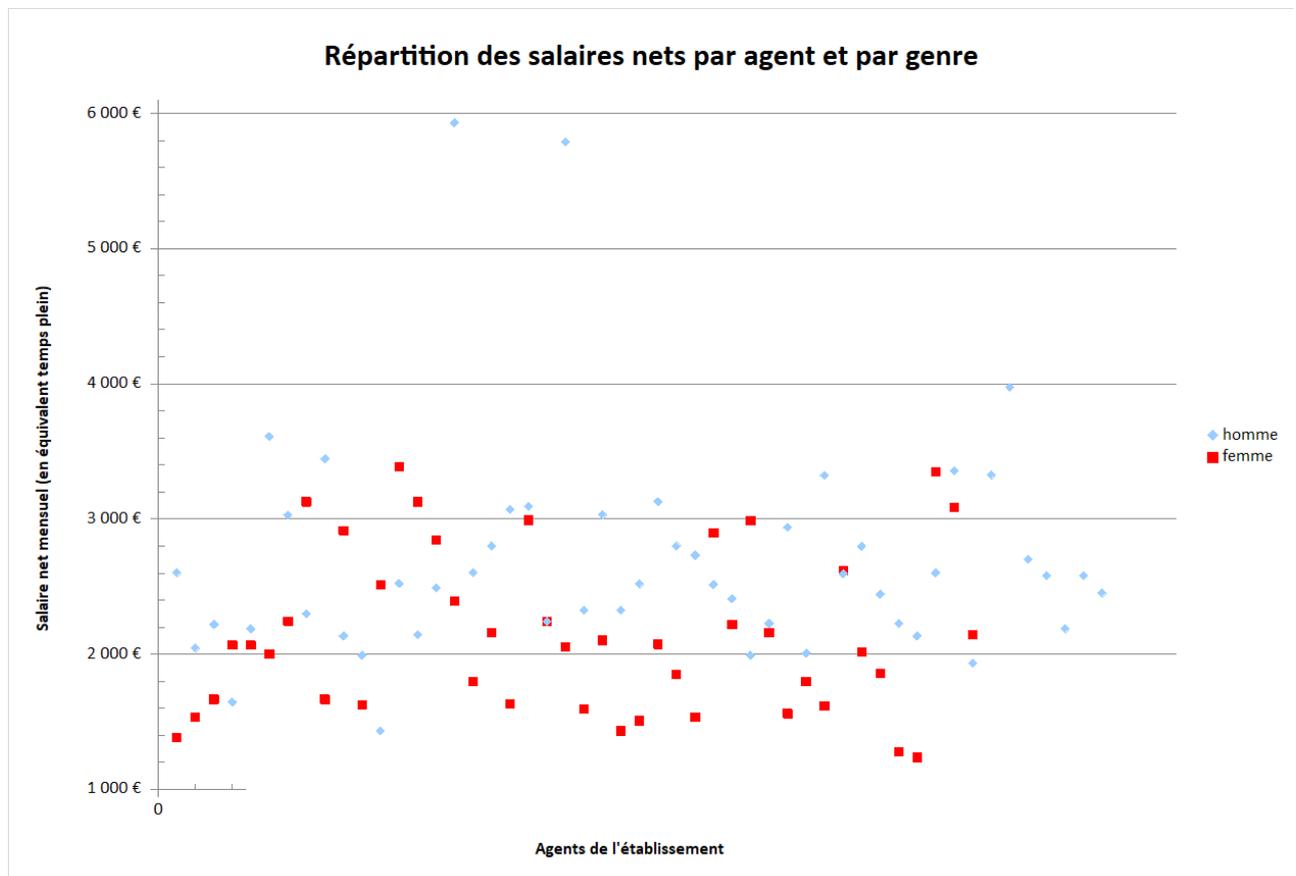
RÉMUNÉRATIONS MENSUELLES NETTES MOYENNES⁵

Statistiques rémunérations par genre

Salaires nets mensuels en équivalent temps plein	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Min	Max	Etendue
Hommes	2 696,18 €	2 524,16 €	817,35 €	1 432,29 €	5 930,11 €	4 497,83 €
Femmes	2 192,75 €	2 066,35 €	698,49 €	1 237,25 €	4 605,68 €	3 368,42 €
Ecart femmes/hommes	-19 %	-18 %	-15 %	-14 %	-22 %	-25 %

Hommes	1er décile	2e décile	3e décile	4e décile	5e décile (médiane)	6e décile	7e décile	8e décile	9e décile	10e décile
	2 007,64 €	2 188,55 €	2 243,85 €	2 444,37 €	2 524,16 €	2 601,63 €	2 801,49 €	3 070,13 €	3 358,68 €	5 930,11 €

Femmes	1er décile	2e décile	3e décile	4e décile	5e décile (médiane)	6e décile	7e décile	8e décile	9e décile	10e décile
	1 525,41 €	1 603,01 €	1 665,13 €	1 856,45 €	2 066,35 €	2 160,29 €	2 376,23 €	2 907,31 €	3 097,77 €	4 605,68 €



⁵Les rémunérations ont été calculées pour un équivalent temps plein, hors SFT, hors indemnité de compensation de la CSG

Rémunération mensuelle nette moyenne / statut / catégorie (équivalent temps plein)

Statut	Catégorie C	Catégorie B	Catégorie A	Catégorie A+
Titulaires	2 124,26 €	2 562,36 €	3 064,48 €	4 379,06 €
Contractuels	1 511,84 €	1 932,98 €	2 168,15 €	Aucun agent

Rémunération mensuelle nette moyenne des titulaires / corps (équivalent temps plein)

Corps	Catégorie C	Catégorie B	Catégorie A	Catégorie A+
Corps techniques de l'environnement (ATE-TE-IAE)	2 327,74 € (*)	2 609,68 € (*)	3 145,25 €	3 452,24 €
Autres corps techniques	Aucun agent	-	2 846,47 €	5 074,18 €
Corps administratifs	1 830,33 €	2 112,21 €	3 075,21 €	Aucun agent

(*) ces montants nets ne comprennent pas la valeur des logements de fonction

Rémunération mensuelle nette moyenne des contractuels / type (équivalent temps plein)

Corps	Catégorie C	Catégorie B	Catégorie A
Contractuels QUASI STATUT	1 587,93 €	-	2 336,40 €
Contractuels sur poste PERMANENT	-	Aucun agent	Aucun agent
Contractuels HORS PLAFOND d'emploi	Aucun agent	Aucun agent	1 884,81 €

RÉMUNÉRATIONS PAR DÉCILES

1er décile	2e décile	3e décile	4e décile	5e décile (médiane)	6e décile	7e décile	8e décile	9e décile
1 588,62 €	1 828,14 €	2 060,32 €	2 166,85 €	2 300,19 €	2 518,11 €	2 719,38 €	3 007,95 €	3 323,26 €

PARTS DES PRIMES ET INDEMNITÉS

Part des primes et indemnités dans la rémunération globale / statut / catégorie d'emploi

Catégorie C	Catégorie B	Catégorie A	Catégorie A+
23,21 %	36,03 %	19,62 %	34,12 %

Part des primes et indemnités dans la rémunération globale des titulaires / corps

Corps	Catégorie C	Catégorie B	Catégorie A	Catégorie A+
Corps de l'environnement (ATE-TE-IAE)	37,22 % (*)	38,51 % (*)	28,57 %	33,80 %
Autres corps techniques	Aucun agent	-	31,22 %	34,45 %
Corps administratifs	21,29 %	24,65 %	30,03 %	Aucun agent

(*) sans prise en compte de la valeur des logements de fonction

Part des primes et indemnités dans la rémunération globale des contractuels / type

Corps	Catégorie C	Catégorie B	Catégorie A
Contractuels QUASI STATUT	16,89 %	-	22,70 %
Contractuels sur poste PERMANENT	-	Aucun agent	Aucun agent
Contractuels HORS PLAFOND d'emploi & postes temporaires	0 %	Aucun agent	0 %

ACTION SOCIALE

PNE – PRESTATIONS SOCIALES PAYÉES EN 2020

Prestations	Bénéficiaires en 2020	Montant pris en charge 2020	Montant pris en charge 2019	Montant pris en charge 2018	Montant pris en charge 2017
Centre de loisirs avec hébergement	1	373,73 €	875,32 €	394,63 €	861,76 €
Centre de loisirs sans hébergement	5	564,26 €	518,42 €	563,76 €	596,24 €
Maisons familiales autre formule	0			59,28 €	88,20 €
CESU					
Chèques vacances					
Action sociale interministérielle	non connus (*)				
Titre restaurant	88	11 944,00 €	5 268,08 €	2 604,00 €	3 154,92 €
TOTAL	94	12 881,99 €	6 661,82 €	3 621,67 €	4 701,12 €

Depuis le 1^{er} septembre 2019, l'établissement fait bénéficier ses agents de titres restaurant d'une valeur faciale de 4 € avec une participation patronale de 2 € (50%).

Tous les agents du Parc national et stagiaires peuvent prétendre au bénéfice des titres restaurant (*auparavant seuls les agents dont les indices ne dépassaient pas un plafond calqué sur les prestations repas étaient bénéficiaires*).

La majorité du personnel saisonnier a désiré bénéficier de titres restaurant.

Une partie du personnel a souhaité que les titres soient crédités sur une carte numérique.

Les agents en télétravail n'ont pas les mêmes droits que les agents sur site en matière d'attribution de titres restaurant, contrairement au secteur privé, car aucun texte réglementaire ne le prévoit à ce jour.

Pour rappel, le PNE a intégré le dispositif d'action sociale interministérielle depuis le 1^{er} janvier 2016 ce qui permet aux agents de bénéficier des prestations suivantes :

- chèque vacances ,
- CESU garde d'enfant 0-6 ans ,
- aide à l'installation des personnels de l'État,
- réservation interministérielle de places en crèches,
- réservation interministérielle de logements,
- actions SIRAS.

(*) Le montant de l'action sociale ministérielle est prélevé directement sur la dotation globale de fonctionnement, avant sa notification à l'établissement. Le PNE ne dispose d'aucun retour du ministère sur le nombre d'agents bénéficiant de l'action sociale interministérielle.

A cela s'ajoute la subvention versée par l'établissement public à l'association du personnel, qui s'est élevée en 2020 à 3 000 €, pour des actions d'animation socio-culturelles auprès des adhérents.

BILAN FORMATION 2020

En 2020, le nombre de jours de formation continue est de 240,50, soit une moyenne de 3,16 jours de formation par ETP. Ce chiffre pourrait être toutefois sous-évalué en raison de deux facteurs principaux : Covid formations annulées, attestations de participation non parvenues au service formation.

76 agents ont suivi des formations en 2020 (*sous réserves des faits énoncés ci-dessus*).

Thèmes de formation	Nombre d'agents concernés	Nombre de jours de formation
Hygiène et sécurité	23	104
Préparation aux concours	16	34
Immobilier	1	3
Gestion des espèces	9	37,5
Gestion de projets		
Langues étrangères		
Programme agri-environnementaux		
Bureautique/informatique	20	35
Communication/management	6	26
Écologie/éducation à l'environnement		
Comptabilité	1	1
Total	76	240,5

TROISIÈME PARTIE

ACTES RÉGLEMENTAIRES PRIS EN 2020

Actes réglementaires 2020

Date	Acte	Nature de l'acte	Thématique	Objet (formulation synthétique)
06/01/2020	3	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues FILMICA production : documentaire de 26' pour France 3 Auvergne-Rhône-Alpes, pour le magazine "Chronique d'en haut". Titre du film : "Première de cordée. Marion Poitevin, une femme tout la-haut"
06/01/2020	5	Autorisation activités	Manifestations sportives	Manifestation sportive « ice climbing » + prises de vues / Fournel et Freissinières
09/01/2020	9	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements dendrochronologiques maisons + église Ste Marie-Madeleine / hameau Dormillouse / Lisa Shindo
13/01/2020	20	Autorisation activités	Circulation	Secteur VLB / SAUZE Christian / Exploitation forestière – Confolens – du 15/01/20 au 01/07/20 et du 01/09/20 au 31/12/20
13/01/2020	21	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements papillons / Jacques Nel / coeur de parc
13/01/2020	22	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements espèces végétales alpines - Cardamine resedifolia / LECA / Muriel Raveton
13/01/2020	23	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / Queyrel / Destination expo, tirages d'art, publication d'art
13/01/2020	27	Autorisation survols	Lignes électriques	RTE / du 3/02 au 7/02 (1 JOUR) / VISITE DE LIGNE 225KV CORDEAC -PONT ESCOFFIER / Sect VLB
13/01/2020	28	Autorisation survols	Privés	SARL HELICOTAXIL – Gîte de l'école Dormillouse / Paul CIELSAR / sect VLL
14/01/2020	30	Autorisation survols	Relais radio	HDF pour SYSOCO / relais radio – 16/01 / sect VLG
20/01/2020	36	Autorisation survols	Refuge	SAF HUEZ- 24/01 / STD refuge AP / sect BRI
24/01/2020	43	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / Agence de Développement Touristique des Hautes-Alpes / Voyage presse « ski de rando » à destination de la presse spécialisée montagne/alpinisme, sur la Haute Route des Ecrins
30/01/2020	46	Autorisation survols	Entraînement hélico	BHSC GRENOBLE – semaine 06- entraînement équipage base Grenoble – OIS / BRI
04/02/2020	49	Autorisation activités	Passage chasseur	ACCA BO – Passage de chasseurs au Clapier Carré et Epichat / saison 2020-2021 – 3ème cabane entre septembre et novembre
07/02/2020	52	Autorisation travaux	Refuge	FFCAM – installation WC sec refuge Chatelleret
11/02/2020	53	Autorisation travaux	Agriculture	Travaux plans modificatifs construction cabane Cote Belle sur avis conforme 046/2018
11/02/2020	54	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements espèces végétales / CBNA
13/02/2020	56	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements inventaires insectes / Bernard FRIN / (dans le cadre de la convention GRENHA)
14/02/2020	57	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / Sam BIE pour Vertical Magazine / sur les sites d'escalade (Les aiguilles de Sialouze et la Tête de la Maye)
14/02/2020	58	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements inventaires insectes / Eric DROUET / (dans le cadre de la convention GRENHA)
14/02/2020	59	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements inventaires insectes / Christophe LAURIAUT / (dans le cadre de la convention GRENHA)
14/02/2020	60	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements inventaires insectes / Marie-Constance RAILLOT / (dans le cadre de la convention GRENHA)
02/03/2020	73	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements inventaires insectes / Roger MAILLOT / (dans le cadre de la convention GRENHA)
02/03/2020	74	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements inventaires insectes / Brigitte EMMERY / (dans le cadre de la convention GRENHA)
02/03/2020	75	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements inventaires insectes / Gilles GAGNAIRE / (dans le cadre de la convention GRENHA)
02/03/2020	76	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements papillons / FLAVIA
05/03/2020	79	Autorisation activités	Circulation	Circulation / FLAVIA / dans le cadre de l'autorisation de prélèvements 076/2020
05/03/2020	80	Autorisation activités	Manifestations sportives	Manifestation sportive hors compétition / 32ème Derby de la Meije
09/03/2020	83	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / 32ème édition Derby de la Meije
09/03/2020	84	Autorisation activités	Circulation	Circulation véhicule non motorisée / VTT assistance électrique pour ravitaillement / gîte de l'Ecole
09/03/2020	85	Autorisation survols	Refuge	SAF HUEZ – 19/03 – refuges Ecrins et aigle - BRI/VLL
10/03/2020	87	Autorisation survols	Refuge	HDF Grenoble –19/03 - gardiens refuges AP et Promontoire / BRI et OIS
12/03/2020	90	Autorisation activités	Manifestations sportives	Compétition sportive / 26ème édition La Christolaise
13/03/2020	105	Autorisation travaux	Privés	Avis conforme installation panneaux photovoltaïques / M. COLA / Dormillouse (régularisation)
13/03/2020	116	Autorisation activités	Manifestations sportives	Compétition sportive / Ultra Champsaur
17/03/2020	117	Autorisation activités	Campement Bivouac	Campement / association Malcros 2018 / continuation réfection galerie supérieure entre la cabane des parisiens et le lac de Malcros campement
19/03/2020	118	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / Mourglia / expo Tour Brune « série Glacier Noir »
21/03/2020	119	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements échantillons eau et sédiments / Lac du Pavé projet PlastiLac / Gillet Frédéric

Actes réglementaires 2020 - suite

Date	Acte	Nature de l'acte	Thématique	Objet (formulation synthétique)
07/04/2020	120	Autorisation travaux	Refuge	Installation bungalow chantier / refuge Temple Ecrins / Travaux avis conforme 491/2020 de juin à septembre
14/04/2020	121	Autorisation travaux	Urbanisme	Avis conforme réfection de la toiture / Bounous / Dormillouse
16/04/2020	122	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements invertébrés aquatiques / Sophie Cauvy-Fraunié / INRAE
16/04/2020	123	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements bryophytes / François BONTE
17/04/2020	124	Autorisation activités	Circulation	Circulation / Flavien BAUCHON, éleveur / Chantepérier
17/04/2020	125	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / chorégraphie transhumance / Pierrat
20/04/2020	126	Autorisation activités	Circulation	Circulation / Jérôme Gonsolin / Piste du Roy / rucher
20/04/2020	127	Autorisation survols	Entraînement hélico	Survol Gendarmerie / formation pilotes / mai 2020
20/04/2020	128	Autorisation survols	Entraînement hélico	Survol Gendarmerie / formation pilotes / juin 2020
27/04/2020	129	Autorisation activités	Circulation	Circulation / R Benetto / piste de Fond Turbat
27/04/2020	130	Autorisation activités	Circulation	Circulation Groupement pastoral de Font Turbat et groupement pastoral du Vallon
29/04/2020	131	Autorisation activités	Circulation	Circulation / Piste du Roy / J Chaume
29/04/2020	132	Autorisation activités	Circulation	Circulation / Piste du Roy / A Rodier
11/05/2020	133	Autorisation activités	Circulation	Circulation / Piste du Roy / P Davin
11/05/2020	134	Autorisation activités	Campement Bivouac	Caravane Fourronnière / Mylène de Baudouin, bergère au clôt des portes du 20 mai au 15 juin, (puis aide bergère sur l'estive Surette-Vallonpierre)
11/05/2020	135	Autorisation survols	Refuge	Survol SAF Hélimax / Refuges de l'Aigle & des Ecrins 14/05
12/05/2020	136	Autorisation travaux	Relais radio	Avis conforme / installation antenne relais FREE MOBILE / Gioberney
11/05/2020	137	Autorisation survols		Survol SAF HUEZ / PACCARD et GP Font Turbat/ 29/05-2/06-15/06 – VLB
14/05/2020	138	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements du trèfle des rochers / Glacier Blanc / CBNA Antenne Alpes du Nord-Aln
15/05/2020	139	Autorisation activités	Campement Bivouac	Abri cabane pastorale / Jas de la Lauze
15/05/2020	140	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues BO TRAVAIL / documentaire sur l'auteur-dessinateur de BD / Jean-Marc Rochette
18/05/2020	141	Autorisation activités	Circulation	Circulation / MEYER Frères / La Motte – piste du Roy / 1er juin au 31 octobre 2020
19/05/2020	142	Autorisation activités	Urbanisme	Installation chantier Cabane / Cote Belle (caravane, bétonnière thermique, groupe électro, cuves eau, circ mini pelle)
19/05/2020	143	Autorisation survols	Agriculture	SAF Hélicoptères/20 mai/hélicoptages de cabanes / secteur VLG
25/05/2020	144	Autorisation activités	Circulation	ONF / sect VLB / piste de Cote Belle / chantier du 27 mai au 19 juin
25/05/2020	145	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements d'échantillons d'eau et biofilm sur pierres / Lac Pavé / DREAL
25/05/2020	146	Autorisation survols	Refuge	SAF Huez / Gilles SARRET / ouverture refuge de l'aigle 2 juin / sect BRI
25/05/2020	147	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / Galliano / documentaire sur la pêche SEASONS
25/05/2020	148	Autorisation activités	Activités scientifiques	Inventaire champignons ascomycètes / Nicolas Van Vooren & Andgelo Mombert
25/05/2020	149	Autorisation activités	Activités scientifiques	Inventaire lépidoptères / Yann Baillet
25/05/2020	150	Autorisation activités	Activités scientifiques	Pose pièges en canopée / Christophe Girardon
25/05/2020	151	Autorisation activités	Activités scientifiques	Film programme européen alcotra cobiodiv / Yann Coatsaliou
28/05/2020	152	Autorisation survols	Refuge	SAF Huez 4/06 – PNE+chalets privés+ refuge Muzelle / sect OISANS
28/05/2020	153	Autorisation survols	Refuge	SAF Huez 8/06 / alpibois+ refuge de la Lavey / sect OIS
28/05/2020	154	Autorisation activités	Circulation	MARTIN J/ GP pastoral bovin / 1er juin au 1er nov – La Motte en Champsaur / sect VLG
29/05/2020	155	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements papillons / André Nel / coeur de parc
02/06/2020	156	Autorisation survols	Refuge	SAF HUEZ 8,12et19juin / Alpibois+ refuge de la Lavey / sect OIS
02/06/2020	157	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / Bruno Pratz / Mini Trek
02/06/2020	158	Autorisation activités	Passage chasseur	ACCAFReissinières / Philippe BOISSET / saison 2020-2021 / sect VLL
02/06/2020	159	Autorisation survols	Refuge	SAF Hélimax - 5/06 / CAF/GARDIEN REFUGE des Ecrins /sect VLL
03/06/2020	160	Autorisation travaux	Agriculture	Cabanes hélicoptables
04/06/2020	161	Autorisation activités	Alevinage	Alevinage05 PE / torrent du Colombier
04/06/2020	162	Autorisation survols	Refuge	HDF_FFCAM du 8 au 22 juin / Temple Ecrins-Promontoire-Pilatte / OIS
05/06/2020	163	Autorisation survols	Urbanisme	SAF HUEZ_PACCARD /Cote Belle / 5/06
05/06/2020	164	Autorisation survols	Lignes électriques	RTE_ligne CORDEAC-Pont Escoffier / VLB

Actes réglementaires 2020 – suite

Date	Acte	Nature de l'acte	Thématique	Objet (formulation synthétique)
05/06/2020	165	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues en réserve intégrale de Lauvitel
08/06/2020	166	Autorisation survols	Refuge	SAF HUEZ_17/06 / refuges Hte-romanche Vénéon Valgo Champoléon
08/06/2020	167	Autorisation survols	Agriculture	SAF HUEZ_18/06 / Hélicoptage groupe FAI + PNE / VLB
08/06/2020	168	Autorisation activités	Circulation	PUISSANT / Piste Font Turbat / juin à octobre 2020 - VLB
09/06/2020	169	Autorisation activités	Campement Bivouac	Campement provisoire marabout / refuge de Chabournéou
09/06/2020	170	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / rencontres humaines et Champsaur
09/06/2020	171	Autorisation survols	Lignes électriques	SAF HUEZ_10/06_ORANGE / dépannage tél refuges / OIS et BRI
09/06/2020	172	Autorisation survols	Entraînement hélico	PGHM-11/06 et 23/06 / Exercices_PELVOUX / sect BRI/VLL
09/06/2020	173	Autorisation survols	Refuge	HELIMAX_12/06 / refuges / VLL
09/06/2020	174	Autorisation survols	Privés	HELIMAX_12/06 / hélicoptage / gardien gîte école résidents Dormillouse / VLL
09/06/2020	175	Autorisation activités	Circulation	Anouchka Hrdy(gardienne refuge Ft-Turbat) / piste Font Turbat / du 9juin au 31 octobre 2020, VLB
10/06/2020	176	Autorisation survols	Refuge	HELIMAX SAF_12/06_GARDIENS / refuge VLL + PNE
10/06/2020	177	Autorisation survols	Eau	SAF HUEZ_FP 38_4/07 / alevinage lac Gary et Vallon / OIS
10/06/2020	178	Autorisation survols	Refuge	HDF_GAP-25/06 / gardiens refuges Souffles et Pigeonnier / VLG
11/06/2020	179	Autorisation travaux	Refuge	Installation à l'identique des panneaux photovoltaïques / refuge du Promontoire
12/06/2020	180	Autorisation survols	Agriculture	SAFHUEZ du 9/06 au 23/06 / Paccard+ groupement Font Turbat / OIS
12/06/2020	181	Autorisation survols	Refuge	SAFHUEZ 15/06 ALTIBOIS - La lavez (report de date autorisation 156/2020) OIS
12/06/2020	182	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prospections archéologiques et campement Chichin
12/06/2020	183	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / raid multi sports
12/06/2020	184	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / les plus beaux treks
15/06/2020	185	Autorisation activités	Circulation	CHAMPCELLA-CHEYLAN Fabrice / piste forestière cabane Mouthe / 15 juin au 30 octobre 2020 et tractopelle du 15 juin au 28 juin 2020
15/06/2020	186	Autorisation travaux	Agriculture	Avis conforme / installation PPV cabane de la Mouthe / Champcella
15/06/2020	187	Autorisation activités	Circulation	FERRAN, ARNAUD et BARBAN / piste des cantines à Valsenestre / ALPAGE DE RAMU Valbonnais 16 juin au 31 octobre 2020
15/06/2020	188	Autorisation activités	Circulation	PACCARD Ph / piste des cantines cabanes de Ramu et des Cantines / 1ère quinzaine Juillet et 1ère quinzaine Août
15/06/2020	189	Autorisation survols	Lignes électriques	SAF HUEZ 19/06 report du 12/06 cause météo ORANGE refuge Aigle / BRI
15/06/2020	190	Autorisation activités	Circulation	BRIERRE Thomas / piste du refuge du Pré de la Chaumette / période d'ouverture du refuge /CHP
15/06/2020	191	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / film docu sur la lutte biologique de la maladie de Lyme/ "Une question d'esthétique"
16/06/2020	192	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / film documentaire 52" / "EMPREINTE, la signature de l'eau en Provence"
16/06/2020	193	Autorisation travaux	Agriculture	Construction d'un abri pastoral d'alpage / VLL
16/06/2020	194	Autorisation activités	Campement Bivouac	Campement provisoire / refuge de la Muzelle
18/06/2020	195	Autorisation activités	Alevinage	Alevinage lacs montagne / 38
18/06/2020	196	Autorisation activités	Circulation	Mairie Freissinières / LAHU Geoffroy / piste forestière d'accès à la cabane du Valleyrette semaine 26 / sect VLL
18/06/2020	197	Autorisation survols	Agriculture	HELIMAX_SAF / CERPAM 05 / 22/06 au 27/06 avec programmation jointe-Secteurs BRI/VLL-EMB-CHP/VLG
18/06/2020	198	Autorisation survols	Refuge	HDF 38_FFCAM_report date au 23/06_refuges Temple-Ecrins et Pilatte / sect OIS
18/06/2020	199	Autorisation activités	Activités scientifiques	Décision modificative 155/2020 / prélèvements papillons / NEL
18/06/2020	200	Autorisation activités	Circulation	Attelage chevaux / piste du Roy
22/06/2020	201	Autorisation survols	Refuge	DHEIB_HDF_modification survol 178/2020- refuges VLG pour le 25 juin / VLG
22/06/2020	202	Autorisation activités	Activités scientifiques	Pénétration en réserve intégrale de Lauvitel / inventaire pédo faune / Rémy Saurat
22/06/2020	203	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / tour du vieux Chaillol
22/06/2020	204	Autorisation activités	Activités scientifiques	Fédération départementale des chasseurs 38 / comptage chiens d'arrêts nichées tétras lyre / 24 août report 25
23/06/2020	205	Autorisation activités	Eau	Alevinage des lacs 05 / fédé pêche05
23/06/2020	206	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / mini film promotionnel / FFCAM
23/06/2020	207	Autorisation survols	Refuge	SAF HUEZ_CAF_24/06 / refuges / BRI et OIS
23/06/2020	208	Autorisation survols	Refuge	HELIMAX_SAF / gardiens refuges / VLL 3/07
23/06/2020	209	Autorisation activités	Circulation	Eisa WEISS, bergère de Paul DAVIN / piste du Roy / Molines-en-Champsaur- 23/06 au 31/10/2020

Actes réglementaires 2020 – suite

Date	Acte	Nature de l'acte	Thématique	Objet (formulation synthétique)
23/06/2020	210	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements aulnaie / col du lautaret (feuilles, sol, racines)
24/06/2020	211	Autorisation survols	Agriculture	HELIMAXSAF_société BOREALIS_29/06_travaux grand cabane / VLL
25/06/2020	212	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / Nelly Veyrié / The Explorers
25/06/2020	213	Autorisation activités	Circulation	MARCELLIN Emilie et CHAMPOLLION David_GAEC de St-Jérôme / piste des Drayes et piste de rif Meyol / Chantepérier / du 24/06 au 31/10/2020
25/06/2020	214	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / Voyages Vert Vous / Laurie Medina
26/06/2020	215	Autorisation survols	Refuge	BHSCGRENOBLE / 29JUIIN_LaMeijedomedesEcrins / VLL
26/06/2020	216	Autorisation survols	Refuge	HDF_29juin / FFCAM / refuge Pilatte / OIS
29/06/2020	217	Autorisation activités	Circulation	FAURE Raymond / aut. temporaire 26 au 28 juin / piste de l'aiguille / Chantepérier
29/06/2020	218	Autorisation survols	Refuge	SAF HUEZ_30/06 - 2/07 et sem 28 / EDF -FFCAM Muzelle / BRI et OIS
29/06/2020	219	Autorisation activités	Circulation	ACCA Chantelouve / à partir du 13/09 période de chasse au chamois / sentier du vallon
30/06/2020	220	Autorisation survols	Refuge	HDF_2juillet / FFCAM-GARDIEN / OIS
01/07/2020	221	Autorisation survols	Refuge	SAF HUEZ_2 juillet / refuge AP / BRI
02/07/2020	222	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues étude / avalanche futur refuge du Chatelleret / FFCAM
02/07/2020	223	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / GTE / Blais Thibaut
02/07/2020	224	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements-Capture de papillons / Despres
02/07/2020	225	Autorisation survols	Privés	HELICOTAXIL-10/07 / Gîte de l'école/FABRIZIO MASSONI/LAVIGNA/BOUNOUS / sect VLL
02/07/2020	226	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues Mediapart / François Bonnet / glacier blanc/glacier noir
02/07/2020	227	Autorisation activités	Campement Bivouac	Campement / bergère du Saut du Laire
02/07/2020	228	Autorisation survols	Refuge	HDF_FFCAM_7 juillet / refuges / OISANS
03/07/2020	229	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements roches / JACOB et Cie
03/07/2020	230	Autorisation travaux	Eau	Installation seuil de mesure hydrométrique / Rif de la Planche
06/07/2020	231	Autorisation survols	Refuge	HDF_7 juillet / FFCAM / OIS
07/07/2020	232	Autorisation activités	Manifestations sportives	Compétition sportive de parapente / Les Trapan'ailes
07/07/2020	233	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements sols / Gabeuille
07/07/2020	234	Autorisation survols	Relais radio	HDF_SYSOCO / dépannage relais Pic de Verdonne, juillet / OIS
07/07/2020	235	Autorisation survols	Refuge	HELIMAX SAF PNE_9/07 / montée matériel photo / refuge Ecrins / VLL
07/07/2020	236	Autorisation survols	Alevinage	HELIMAX SAF / Fédé pêche05_8/07 / alevinage lacs
07/07/2020	237	Autorisation survols	Agriculture	HELIMAX / atelier BOREALIS_8/07 / Grand Cabane / VLL
09/07/2020	238	Autorisation travaux	Eau	Construction d'une micro-centrale hydroélectrique sur les sources des Oules de Val Estrèche
09/07/2020	239	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues ministère Natures humaines, écosystème lac d'altitude (MTE)
09/07/2020	240	Avis	Manifestations sportives	Compétition sportive / ultra raid VTT de la Meije
09/07/2020	241	Autorisation activités	Manifestations sportives	Défi du Gioborney
09/07/2020	242	Autorisation activités	Passage chasseur	ACCA Champcella / chemin dit des carabiniers pour accès aux "Eners de Gramusat" / Freissinières / saison 2020-2021
10/07/2020	243	Autorisation activités	Circulation	BALLESTER,bergère du Jas de Lauze / La Chapelle-en-Valgaudemar / 15/07 au 15/10/20
15/07/2020	244	Autorisation survols	Agriculture	HELIMAX - 15/07 / repli chantier Grand Cabane / BRI VLL
15/07/2020	245	Autorisation survols	Refuge	SAF - 15/07 / refuge Selle / OIS
15/07/2020	246	Autorisation survols	Refuge	SAF HUEZ - 17/07 / refuge Aigle / BRI
15/07/2020	247	Autorisation survols	Refuge	HDF HEIB_23/07 / refuges_CAF_PNE_GAEC des Devendues / VLG
15/07/2020	248	Autorisation survols	Agriculture	HDF HEIB / société SATP / vallon Prafoura_cabane pastorale / CHP
15/07/2020	249	Autorisation survols	Refuge	SAF HUEZ_23/07 / refuges Vénéon
15/07/2020	250	Autorisation activités	Circulation	Fabien MARTIN,berger-piste de navette - alpage de l'Aup / La Chapelle en Valg. / 15juin au 15 octobre 2020
16/07/2020	363	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / P Bourdeau / Refuges Sentinelles
16/07/2020	364	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / JT TF1 / Marges glaciaires/recul des glaciers & refuge du Glacier Blanc
16/07/2020	365	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / A n'ICE meeting autour des glaciers de la Grave
16/07/2020	366	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / OT Pays des Ecrins / Le Pays des Écrins, 2ème site d'alpinisme en France : zoom sur la marche sur glacier
16/07/2020	367	Autorisation survols	Refuge	SAF Huez / Gilles SARRET / 23/07_refuge Muzelle / sect OIS

Actes réglementaires 2020 – suite

Date	Acte	Nature de l'acte	Thématique	Objet (formulation synthétique)
16/07/2020	368	Autorisation survols	Relais radio	HDF 38_20/07 / dépannage relais des Rouies / sect OIS
16/07/2020	369	Autorisation survols	Refuge	HELIMAX 22/07 / gardiens refuges / CAF / sect VLL
16/07/2020	370	Autorisation activités	Passage chasseur	ACCA Châteauroux / passage chasseurs / piste sylvo pastorale Rabiou / sect EMB
21/07/2020	372	Autorisation survols	Refuge	SAF HUEZ – 23/07 / refuge Lavay / OIS
21/07/2020	373	Autorisation travaux	Agriculture	DP 00500620H0034-travaux Grande Cabane au vallon du Fournel / L'Argentière la Bessée
13/08/2020	373	Autorisation travaux	Agriculture	avis conforme / travaux_grande cabane / L'Argentière-la-Bessée
21/07/2020	374	Autorisation survols	Agriculture	HDF 38_27/07 / cabanes / VLB
23/07/2020	375	Autorisation travaux	Sentiers	Câbles sentier des guides du refuge de l'Aigle
23/07/2020	375	Autorisation survols	Sentiers	HDHHEIB- 23/07 / PNE / passerelles VLG
23/07/2020	378	Autorisation activités	Circulation	GARNIER JM GP EYCHAUDA / piste Eychaуда VALLOUISE/PELVOUX/ juin à oct 2020
23/07/2020	379	Autorisation activités	Circulation	VIENS Daniel, berger alpage de Mouthe / piste forestière de Mouthe / Freissinières / juin à oct 2020
24/07/2020	380	Autorisation travaux	Agriculture	Installation abri pastoral alpage de la Muande (GAEC des Deventues C Boyer)
24/07/2020	381	Autorisation activités	Passage chasseur	Passage chasseurs ACCA Valjouffrey / piste Font Turbat / sect VLB
24/07/2020	384	Autorisation travaux	Agriculture	Travaux d'aménagement et installation d'une cabane d'estive / La Béranne / Saint Maurice en Valgodémard / com com Champsaur/Valgo
24/07/2020	385	Autorisation travaux	Agriculture	Travaux d'aménagement et installation d'une cabane d'estive/ Pra Foura / Orcières / com com Champsaur-Valgo
24/07/2020	386	Autorisation travaux	Agriculture	Travaux d'aménagement et installation d'une cabane d'estive / Jartiet La Motte / com com Champsaur-Valgo
27/07/2020	387	Autorisation survols	Agriculture	HELIMAX SAF – 30/07 / héliportage Cabane sur Peyre Arguet / sect VLL
27/07/2020	388	Autorisation survols	Refuge	HDF 38 - 30/07 / ravitaillement refuges / OIS et BRI
28/07/2020	389	Autorisation survols	Agriculture	HELIMAX SAF – 29/07 / PNE passerelle et cabane + big bag / VLL
28/07/2020	392	Autorisation activités	Activités scientifiques	Débroussaillage / cabane en ruine et cavité / RI - Mocchi
28/07/2020	393	Autorisation survols	Refuge	SAF HUEZ – 4/08 / refuge Muzelle / OIS
30/07/2020	395	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / FR3 Marseille / mesures Glacier Blanc
31/07/2020	398	Autorisation activités	Circulation	COM COM CHP/MLG / entretien sentier Le Roy-col de la pisse / Molines-en-Champsaur / Jeudi 6 août
31/01/2020	399	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / ARTE sur JM Rochette Temple Ecrins et Carrelet
03/08/2020	400	Autorisation activités	Circulation	LAGAST Fabrice, berger alpage de l'Eychaуда / 21/07 au 31/010 / sect VLL
03/08/2020	401	Autorisation activités	Circulation	Circulation / CLAIE_entreprise SATP – 17/08 au 15/12 / travaux construction micro centrale source des Oules de Valestrèche / CHP
04/08/2020	404	Autorisation survols	Refuge	SAF HUEZ – 6/08 / refuge AIGLE / BRI
04/08/2020	405	Autorisation survols	Forêt	HDF 38 – 7/08 – repli chantier / ONF /VLB
05/08/2020	406	Autorisation survols	Refuge	HELIMAX SAF – 10/08 / gardiens refuges VLL- ravitaillement
05/08/2020	407	Autorisation activités	Circulation	Circulation / PECOULT Alexandre / berger cabane de la Valerette / Freissinières / (15 juin au 15 octobre)
05/08/2020	408	Autorisation activités	Circulation	Circulation / COEUR Christophe (éleveur du GP) / cabane de la Mouthe / Champcella / (15 juin au 15 octobre)
05/08/2020	409	Autorisation activités	Circulation	Circulation / SAUNIER Daniel (éleveur du GP) / cabane de la Mouthe / Champcella / (15 juin au 15 octobre)
06/08/2020	410	Autorisation travaux	Agriculture	Installation cabane héliportée / Valestrèche / Aurélien Giraud
07/08/2020	411	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / Nadia / la table à la montagne / Pilatte
10/08/2020	412	Autorisation survols	Activités scientifiques	SINTEGRA – 26-27-28-29-30/08 et 01/09 / mesures topographiques sur le lit du Vénéon / OIS-VLB
10/08/2020	413	Autorisation survols	Refuge	FFCAM – 17-18-21/08 / montage pelle et démontage / refuge du Pavé / BRI
10/08/2020	416	Autorisation travaux	Refuge	Travaux consolidation du four et remplacement de 3 portes / Gîte des Charançons
13/08/2020	417	Autorisation survols	Refuge	14/08 – Complément héliportage refuges - HDF_refuges VLG
10/08/2020	418	Autorisation survols	Refuge	HDHHEIB / PNE / cabanes VLL et VLG / 21/08
13/03/2020	419	Autorisation survols	Refuge	14/08 / SAFHUEZ / refuge Muzelle
17/08/2020	422	Autorisation survols	Agriculture	14/08 / HELIMAXSAF / PNE / Cabane Réallon
17/08/2020	423	Autorisation survols	Refuge	SAFHUEZ – 20/08 / refuges Vénéon

Actes réglementaires 2020 – suite

Date	Acte	Nature de l'acte	Thématique	Objet (formulation synthétique)
17/08/2020	424	Autorisation survols	Agriculture	21/08 - HDFHEIB / PNE modif 418 / VLG
17/08/2020	425	Autorisation survols	Activités commerciales	HDFHEIB- 24 et 26/08 / société SATP / construction cabane / VLG
17/08/2020	427	Autorisation activités	Circulation	Circulation / Entreprise PAC / piste d'accès source Oules Valestrèche / 31/08 au 18/12
05/08/2020	428	Autorisation activités	Circulation	Circulation / Entreprise RANGUIS MOTTE / piste d'accès source Oules / Valestrèche / 31/08 au 18/12
18/08/2020	429	Autorisation survols	Refuge	SAFHUEZ – 25/08 ou 27/08 / STD / visite annuelle sécurité refuge La Selle (HC) passage ds le coeur
18/08/2020	430	Autorisation activités	Campement Bivouac	Campement / Florence MOCCI, Kevin WALSH, Lisa SHINDO / 29 au 31 août 2020 / Fressinières / chantier d'altitude sur le secteur de la cabane des parisiens
20/08/2020	431	Autorisation survols	Refuge	URGENCE – SAF HUEZ – ORANGE / dépannage refuges Lavey et Selle / 19/08
25/08/2020	444	Autorisation activités	Circulation	CHIGNARD / piste de Confolens / Chantepérier / 5/08 au 30/10/20
25/08/2020	445	Autorisation activités	Circulation	CARCAT Bastien / berger d'appui / pistes pastorales d'accès aux alpages / sect. VLB
26/08/2020	447	Autorisation survols	Refuge	HELIMAXSAF - 2/09 / refuges Vallouise / ravitaillement
27/08/2020	448	Autorisation survols	Lignes électriques	RTÉ / MULLIEZ Alexandre / 5/10 au 9/10 / pylône / VLB et OIS
28/08/2020	449	Autorisation survols	Agriculture	HDF HEIB – VLG – SATP cabane Berrane et PNE
31/08/2020	451	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / OT Pays des Ecrins / Le Pays des Ecrins, (présenter les lacs, cascades et vues et vue emblématique du Pays des Ecrins). (Suite 366)
31/08/2020	452	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements poissons et invertébrés benthiques Eau Environnement pour inventaires piscicoles
31/08/2020	453	Autorisation activités	Activités scientifiques	Capteurs géomorpho / CBNA Antenne Alpes du Nord-Ain / en lien avec 138/2020
01/09/2020	454	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues drone / Vénéon RTM
01/09/2020	455	Autorisation survols	Agriculture	Survol SAF hélico / PNE / Cabane héliportable / les Clôts
03/09/2020	458	Autorisation activités	Passage chasseur	Passage chasseurs / ACCA Saint Christophe-en-Oisans
03/09/2020	459	Autorisation activités	Passage chasseur	Passage chasseurs / ACCA Vénosc
03/09/2020	460	Autorisation travaux	Forêt	Travaux paravalanche / forêt domaniale du Drac
03/09/2020	461	Autorisation survols	Sentiers	Blugeon Hélicoptère / travaux sentier des crevasses PNE
03/09/2020	462	Autorisation survols	Refuge	HDF 38 – 07/09 / ravitaillement refuges OIS et BRI
03/09/2020	463	Autorisation survols	Refuge	HDF 38 – 07/09 et 17/09 et 21/09 / Travaux refuge Temple Ecrins
03/09/2020	465	Autorisation activités	Activités scientifiques	Survol drone glacier Noir / Vallouise / programme marges glaciaires
04/09/2020	471	Autorisation activités	Circulation	Circulation pelle travaux d'urgence / passerelle Glacier Noir / com com Pays des Ecrins
07/09/2020	472	Autorisation activités	Circulation	Circulation pour PMR CM2 de la Freissinouse / sortie Pré de la Chaumette
07/09/2020	473	Autorisation activités	Circulation	Circulation / Lambert Hervé / débardage Chantepérier
07/09/2020	474	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements / Styllas Michail
07/09/2020	475	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues drone / Laurichard
08/09/2020	476	Autorisation survols	Agriculture	Survol SAF HUEZ / ravitaillement bergers Muzelle et Lanchâtra
08/09/2020	477	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues drone / géomètre / refuge Chatelleret
08/09/2020	478	Autorisation activités	Passage chasseur	Passage chasseurs / ACCA La Motte / battue sangliers
08/09/2020	479	Autorisation survols	Forêt	Survol HDF-HEIB / ONF / paravalanche Prapic
08/09/2020	481	Autorisation travaux	Urbanisme	Travaux d'installation / PVV La Salce / Chantepérier
10/09/2020	482	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / Le Dauphiné / Pavé reportage études scientifiques
10/09/2020	483	Autorisation travaux	Urbanisme	Travaux rénovation / maison à usage d'habitation / Ferme de Fourronnière
10/09/2020	485	Autorisation survols	Entraînement hélico	Survol Gendarmerie / stage octobre / 05 au 23/10/2020
10/09/2020	486	Autorisation survols	Eau	Survol HDF-HEIB / entreprises micro centrale Valestrèche
10/09/2020	487	Autorisation survols	Refuge	Survol HDF38 — 14/09 / Travaux refuge Temple Ecrins + refuge Chatelleret
14/09/2020	489	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues / Le Dauphiné / Glacier Noir reportage études scientifiques
15/09/2020	490	Autorisation survols	Refuge	SAF HELICOPTERE- 16 et 18/09 / Soreiller et Muzelle ravitaillement / OIS
17/09/2020	491	Autorisation survols	Agriculture	HDFHEIB GAP – 28/09 et 30/09 / SATP / cabane Jas de Jartier / VLG
18/09/2020	492	Autorisation survols	Refuge	HDFHEIB GAP- 21/09 / refuge Vallompierre / VLG / ravitaillement
21/09/2020	494	Autorisation survols	Refuge	HDF / FFCAM / 22/09 – TEMPLE ECRINS – ALPE DU PIN / OIS
21/09/2020	495	Autorisation activités	Circulation	SATP / piste Molines en Champsaur au hameau du Roy / 28/09 au 02/10 (cabane pastorale à Jartier)

Actes réglementaires 2020 – suite

Date	Acte	Nature de l'acte	Thématique	Objet (formulation synthétique)
21/09/2020	496	Autorisation survols	Refuge	HELIMAX SAF – 22/09 / ORANGE / Gardiens refuge Pavé / BRI
21/09/2020	497	Autorisation survols	Agriculture	HELIMAX SAF – 21/09 / PNE / cabane / Réallon-Châteauroux / EMB
22/09/2020	498	Autorisation survols	Agriculture	HDF / SYSOCCO / Côte Belle (berger) + matériels VLB
25/09/2020	499	Autorisation survols	Refuge	SAF HUEZ – 28/09 / refuge MUZELLE / fermeture anticipée, risques avalanche élevé redescente gardienne avec matériel
25/09/2020	500	Autorisation survols	Eau	HDFHEIB – 2/10 / société RANGUIS et MOTTE / microcentrale Valestrèche / CHP-VL G
25/09/2020	501	Autorisation activités	Activités scientifiques	Echantillonnage au complexe de glaciers rocheux du Vallon de la Route / Edytem / Xavier Bodin
25/09/2020	502	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues et de sons (projet artistique à partir de techniques anciennes de photo et glace) / Hélène Bellenger
28/09/2020	503	Autorisation survols	Agriculture	SAFHUEZ – 8/10 / PNE + commune + éleveurs / OIS
28/09/2020	504	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues tournage / Alex Hugo 21
28/09/2020	505	Autorisation survols	Activités scientifiques	JNAIR / 29 et 30/09 / mesures topo lit du Vénéon / OIS
29/09/2020	506	Refus d'autorisation activités	Prises de vue	Refus prises de vues aériennes / The Explorers
01/10/2020	507	Autorisation activités	Circulation	SATP / piste du roy – cabane Jarrier / 5/10 au 9/10 /CHP
01/10/2020	512	Autorisation survols	Agriculture	DHEIB / PNE / refuge Olan – 8/10 / descente cabanes héliportables / VLG
01/10/2020	513	Autorisation survols	Agriculture	HELIMAX SAF- 9/10 / PNE cabanes / habitants Dormillouse / VLL
02/10/2020	514	Autorisation survols	Sentiers	BLUGEON Hélicoptère / travaux sentier des crevasses / PNE / 02/10 / BRI
05/10/2020	519	Autorisation survols	Refuge	SAF HUEZ – 13/10 / refuge LAVEY / OISANS
06/10/2020	521	Autorisation survols	Refuge	FFCAM / 07 et 08/10 / RTE Travaux pylônes pont Escoffier / VLB
06/10/2020	522	Autorisation activités	Circulation	Champcella – Circulation piste forestière d'accès à la cabane de Mouthe / Freissinières-Champcella / Juin à octobre 2020
08/10/2020	523	Autorisation activités	Prises de vue	Décision modificative n°504/2020 / Prises de vues tournage Alex Hugo 21
08/10/2020	524	Autorisation activités	Circulation	SATP Foulons / piste du Roy – cabane Jarrier / 12/10 au 16/10 / CHP
08/10/2020	525	Autorisation activités	Circulation	Société CBM – Piste du Roy – cabane Jarrier / 12/10 au 16/10 / CHP
12/10/2020	527	Autorisation survols	Refuge	HELIMAX SAF – 13/10 / refuge ECRINS / VALL
15/10/20	533	Autorisation survols	Agriculture	HDF / ONF / 20/10 – cabane de la Selle / VLB
19/10/20	534	Autorisation travaux	Eau	Travaux d'amélioration de l'exutoire torrent du Suc / Valjouffrey
26/10/20	541	Autorisation survols	Privés	HELIMAXSAF / habitants Dormillouse / chalet privé Dormillouse / 30/10
27/10/20	542	Autorisation survols	Entraînement hélico	Dôme-Barre des Ecrins-Meije et refuge Promontoire / oct reporté à nov
02/11/20	545	Autorisation activités	Circulation	SATP / Chemin du plateau de Charrière-construction cabane Prafoura / 04/11 au 06/11
20/11/20	552	Avis	Urbanisme	Avis conforme / Pourroinière, décision modificative 403-2020 / La Chap-en-Vaig / rénovation maison à usage d'habitation
02/12/20	603	Autorisation activités	Activités scientifiques	Pénétration RI-LAUVITEL / LEGUELLEC G-GUIDI Th / Maison régionale Eau / 21/07 et 22/09 / ATBI inventaire invertébrés aquatique – régularisation
02/12/20	604	Autorisation activités	Activités scientifiques	Pénétration R-ILAUVITEL / MOCCI F_WALSH K_DUMAS V_SHINDO L / Asso amis réserve REMORAY / 01 et 02/07 – ATBI inventaire des diptères – régularisation
02/12/20	605	Autorisation activités	Activités scientifiques	Pénétration RI-LAUVITEL / MOCCI F_WALSH K_DUMAS V_SHINDO L / CCJ / 04/07 / repérage travaux archéologiques – régularisation
02/12/20	606	Autorisation activités	Activités scientifiques	Pénétration RI-LAUVITEL_DUMAS V et GARCIA D / IMBE / 10/07 – prépa travaux archéologiques – régularisation
17/12/20	551	Autorisation travaux	Urbanisme	Construction cabane pastorale alpage du Pré de la Vache / Chantepérier
24/12/21	611	Autorisation survols	Entraînement hélico	Gendarmerie CHAVANNE / formation pilotes et mécaniciens / 11/01/21 au 29/01/21

GLOSSAIRE

(sigles et acronymes couramment utilisés dans le document)

ALCOTRA : programme européen de coopération transfrontalière	GT : groupe de travail
ANCT : Agence nationale de la cohésion des territoires	GTE : grand tour des Écrins
AOA : aire optimale d'adhésion	IMBE : institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie
ARBE : agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (Sud-PACA)	INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
ASTERS : Conservatoire départemental d'espaces naturels de la Haute-Savoie	IRSEA : Institut de recherche en sémiologie et éthologie appliquée
ATBI : « All Taxa Biodiversity inventories and monitoring » : inventaire généralisé de la biodiversité	IRSTEA : Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
AURA : Auvergne-Rhône-Alpes	ISST : inspecteur en santé et sécurité au travail
CA : conseil d'administration	LEADER : fonds européen agricole de développement
CAF : Club alpin français	LECA : Laboratoire d'écologie alpine
CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement	LIFE : L'Instrument financier de l'Union européenne consacré aux projets environnementaux
CBNA : Conservatoire botanique national alpin	MAEC : mesure agro-environnementale et climatique
CEFE : Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive	MISEN : mission inter-services de l'eau et de la nature
CEN : Conservatoire des espaces naturels	MTE : Ministère de la transition écologique
CESU : chèque emploi service universel	NAS : nécessité absolue de service
CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail	OFB : Office français de la biodiversité
CIMA : Convention interrégionale du Massif des Alpes	OGM : observatoire des galliformes de montagne
CNRS : Centre national de la recherche scientifique	ONF : Office national des forêts
CPIE : centre permanent d'initiatives pour l'environnement	OT : office de tourisme
CRT : comité régional de tourisme	OTI : Office de tourisme intercommunal
CS : conseil scientifique	PAC : porter à connaissance
CT : comité technique local	PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur
DAFI : délégation à l'action foncière et immobilière	PDIPR : plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
DEB : direction de l'eau et de la biodiversité	PIS : point information-signalétique
DDT : direction départementale des territoires	PITEM : plan intégré thématique du programme européen ALCOTRA
DGF : Dotation globale de fonctionnement	PLU : plan local d'urbanisme
DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	PNA : plan national d'actions (<i>en faveur de la faune en danger</i>)
DUERP : document unique d'évaluation des risques professionnels	PNE : Parc national des Écrins
EDYTEM : (laboratoire) environnement et dynamiques des territoires de montagne	PNM : Parc national du Mercantour
ENSP : école nationale supérieure des paysages	PNV : Parc national de la Vanoise
EPI : équipement de protection individuelle	PNLAE : plan national loup et activités d'élevage
EPPN : établissement public de parc national	PNR : parc naturel régional
ERC : Eviter – Réduire - Compenser	POI : point d'intérêt patrimonial
ETP : équivalent temps plein	POIA : programme interrégional du Massif des Alpes
ETPT : équivalent temps plein annuel travaillé	RMC : (agence de l'eau) Rhône-Méditerranée-Corse
EVA : nom donné à l'outil informatique mutualisé de suivi des chartes et de gestion de projet	RNCFS : réserve nationale de chasse et de faune sauvage
FDC : fédération départementale des chasseurs	RPS : risques psycho-sociaux
FEADER : fonds européen agricole pour le développement rural	RREN : Réseau régional des espaces naturels (PACA)
FEDER : fonds européen de développement économique régional	RUC : règlement d'usage catégoriel
FFCAM : Fédération française des clubs alpins et de montagne	SAGE : schéma d'aménagement et de gestion de l'eau
FNADT : fonds national d'aménagement et de développement du territoire	SFEPM : société française pour l'étude et la protection des mammifères
GPS : global positioning system	SFT : supplément familial de traitement
GMF : Garantie mutuelle des fonctionnaires	SINP : système d'information sur la nature et les paysages
GREHA : Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes	SPSI : schéma pluriannuel de stratégie immobilière
	UDAP : unité territoriale de l'architecture et du patrimoine
	UICN : Union internationale pour la conservation de la nature
	UMS : unité mixte de services
	VTT : vélo tous terrains
	ZAA : Zone-atelier Alpes
	ZPS : zone de protection spéciale
	ZSC : zone spéciale de conservation

Crédits photo.

Parc national des Écrins (H. Belmote, AL Macle, P. Saulay, T. Mailliet) ; Thibaut Blais